

SPAL VE 43

Lot 141

Centre de contrôle postal militaire allemand
de Saint-Louis (68)
1914-1918

Clôture le 16 février 2026

Introduction.



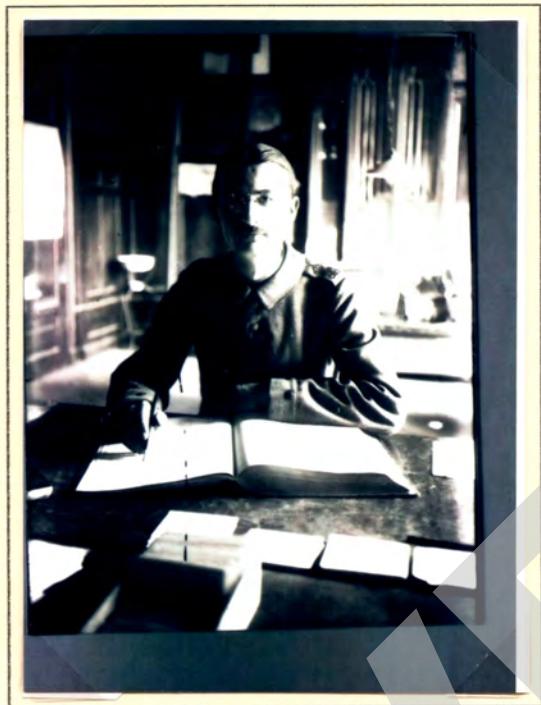
L'ensemble des censeurs.



Les secrétaires devant l'Hôtel John en 1917.



Les censeurs au travail.

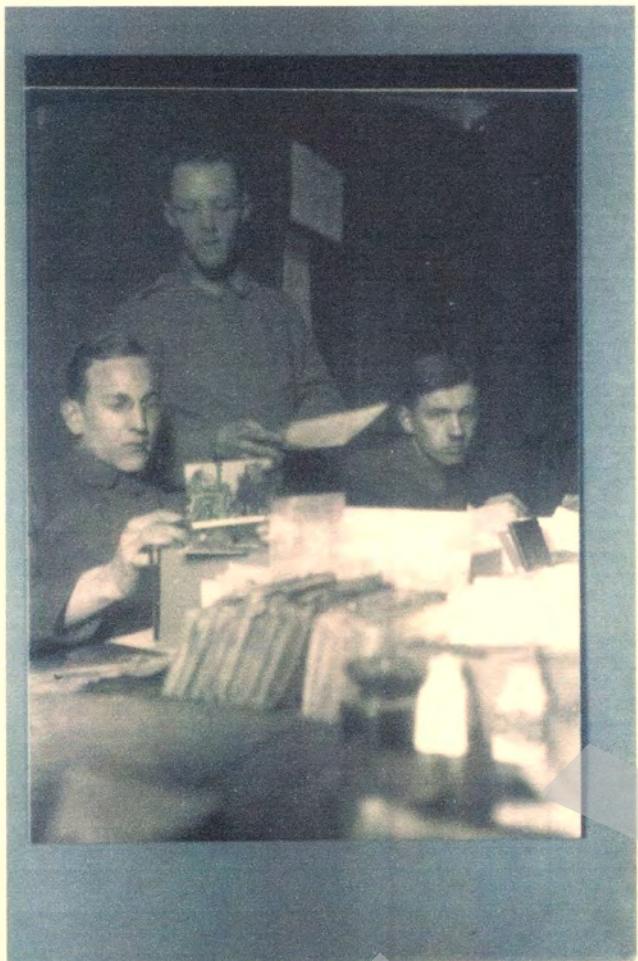


Un censeur au travail à son bureau.



Le tri du courrier à la poste en présence des soldats allemands.

Introduction.



Les officiers censeurs au travail.



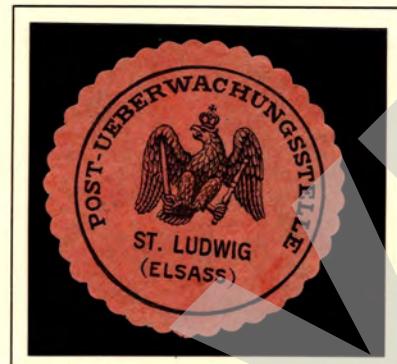
Le staff des secrétaires des censeurs devant l'entrée de l'hôtel John de Saint-Louis.

Plan

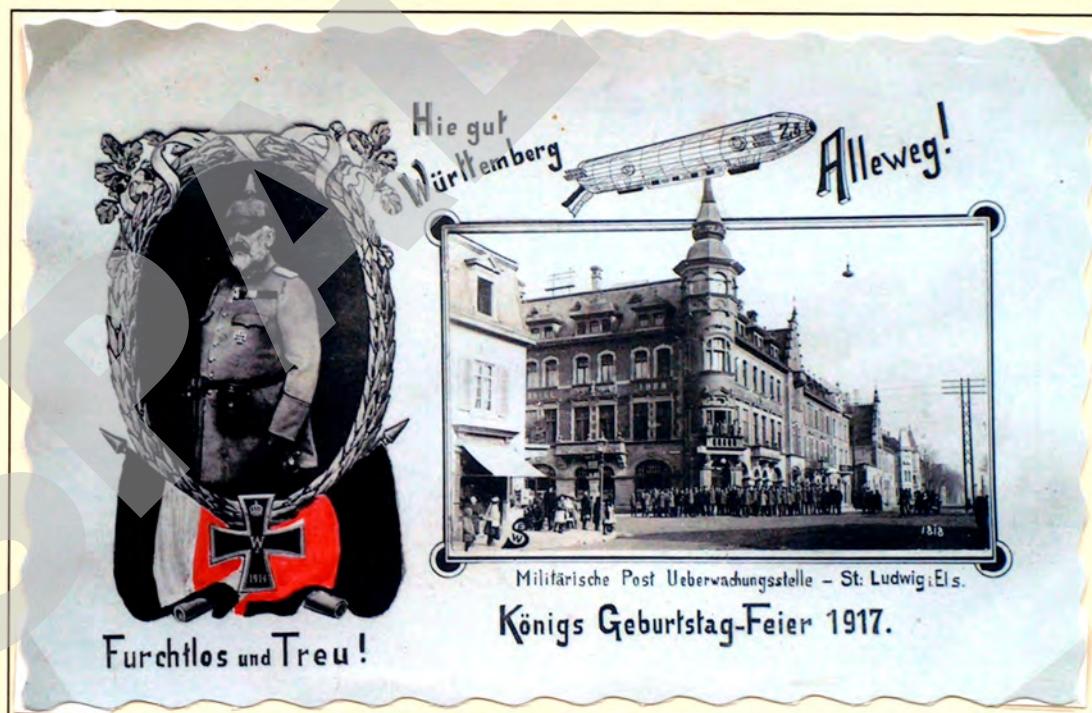
	<u>Pages:</u>
<u>Introduction.</u>	3
<u>I. Avant l'ouverture du centre de contrôle de Saint-Louis.</u>	4 à 5
<u>II. Les cachets.</u>	
a. Correspondance en franchise du centre de contrôle de Saint-Louis.	6 à 9
b. Les cachets de censure du courrier.	
- Printemps 1915. Les premiers cachets.	10 à 11
- Printemps-été 1915. Militärische Überwachungsstelle.	12 à 17
- Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig. Type 1.	18 à 26
- Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig. Type 2.	27 à 32
- Eté 1916 à printemps 1917. St-Ludwig. Type 3.	33 à 34
- Hiver 1916 à hiver 1918. St-Ludwig. Type 4.	35 à 43
- Printemps 1915 à hiver 1917. St-Ludwig. Type 5.	44 à 46
c. Les cachets de censure des colis postaux.	47 à 49
<u>III. L'ouverture des enveloppes par la censure.</u>	
a. Les cachets de cire.	50 à 51
b. Les bandes de fermeture avec imprimées au type 1 et 1a.	52
Les bandes de fermeture avec imprimées au type 2.	53
Les bandes de fermeture avec mention imprimée au type 3.	54
c. Les étiquettes de fermeture.	
Les étiquettes au type I.	55
Les étiquettes au type II.	56
Les étiquettes au type III.	57 à 58
Les étiquettes au type IV.	59 à 60
Les étiquette au type V (lettres grasses).	61
Les étiquette au type V (lettres fines).	62
Les étiquette au type V (variétés de graphisme).	63 à 64
d. Les papillons de retour.	
Les papillons de retour au type I.	65 à 66
<u>IV. Les cachets d'indication et de service.</u>	
a. Les cachet de retour à l'expéditeur.	67 à 68
<u>V. Le renforcement du contrôle des correspondances militaires en 1917.</u>	
a. Les cachets au type 1.	69 à 70
<u>VI. Le courrier censuré.</u>	
a. La censure chimique.	71 à 72
b. Les courriers censurés deux fois.	73
c. Les courriers censurés par grattage.	74
d. Les courriers censurés par raturage.	75 à 77
	78 à 80
<u>VII. Après la libération.</u>	81 à 84

La censure militaire à Saint-Louis en 1914 - 1918

Militärische Postüberwachungsstelle Sanct-Ludwig



Sceau du bureau de censure de Saint-Louis (Sigelmarke).
Ces sceaux étaient utilisés pour cacheter les courriers officiels.



Carte émise en 1917 à l'occasion de l'anniversaire de l'Empereur Guillaume II, roi du Wurtemberg représentant le staff des censeurs militaires devant l'hôtel John, au premier étage duquel se trouvaient les bureaux du centre de contrôle de Saint-Louis.

Introduction.

La censure fut rendue possible en Allemagne dès la constitution prussienne de 1850. Elle pouvait être appliquée en des circonstances exceptionnelles et particulièrement en cas de guerre.

Les centres de contrôle ont commencés leurs activités dès le 01 août 1914. Les premiers cachets de censure se rencontrent sur du courrier daté du 31 juillet 1914. Leur but était de:

- repérer et déjouer les tentatives d'espionnage.
- éviter à l'Empire tout préjudice sur les plans militaires, économiques et politiques.

En Alsace, cinq centres de contrôle postale militaire sont ouverts dès août 1914. Avec du nord au sud, Wissembourg, Haguenau, Strasbourg, Colmar et Mulhouse. Celui de Saint-Louis ne débutera ses activités qu'au printemps 1915.

En Alsace on trouve principalement l'abréviation « P.K. » (Postkontrollstellen) dans les cachets, sauf pour le centre de Saint-Louis qui eût la particularité d'utilisé l'abréviation « M.U » (Militärische Überwachungsstelle) à ses débuts.

Les centres de contrôle alsaciens ont la particularité, contrairement aux centres allemands, de traiter les courriers intérieurs et étrangers..

En règle générale, 5% du courrier était soumis à la censure, mais les cachets furent apposés sur tous les courriers. Les centres de contrôle étaient équipés de matériel pour la censure chimique, destiné à détecter les encres invisibles, à l'aide de produits comme l'iode ou l'ammoniaque.

Des mesures de contrôle particulièrement sévères s'appliquèrent au courrier d'Alsace-Lorraine. Même les courriers de la Feldpost étaient contrôlés.. Un contrôle systématique fut instauré à partir de 1917. Un arrêté secret du 7 mars 1914 prévoyait que la population civile ne pouvait envoyer que des cartes postales et que le courrier commercial devait être présenté ouvert au bureau de poste. Cet arrêté fut appliqué dès le 1er aout 1914. Les lettres chargées furent interdites jusqu'au 11 janvier 1916 et les paquets privés autorisés à partir du 19 décembre 1916



Le staff des censeurs devant l'entrée de l'usines Sarasin de Saint-Louis dans laquelle une partie des censeurs étaient installés

I. Avant l'ouverture du centre de contrôle de Saint-Louis.

Avant l'ouverture de son propre centre de contrôle, le courrier de Saint-Louis était censuré par le centre de contrôle de Mulhouse. Ce n'est qu'à la fin du printemps 1915 que Saint-Louis fut doté de son propre centre de contrôle, installé à l'hôtel John et dans les bâtiments de l'usine Sarasin.



Carte lettre expédiée depuis Saint-Louis le 01.08.1914 (premier jour de censure).
Présentée ouverte au bureau de poste, la lettre a été censurée à Mulhouse, cachet
rectangulaire violet. Tarif lettre intérieur de moins de 20 gr à 10 Pfennig.

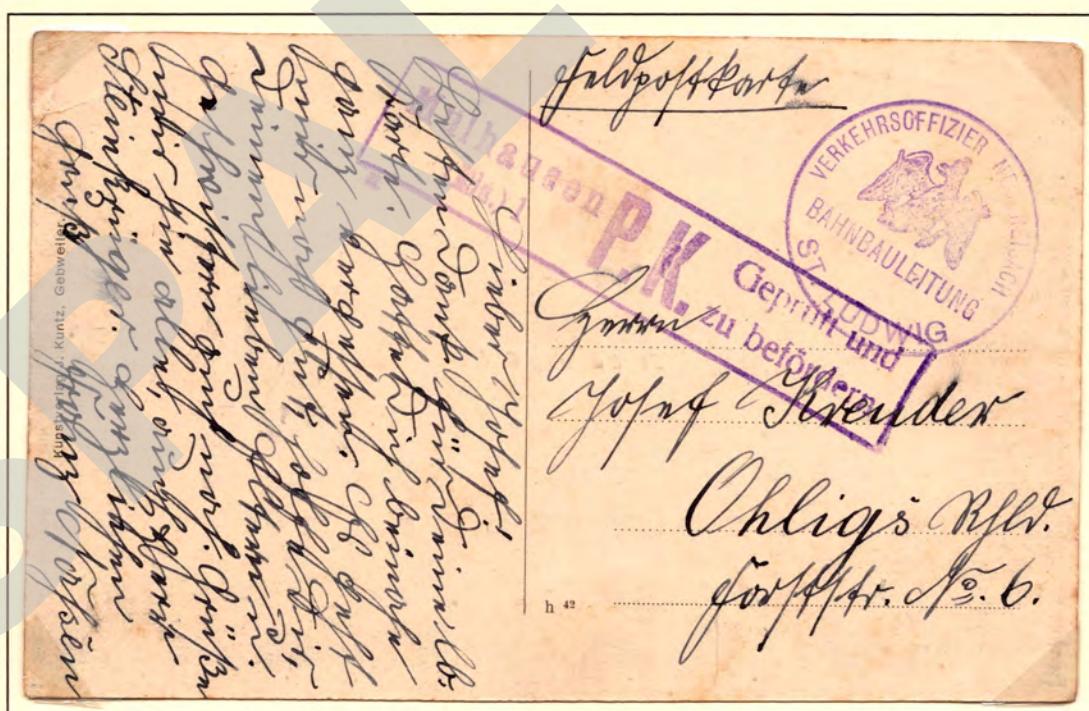


Lettre de Bruxelles (Belgique) du 01.03.1915 à destination de Saint-Louis. La lettre est censurée à Aachen (Allemagne) puis ouverte à Mulhouse. Elle a été refermée par un papillon de fermeture et porte un cachet de censure violet de Mulhouse. Tarif lettre pour l'étranger moins de 20 gr à 20 Pf.

I. Avant l'ouverture du centre de contrôle de Saint-Louis.



*Lettre de Saint-Louis du 04.08.1914 à destination de Mulhouse.
Cachet de censure au composteur de Mulhouse pour Saint-Louis.*

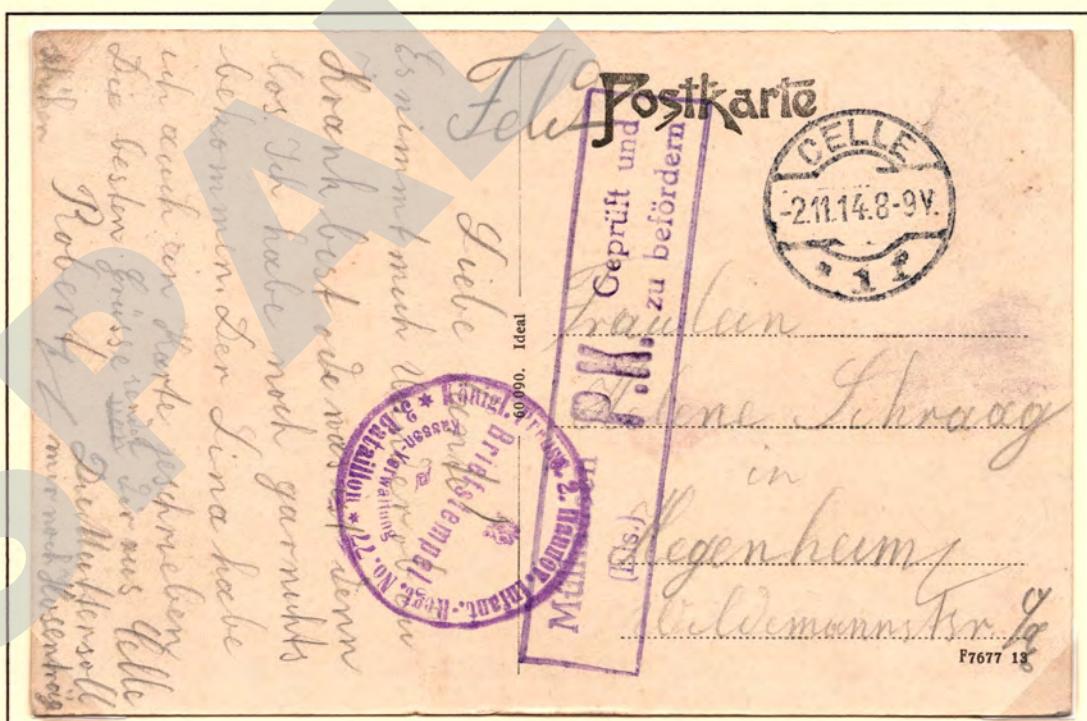


Carte en franchise de la « Bahnbauleitung St-Ludwig », (direction de la construction des voies ferrées). Cachet de censure violet de Mulhouse. La dernière date connue de courrier de St-Louis censuré à Mulhouse est 01.03.1915.

I. Avant l'ouverture du centre de contrôle de Saint-Louis.



Lettre de Pfalsburg (Allemagne) du 12.02.1915 à destination de Saint-Louis. Courrier censuré à Mulhouse pour Saint-Louis.
Tarif lettre intérieur moins de 20 gr à 10 Pf.



Le courrier pour les villages autour de Saint-Louis était également censuré à Mulhouse.
Carte en franchise de Celle (Allemagne) pour Hegenheim avec cachet de censure violet de Mulhouse.

II. Les cachets.

a. Correspondance en franchise du centre de contrôle de Saint-Louis.

Le centre de contrôle disposait de cachets de service utilisé sur les correspondances du personnel militaire affecté au centre afin de bénéficier de la franchise postale. Ces correspondances étaient également soumises au contrôle postal.



Carte poste en franchise expédiée depuis le centre de contrôle de Saint-Louis. Cachet circulaire bleu « POST-ÜBERWACHUNGSTELLE / ST.LUDWIG (ELSASS) »
Cachet de censure bleu vert de Saint-Louis



L'expéditeur a porté au verso de la carte la mention « mein Sitz », ce qui permet de situer son bureau dans le bâtiment de l'hôtel John.

II. Les cachets.

a. Correspondance en franchise du centre de contrôle de Saint-Louis.



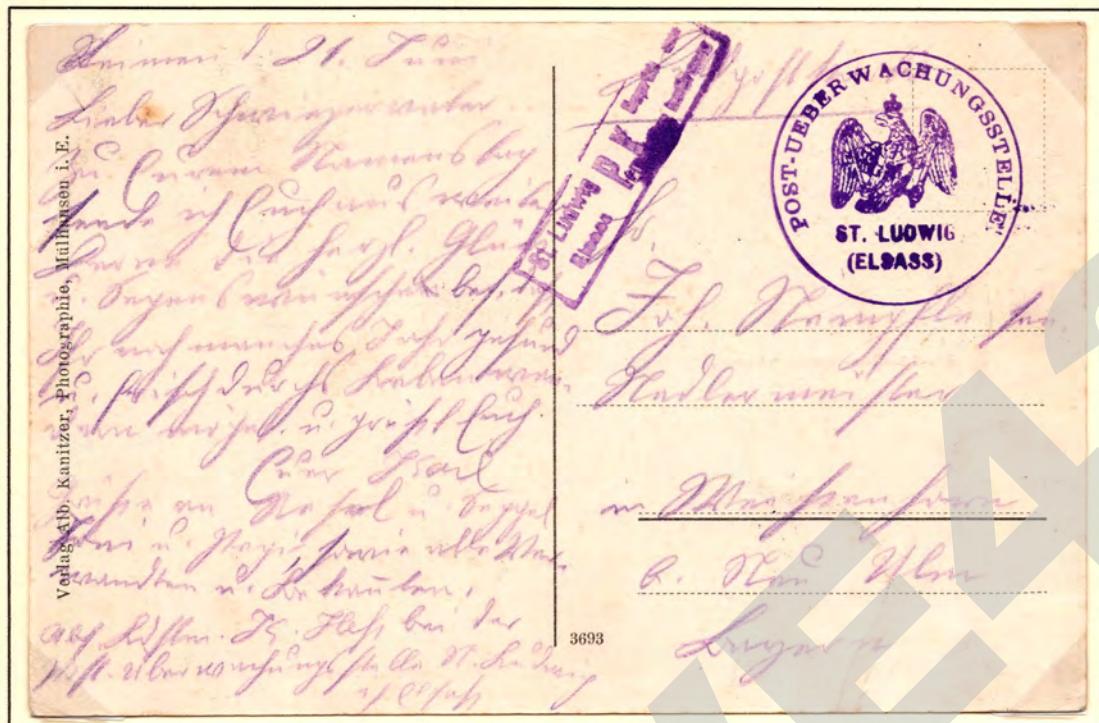
Carte photo prise devant l'usine Sarasin à St-Louis. On y voit l'ensemble des censeurs ainsi que les secrétaires du centre de contrôle.



Au verso de la carte expédiée le 25.02.1918, cachet de franchise de centre de contrôle de St-Louis et cachet de censure violet.

II. Les cachets.

a. Correspondance en franchise du centre de contrôle de Saint-Louis.



Carte postale en franchise expédiée depuis le centre de contrôle de Saint-Louis. Cachet circulaire violet « POST-ÜBERWACHUNGSTELLE / ST.LUDWIG (ELSASS) »
Cachet de censure violet de Saint-Louis



Cachet circulaire violet du centre de contrôle sur papillon d'information. Ces papillons étaient insérés dans les courriers pour informer les expéditeurs de la raison pour laquelle le courrier n'avait pas été envoyé.

Sur le papillon ci-dessus, le censeur informe l'expéditeur que les demandes de papiers d'identité doivent être adressées aux mairies et non à des particuliers.

II. Les cachets.

a. Correspondance en franchise du centre de contrôle de Saint-Louis.

Un autre cachet de franchise fut également utilisé avec la mention:
 «MILITÄRISCHE UEBERWACHUNGSTELLE ST. LUDWIG
 (ELSASS)».



Carte postale en franchise expédiée depuis le centre de contrôle de Saint-Louis. Cachet circulaire violet «MILITÄRISCHE UEBERWACHUNGSTELLE ST. LUDWIG (ELSASS)». Cachet de censure violet de Saint-Louis.



Carte en franchise expédiée depuis le centre de contrôle de St-Louis. Au dos cachet de franchise du centre de contrôle de St-Louis. La carte porte la mention: « Soldatenh. U. Speisesaal der P. Ve. St. Ludwig (Els) » ce qui signifie: « foyer du soldat et cantine du centre de contrôle de St-Louis (alsace). Ce foyer était situé à l'hôtel Simon.

II. Les cachets.

a. Correspondance en franchise du centre de contrôle de Saint-Louis.

Un autre cachet de franchise fut également utilisé avec la mention:
 « MILITÄRISCHE POST-PRÜFUNGS-KOMMISSION.
 ST.LUDWIG (ELSASS) ».



Lettre de St-Louis pour Osten en Suisse. La lettre ne bénéficie pas de la franchise militaire car la destination est la Suisse. Timbres annulés à la plume. Cachet de censure et cachet de franchise rond violet: MILITÄRISCHE POST-PRÜFUNGS-KOMMISSION ST.LUDWIG 5 ELSASS.

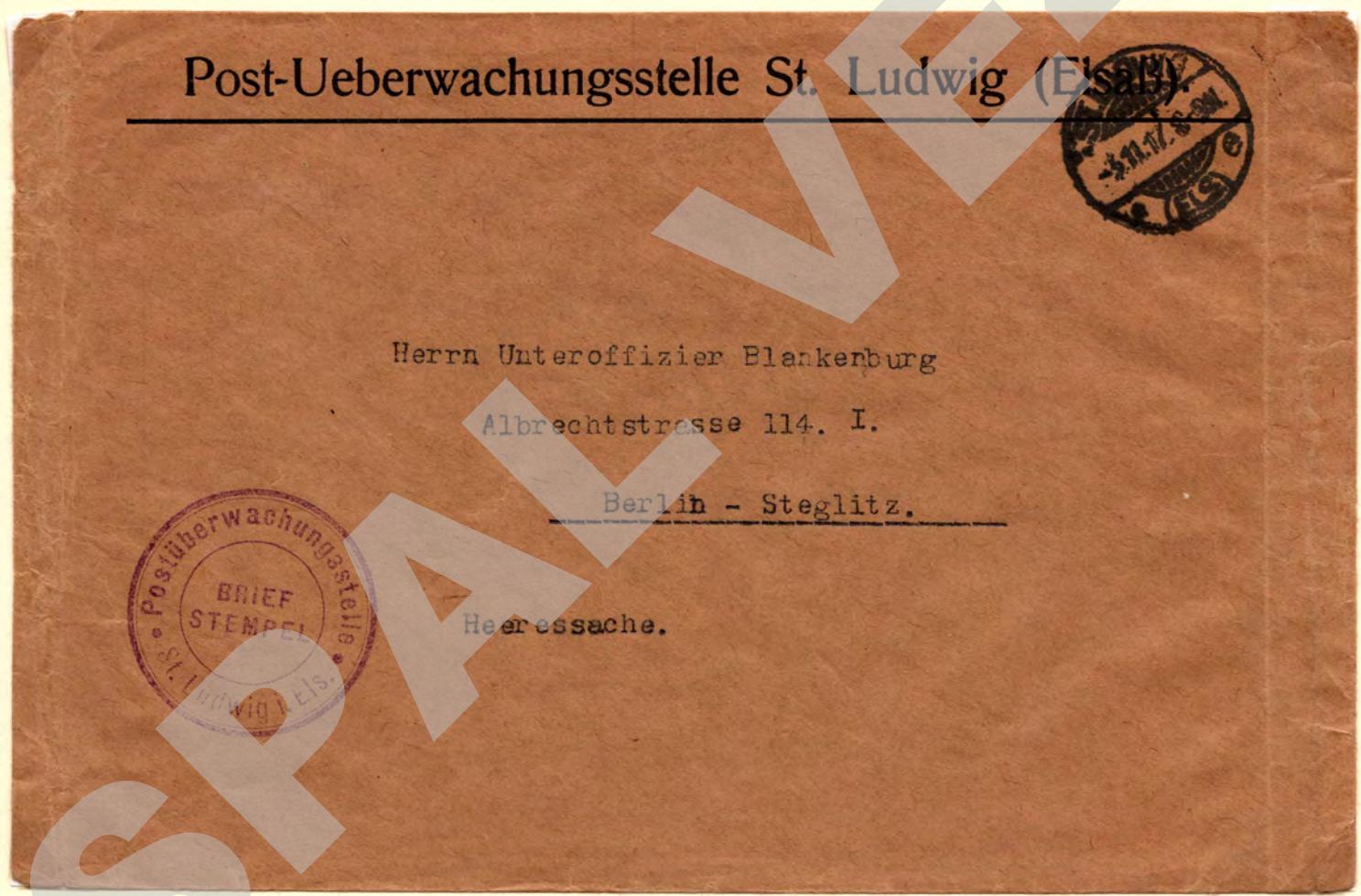


Verso de la lettre.

II. Les cachets.

a. Correspondance en franchise du centre de contrôle de Saint-Louis.

A partir de 1917 un second cachet de franchise est utilisé. Il s'agit d'un cachet circulaire avec mention: Postüberwachungsstelle St-Ludwig i. Els. Briefstempel



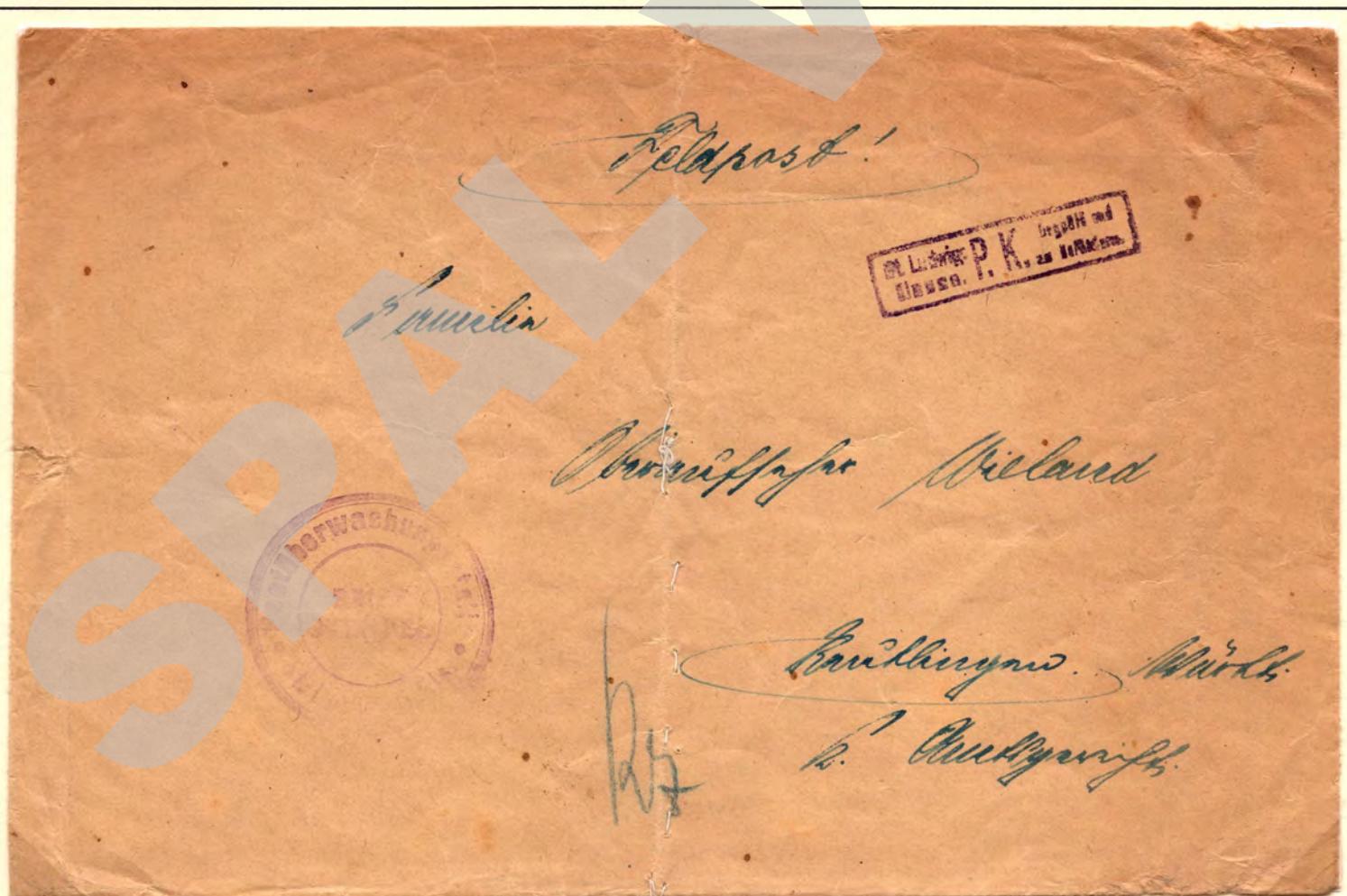
Lettre en franchise expédiée depuis le centre de contrôle de St-Louis le 03.11.1917. La lettre porte l'en tête: Post-Ueberwachungsstelle St. Ludwig (Els) et un cachet circulaire violet: Postüberwachungsstelle St-Ludwig i. Els. Briefstempel.
Cette lettre ne porte pas de cachet de censure.

II. Les cachets.

a. Correspondance en franchise du centre de contrôle de Saint-Louis.



Carte en franchise expédiée le 22.06.1918. Carte censurée au départ à St-Louis. Cachet circulaire violet: Postüberwachungsstelle St-Ludwig i. Els. Briefstempel. On peut observer en violet la marque du censeur sur la carte.



Lettre en franchise expédiée par l'officier Wieland depuis le centre de contrôle de St-Louis. Lettre censurée au départ. Cachet circulaire violet: Postüberwachungsstelle St-Ludwig i. Els.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Printemps 1915. Les premiers cachets

Au cours des premiers mois, les lettres ouvertes étaient refermées par papillons avec texte imprimé: Kaiserliches Deutsches Postamt. Les enveloppes portaient également un cachet de censure violet sur quatre lignes: *Militärischerseits unter Kriegsrecht geöffnet. St-Ludwig (Elsass)*. *Der Überwachungsoffizier* ainsi que la signature de l'officier.

Hilf, Berlin 10. Januar 1915
Militärischerseits unter
Kriegsrecht geöffnet.
St. Ludwig (Elsass) |
Der Überwachungsoffizier.



Lettre de Berlin pour St-Louis du 13.04.1915. Courrier ouvert à son arrivée. Refermé par un papillon de fermeture. Cachet violet sur quatre lignes: *Militärischerseits unter Kriegsrecht geöffnet. St-Ludwig (Elsass) Der Überwachungsoffizier*.



Lettre en franchise de Lille pour St-Louis. Une rare utilisation du cachet au recto d'une lettre

II. Les cachets.

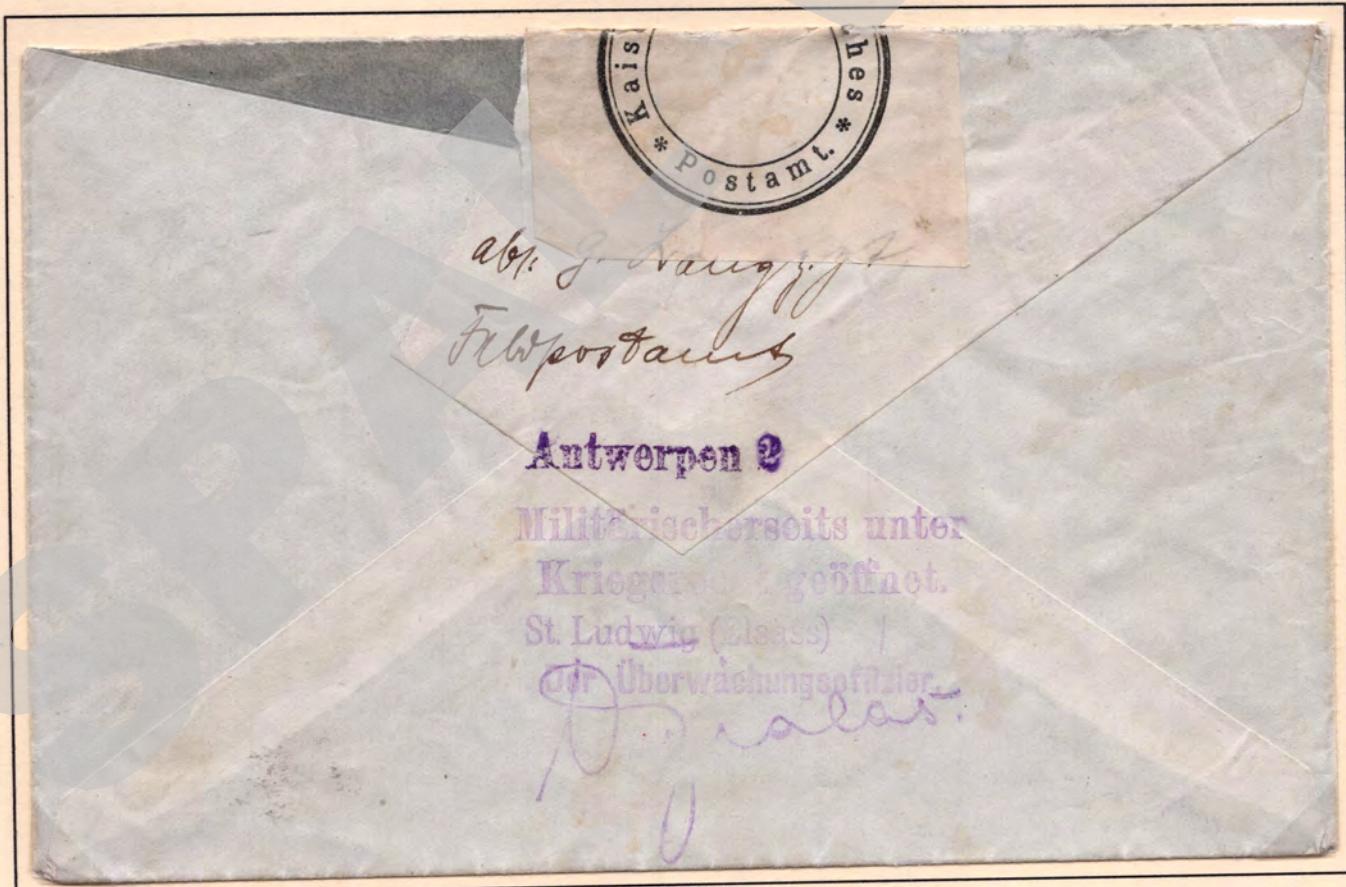
6. Les cachets de censure du courrier.

Printemps 1915. Les premiers cachets

On peut observer au verso des lettres les différentes signatures des officiers, certaines manuscrites, certaines sous forme de cachets.



Lettre de Erfurt pour St-Louis. Cachet de censure violet sur quatre lignes avec signature manuscrite de l'officier.



Lettre en franchise de Anvers pour St-Louis. Cachet de censure violet sur quatre lignes avec signature sous forme de cachet de l'officier.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Printemps 1915. Les premiers cachets



Lettre de Saint-Louis pour Mulhouse du 10.04.1915. Tarif lettre de moins de 20 gr à 10 Pfennig. Courrier ouvert au bureau de censure. Fermé par un papillon de fermeture et cachet violet sur quatres lignes:
Militärischerheits unter Kriegsrechtgeöffnet. St. Ludwig (Elsass). Der Überwachungsoffizier.

II. Les cachets.

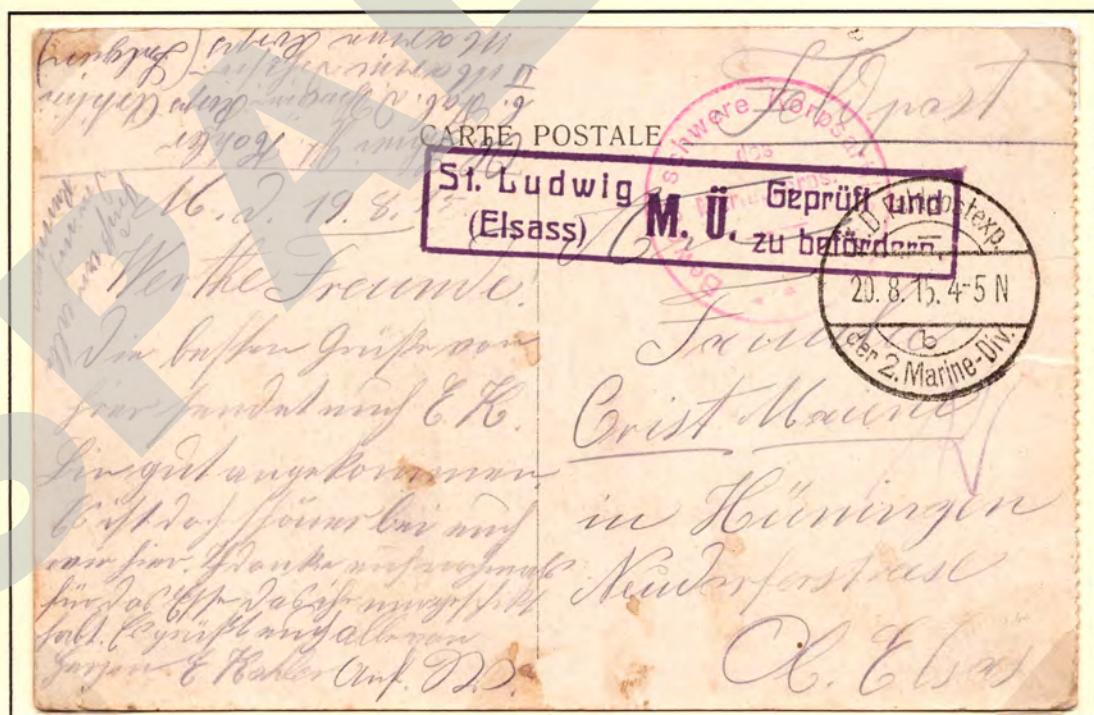
6. Les cachets de censure du courrier.

Printemps-été 1915. Militärische Überwachungsstelle.

Les premiers cachets utilisés à St-Louis portèrent la mention M.Ü. pour Militärische Überwachungsstelle (Centre de contrôle militaire). St-Louis fut la seule commune d'Alsace-Lorraine à bénéficier de ce titre.



Carte en franchise de Singen. Cachet de censure violet encadré (71 x 14 mm): St-Ludwig (Elsass) M.Ü. Geprüft und zu befördern. (Contrôle à acheminer.)



Carte en franchise de la deuxième division de marine. Cachet de censure à l'arrivée: St-Ludwig (Elsass) M.Ü. Geprüft und zu befördern.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Été 1915. Militärische Überwachungsstelle.



Lettre de Huningue du 17.08.1915. Cachet de censure au départ:
St. Ludwig (Elsass) M. Ü Geprüft und zu befördern (71 x 14 mm).

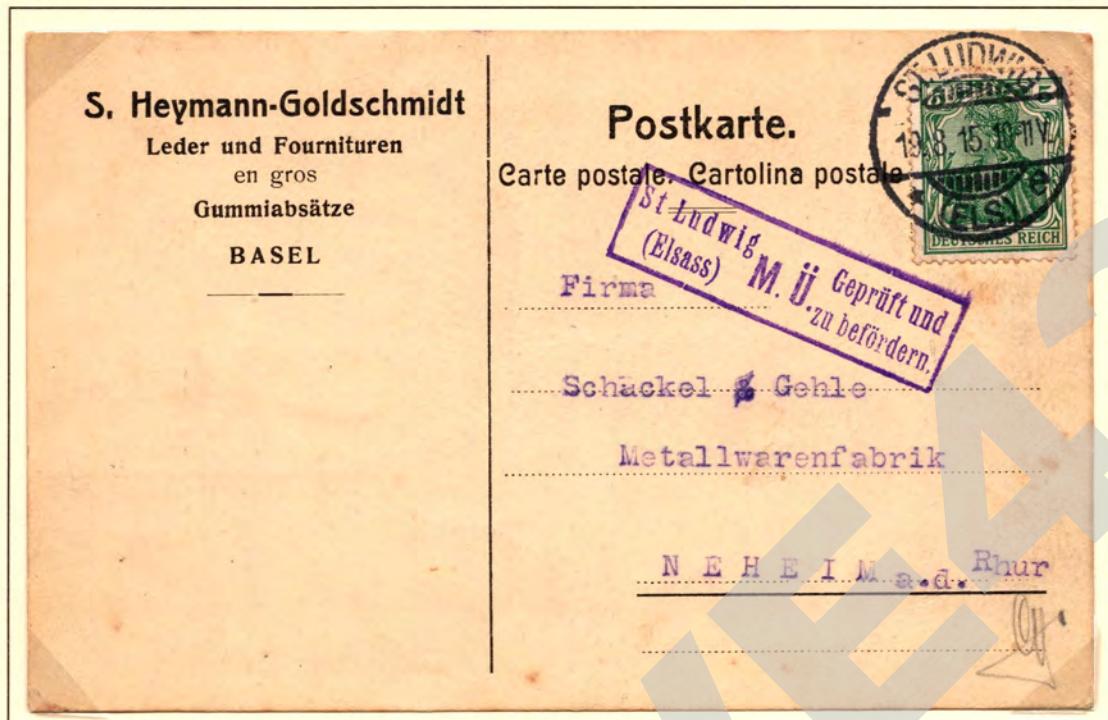


Lettre en franchise de Bruges (Belgique) pour Huningue.
Cachet de censure à l'arrivée: St. Ludwig (Elsass) M. Ü Geprüft und zu befördern (71 x 14 mm).

II. Les cachets.

b. Les cachets de censure du courrier.

Été 1915. Militärische Überwachungsstelle.



*Carte de St-Louis pour Neeheim (Allemagne).
Cachet de censure au départ: St-Ludwig (Elsass) M.U. Geprüft und zu befördern (46 x 13 mm).*



*Lettre de St-Louis du 24.08.1915. Cachet de censure au départ:
St-Ludwig (Elsass) M.U. Geprüft und zu befördern (46 x 13 mm).*

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

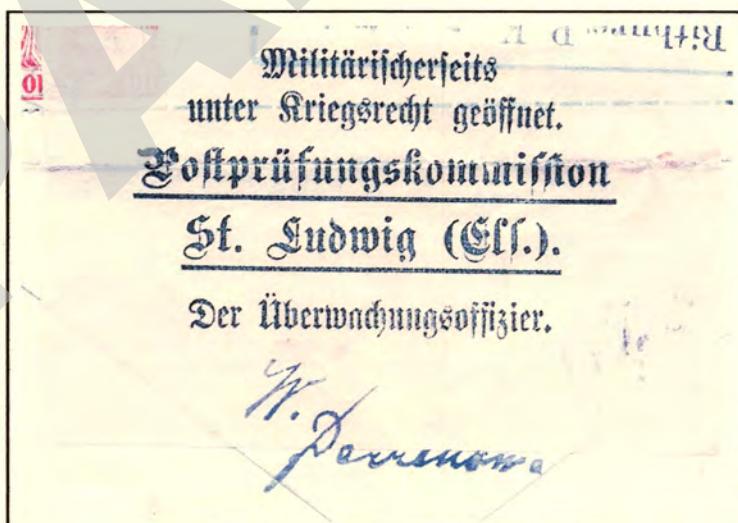
Eté 1915. Militärische Überwachungstelle.

Un cachet de format plus petit fut également utilisé avec toujours la mention: St-Ludwig (Elsass) M.U. Geprüft und zu befördern.

St Ludwig M.U. Geprüft und
(Elsass) zu befördern.



Lettre à destination de St-Louis. Double de censurée au départ à Bitburg puis censurée à l'arrivée à St-Louis. Cachet rectangulaire violet (46 x 13 mm):
St-Ludwig (Elsass) M.U. Geprüft und zu befördern.
Tarif lettre intérieur - 20 gr à 10 Pfennig.



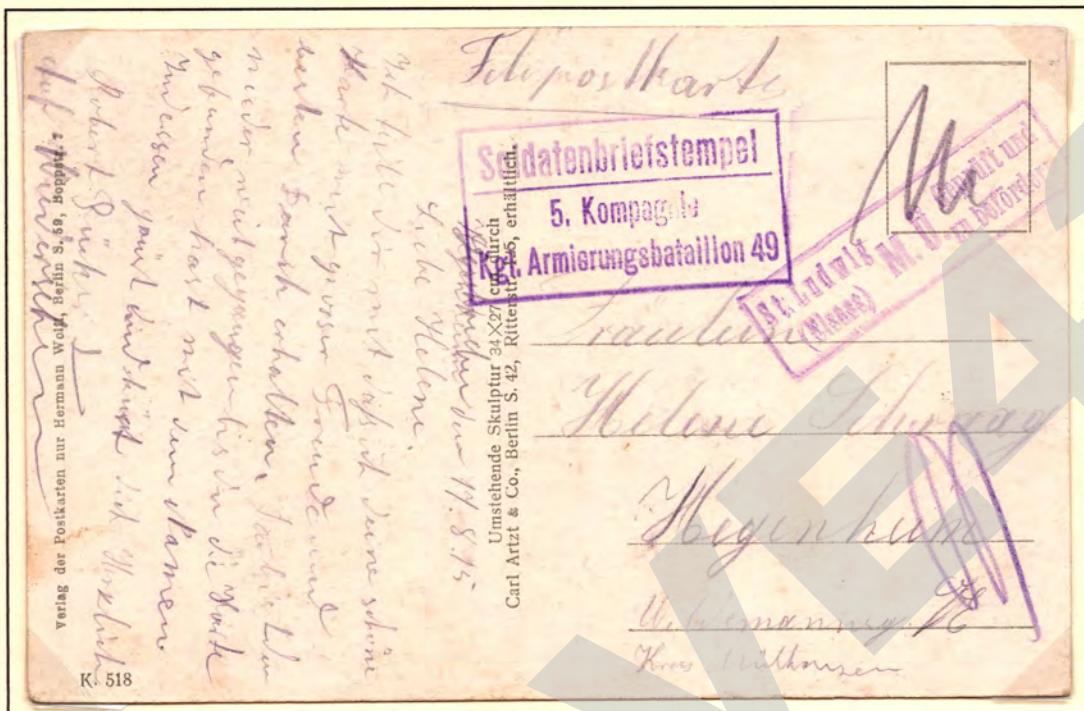
Cette lettre a été ouverte à St-Louis et refermée avec une étiquette de fermeture. Il s'agit de la première étiquette répertoriée à St-Louis, elle porte la mention: Postprüfungskommission (commission de contrôle du courrier). On peut également observer la signature de l'officier censeur sous forme de tampon.

II. Les cachets.

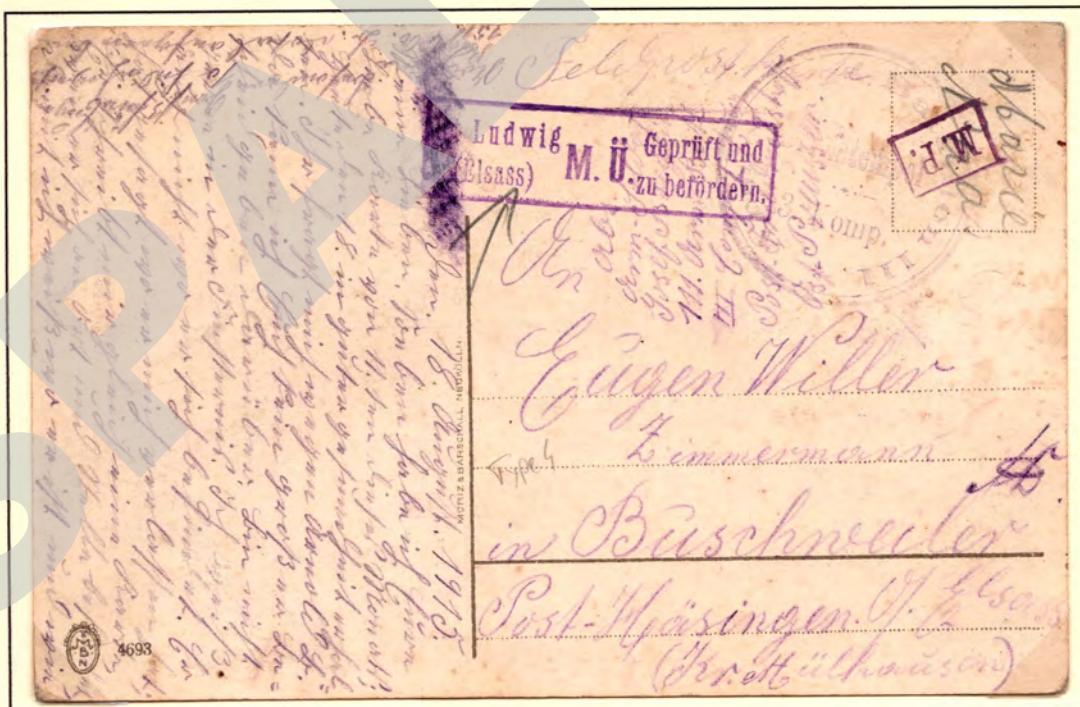
6. Les cachets de censure du courrier.

Eté 1915. Militärische Überwachungsstelle.

Le courrier expédié ou à destination des villages autour de St-Louis sera également censuré au centre de contrôle de St-Louis.



Carte en franchise à destination de Hegenheim. Censurée au centre de contrôle de St-Louis. Cachet de censure rectangulaire violet: St-Ludwig (Elsass) M. Ü. Geprüft und zu befördern.

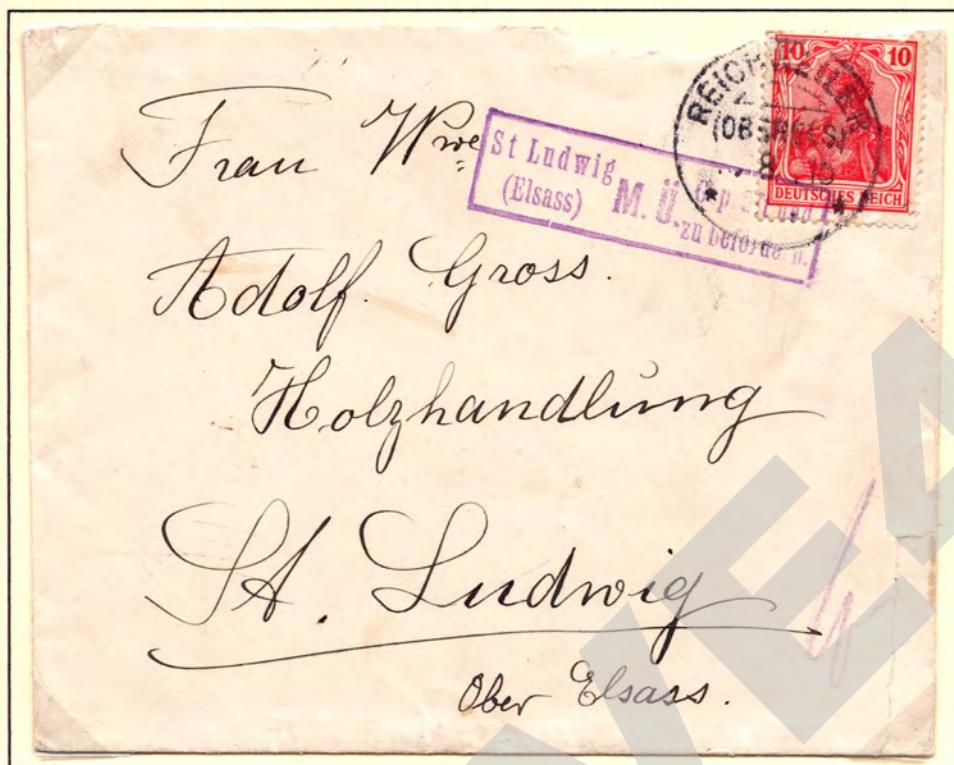


*Carte en franchise à destination de Buchwiller près de Hésingue. Censurée au centre de contrôle de St-Louis. Cachet de censure rectangulaire violet:
St-Ludwig (Elsass) M.Ü. Geprüft und zu befördern.*

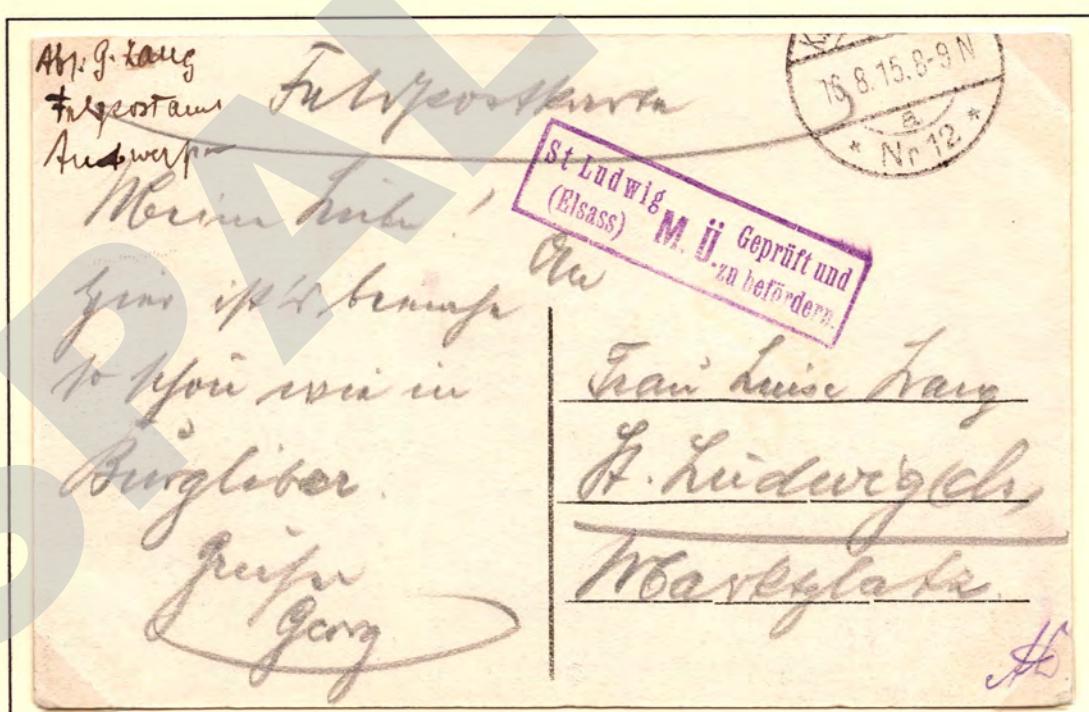
II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Eté 1915. Militärische Überwachungsstelle.



Lettre de Richwiller. La lettre a circulé ouverte et a été censurée à son arrivée à St-Louis.
Cachet rectangulaire violet: St-Ludwig (Elsass) M.U. Geprüft und zu befördern.



Carte en franchise à destination de St-Louis. Cachet de censure à l'arrivée rectangulaire violet: St-Ludwig (Elsass) M.U. Geprüft und zu befördern.

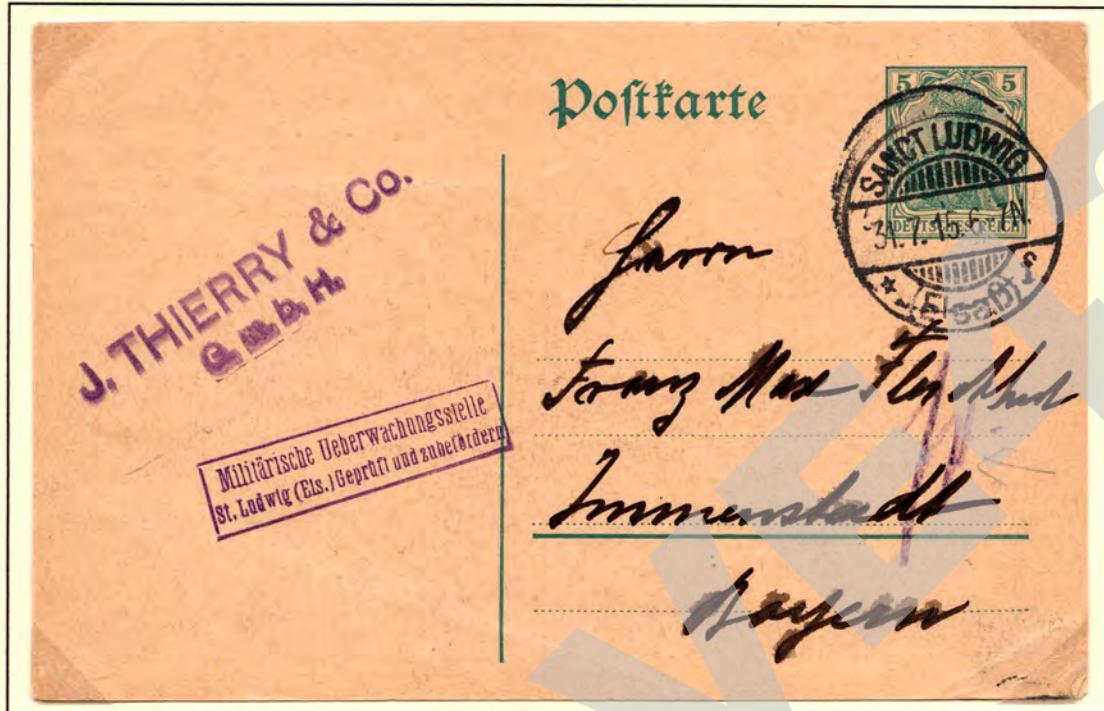
II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Eté 1915. Militärische Überwachungsstelle.

Un cachet avec la mention: « Militärische Ueberwachungsstelle » en toute lettre de 40 x 10 mm sera également utilisé.

Militärische Ueberwachungsstelle
St. Ludwig (Els.) Geprüft und zu befördern



Entier postal à 5 Pfennig de St-Louis. Cachet de censure rectangulaire violet 40 x 10 mm :
Militärische Ueberwachungstelle. St.Ludwig (Els.) Geprüft und zu befördern.



Entier postal à 5 Pfennig de Richwiller pour St-Louis. Cachet de censure
rectangulaire violet à l'arrivée:
Militärische Ueberwachungstelle. St.Ludwig (Els.) Geprüft und zu befördern.

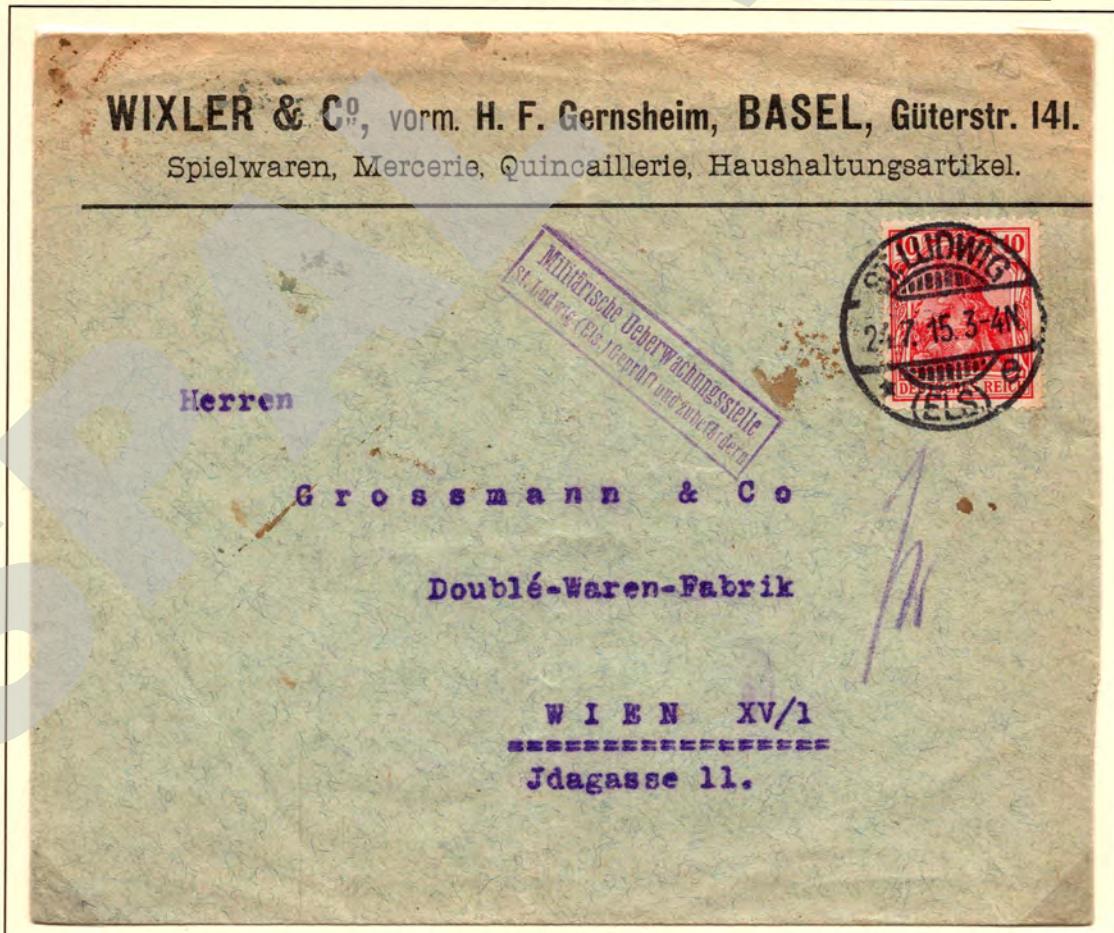
II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Eté 1915. Militärische Überwachungsstelle.



Carte de St-Louis du 27.07.1915 du comité d'aide aux otages de guerre.. Tarif carte postale à 5 Pfennig. Cachet de censure rectangulaire violet 40 x 10 mm : *Militärische Ueberwachungstelle. St. Ludwig (Els.) Geprüft und zu befördern.*

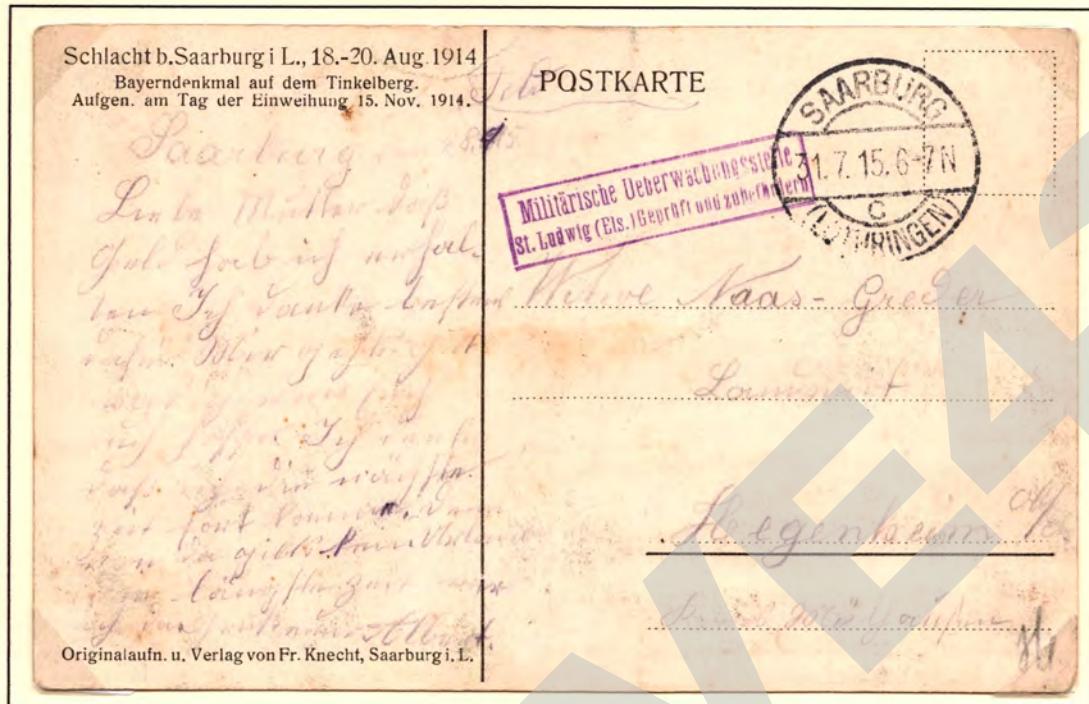


Lettre de St-Louis pour Vienne du 24.07.1915. Tarif lettre moins de 20 gr à 10 Pfennig. Cachet de censure rectangulaire violet 40 x 10 mm : *Militärische Ueberwachungstelle. St. Ludwig (Els.) Geprüft und zu befördern.*

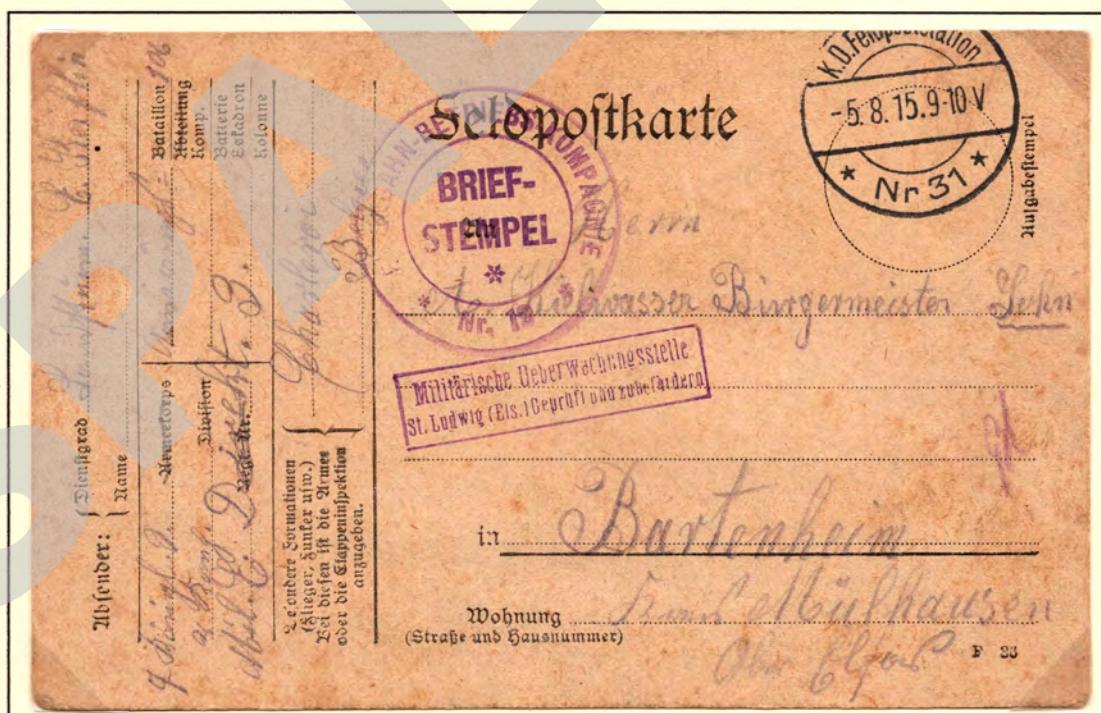
II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Eté 1915. Militärische Überwachungsstelle.



Carte en franchise de Saarbourg à destination de Hégenheim. La carte a été censurée à St-Louis pour Hégenheim.



Carte en franchise de la 19 ème compagnie de chemin de fer à destination de Bartenheim. Censure à l'arrivée de t-Louis pour Bartenheim.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 1.



A la fin de l'automne 1915 un cachet rectangulaire de format 41 x 10 mm fut mis en service avec la mention: St.Ludwig Elsass. P.K. Geprüft und zu befördern. On notera la position du E Elsass par rapport à St-Ludwig et la position de zu légèrement en avant de geprüft. On notera 4 types de ces cachets en fonction de la taille des lettres et de la disposition des mots. Ces cachets se trouveront de diverses couleurs (violet, rouge, bleu, noir).

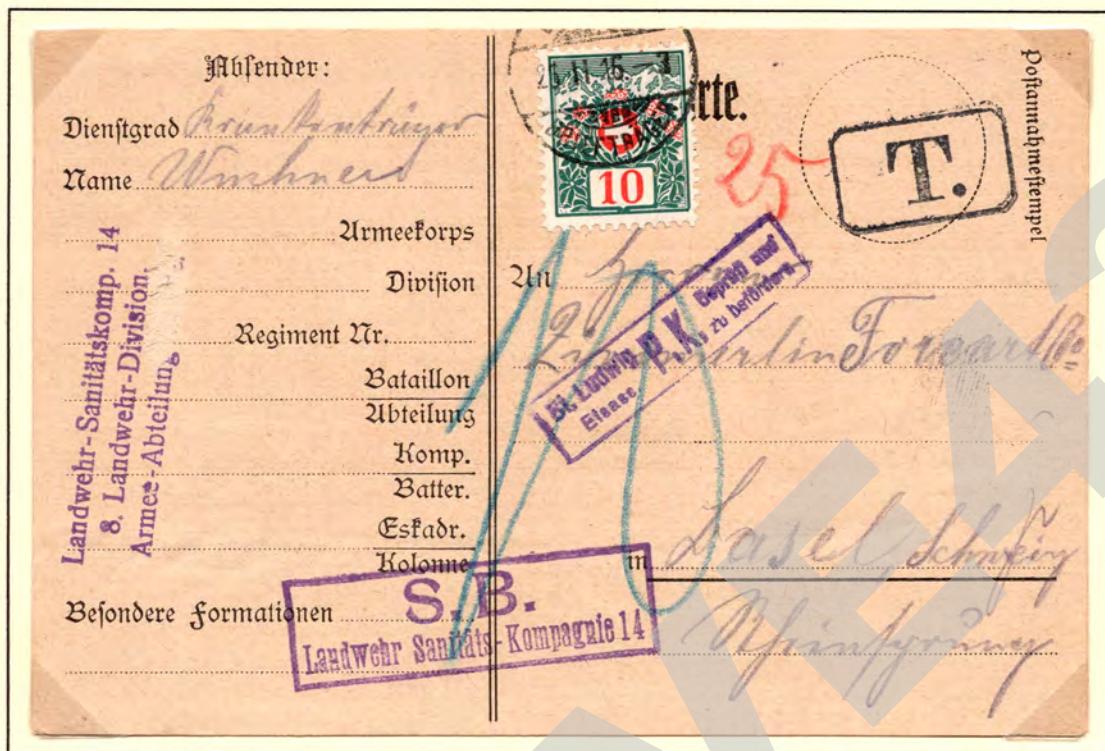


Lettre recommandée expédiée depuis Kowno. Lettre censurée à l'arrivée à St-Louis. Cachet de censure rectangulaire violet: St.Ludwig Elsass. P.K. Geprüft und zu befördern. La lettre est affranchie de 5 timbre au type Germania surchargé: Postgebiet Db Ost.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 1.



Carte en franchise de la compagnie sanitaire numéro 14 à destination de Bâle. Carte censurée à St-Louis. La franchise n'étant pas valable en Suisse, la lettre a été taxée à 10 Rappen.



Entier postal hongrois avec affranchissement complémentaire. Double censure de Feldkirch en Autriche et cachet de censure à l'arrivée à St-Louis.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 1.



Entier postal de Blotzheim du 10.09.1915.
Cachet de censure de St-Louis au type 1 frappé deux fois.

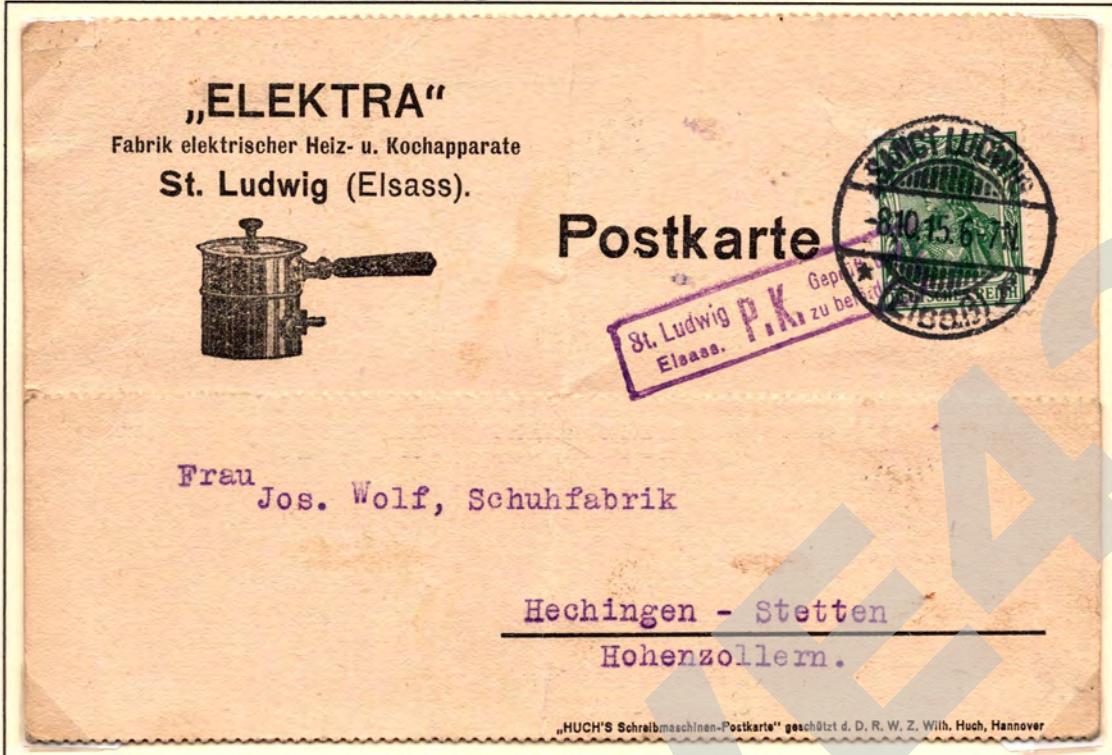


Carte en franchise de Hongrie. Censure de Budapest au départ
et cachet de censure de St-Louis au type 1 violet à l'arrivée.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 1.



Carte publicitaire des établissements Elektra de St-Louis. Carte censurée au départ par un cachet au type 1. Tarif carte postale à 5 Pfennig.



Lettre de l'évêché de Strasbourg à destination de Hegenheim. Double censure de Strasbourg et de St-Louis au type 1 violet.

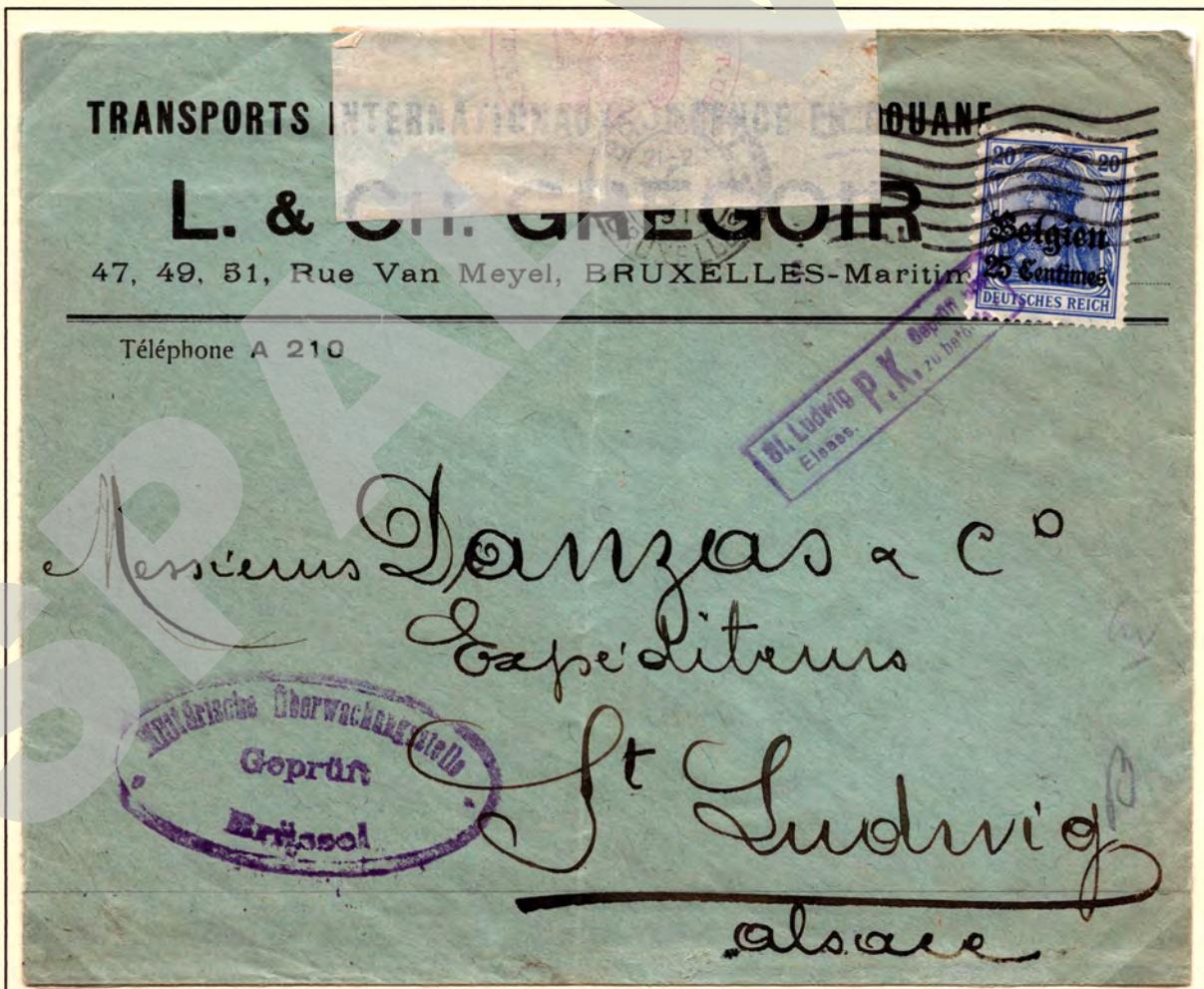
II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 1.



Carte en franchise de la marine impériale allemande du 10.08.1916. Cachet de censure au type 1 violet.

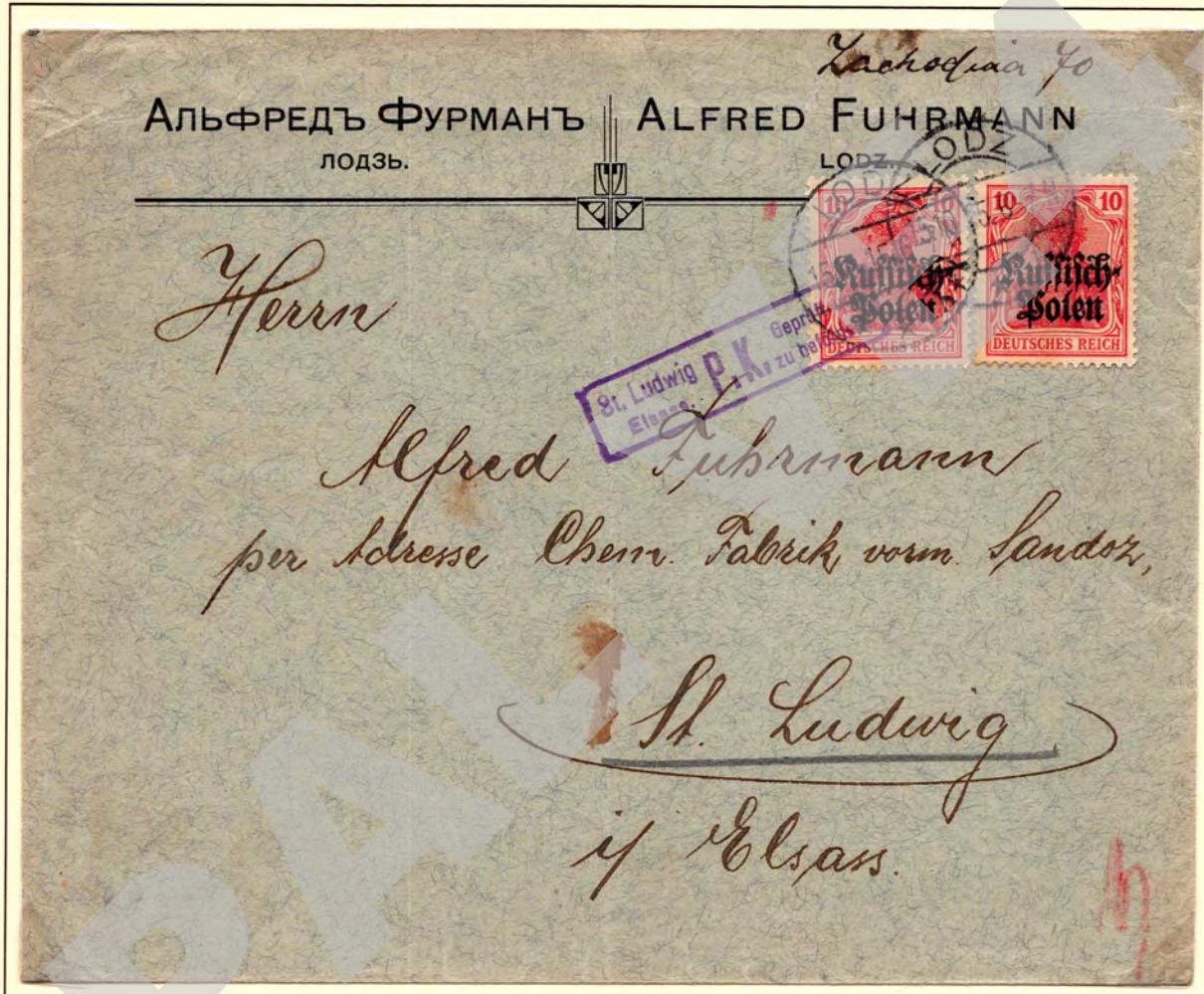


Lettre de Bruxelles à destination de St-Louis. Double censure de Bruxelles et de St-Louis. La lettre a été refermée par une étiquette de fermeture de St-Louis.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 1.



Lettre de Lodz (Pologne) du 15.10.1915 pour St-Louis. Affranchie à 20 Pfennig

Germania surchargée « Russich Polen ».

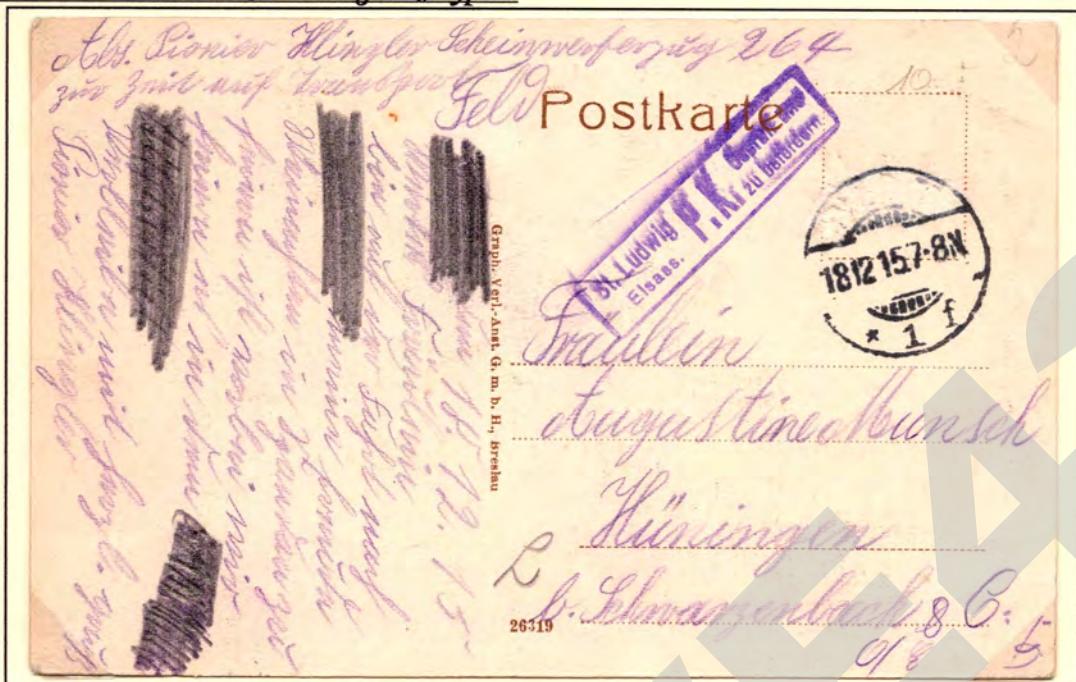
Cachet de censure rectangulaire violet:

St.Ludwig Elsass. P.K. Geprüft und zu befördern.

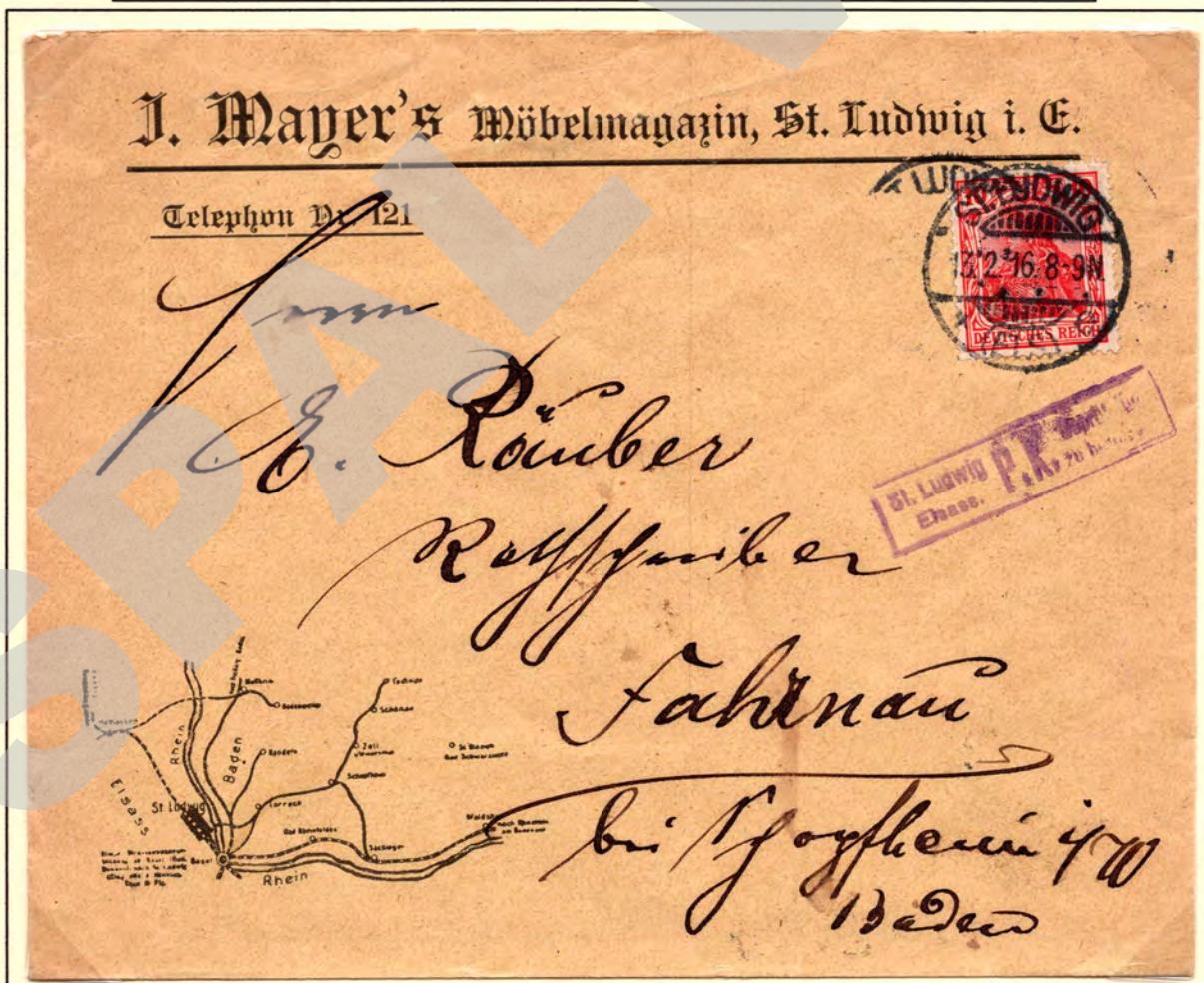
II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 1.



Carte en franchise du 18.12.1915. Cachet de censure à l'arrivée à St-Louis au type 1 violet. Le cachet a été évidé par grattage par le censeur pour rendre impossible la localisation de l'expéditeur ainsi que certaines parties du texte censurées par barrage.

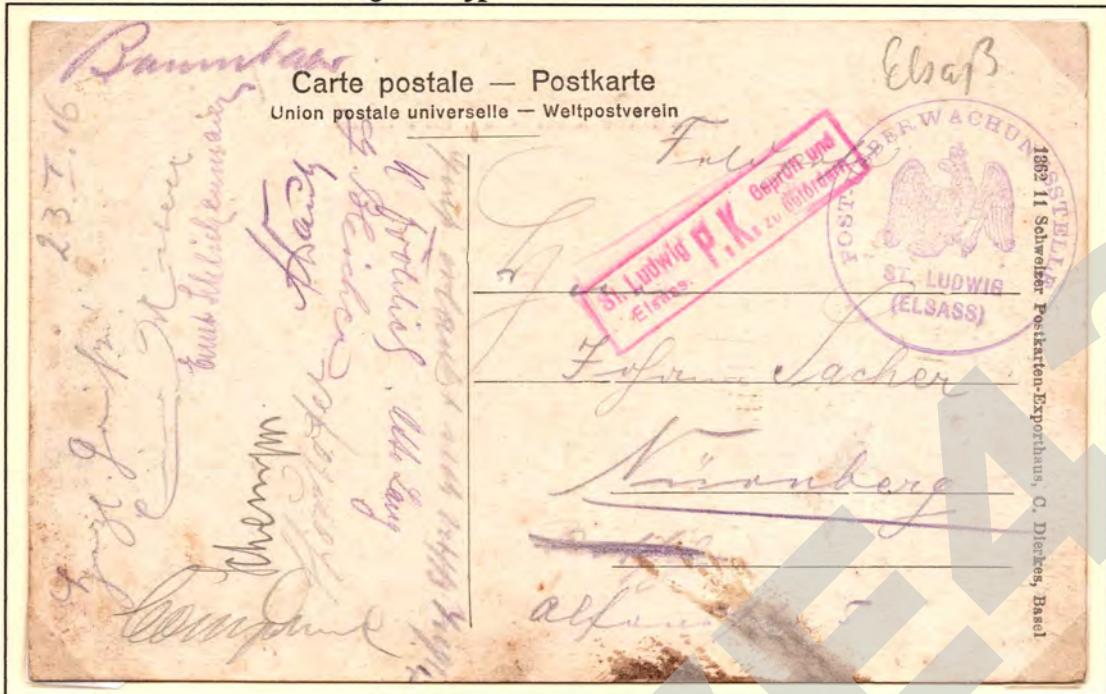


Lettre des établissements Meubles Mayer. La lettre a été présentée ouverte au bureau de censure et censurée par un cachet au type 1 violet.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 1.



Carte en franchise expédiée depuis le centre de contrôle de St-Louis. La carte a été censurée au départ par un cachet rectangulaire rouge au type 1.



Lettre recommandée de Tchécoslovaquie affranchie de timbres au type Germania surchargé: Rüssisch Polen. Lettre censurée à l'arrivée à St-Louis par un cachet rectangulaire rouge au type 1.

Emil Vollmer, Schweizer-Cigarren-Fabriken
Basel, Schweiz, St. Ludwig u. Dürmenach, Elsas.

Postkarte

An

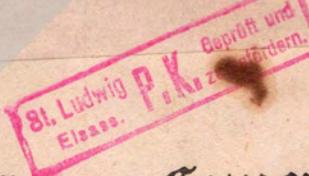
Herrn Max Herz,

Gem. Warengeschäft

in K r u m b a c h (Bayern)



Post-Übernahmestelle St. Ludwig (Elas).
Mitteleuropäischer Postvertrag unter Erteigstreckt geöffnet.



Hochw. Herrn Superior
des Missionshauses Bethlehem

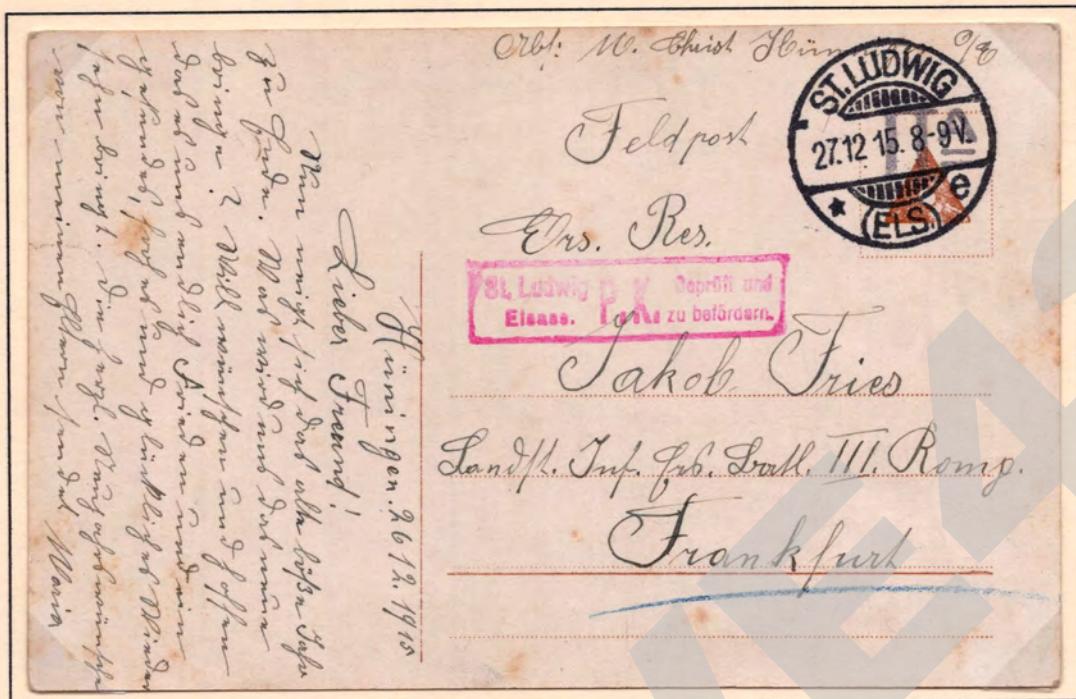
Bureau: St. Ludwig.

(Elas)

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 1.



Carte en franchise de St-Louis du 27.12.1915. Cachet de censure rectangulaire rouge 41 x 10 mm: St.Ludwig Elsass. P.K. Geprüft und zu befördern.



Lettre en franchise de Anvers en Belgique. Cachet de censure rectangulaire rouge au type 1. La lettre a été ouverte à son arrivée à St-Louis et refermée par une étiquette de fermeture.

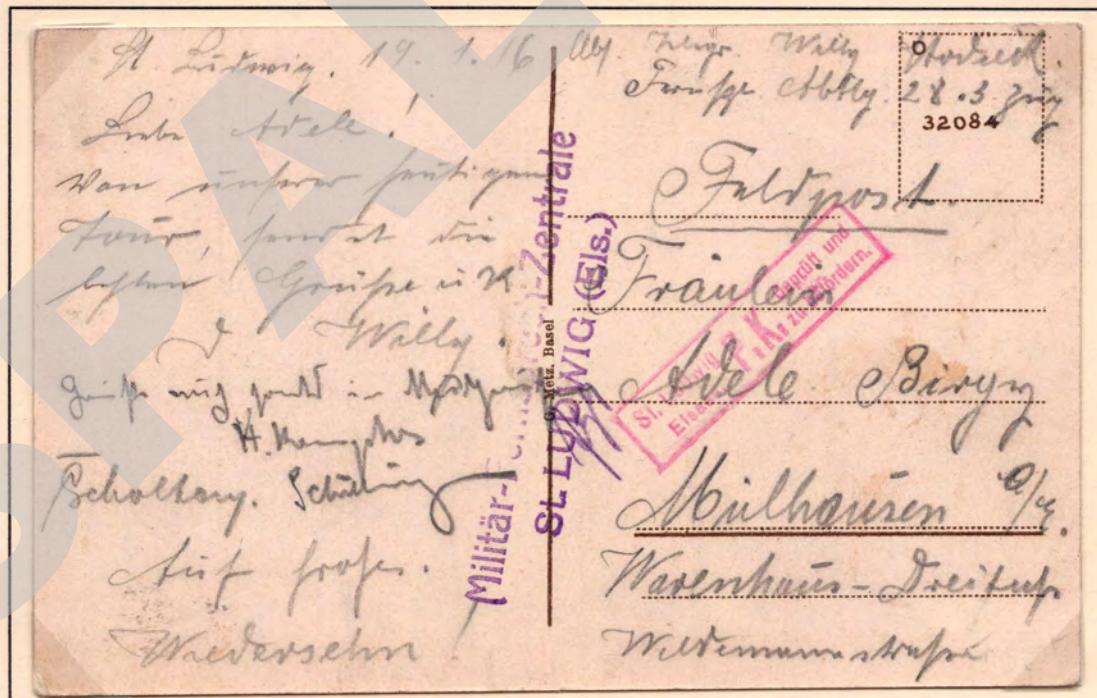
II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 1.



Lettre de Niederrördern pour St-Louis. Cachet de censure au départ de Wissembourg. La lettre a été ouverte à son arrivée à St-Louis et refermée par une étiquette de fermeture. Cachet rectangulaire rouge au type 1.



Carte en franchise de St-Louis expédiée depuis le poste d'émission lointaine (Fernsprech Zentrale). Cachet de censure rectangulaire rouge au départ.

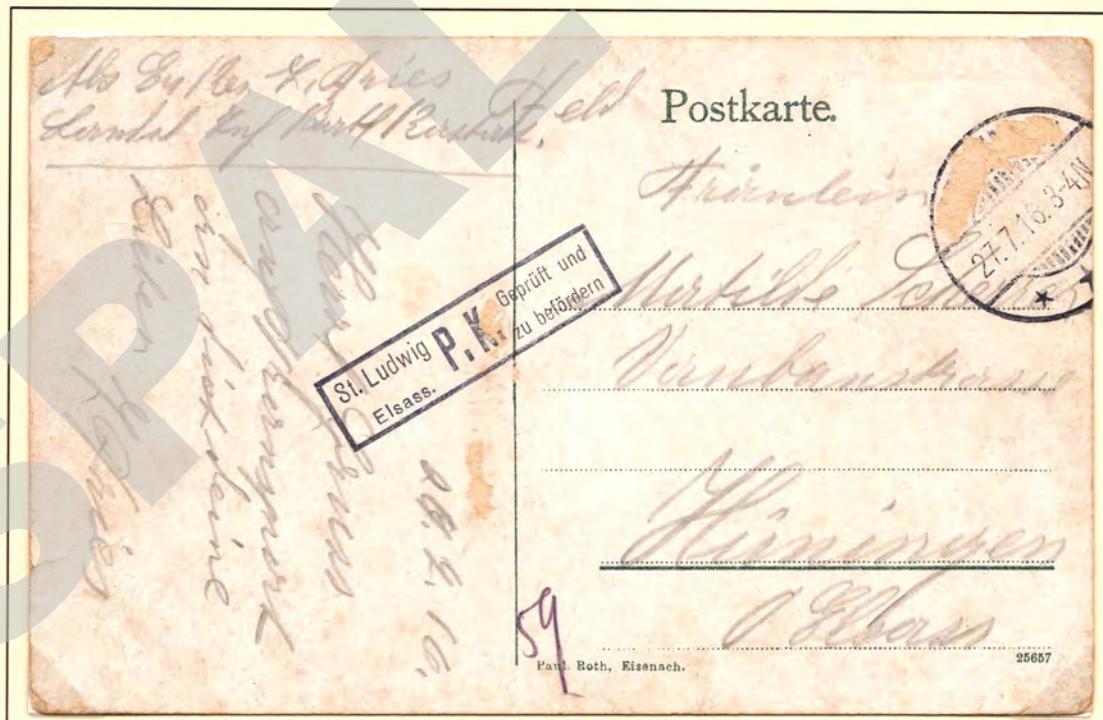
II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 1.



*Carte de Bâle du 08.08.1916 à destination de Huningue.
Double censure de St-Louis au type I en violet et en noir.*



Carte en franchise du 27.07.1916 à destination de Huningue dont le cachet a été censuré par grattage. La carte porte un cachet de censure rectangulaire noir au type 1.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 1.



Carte de Strasbourg à destination de Huningue censurée à l'arrivée par un cachet rectangulaire bleu au type 1.



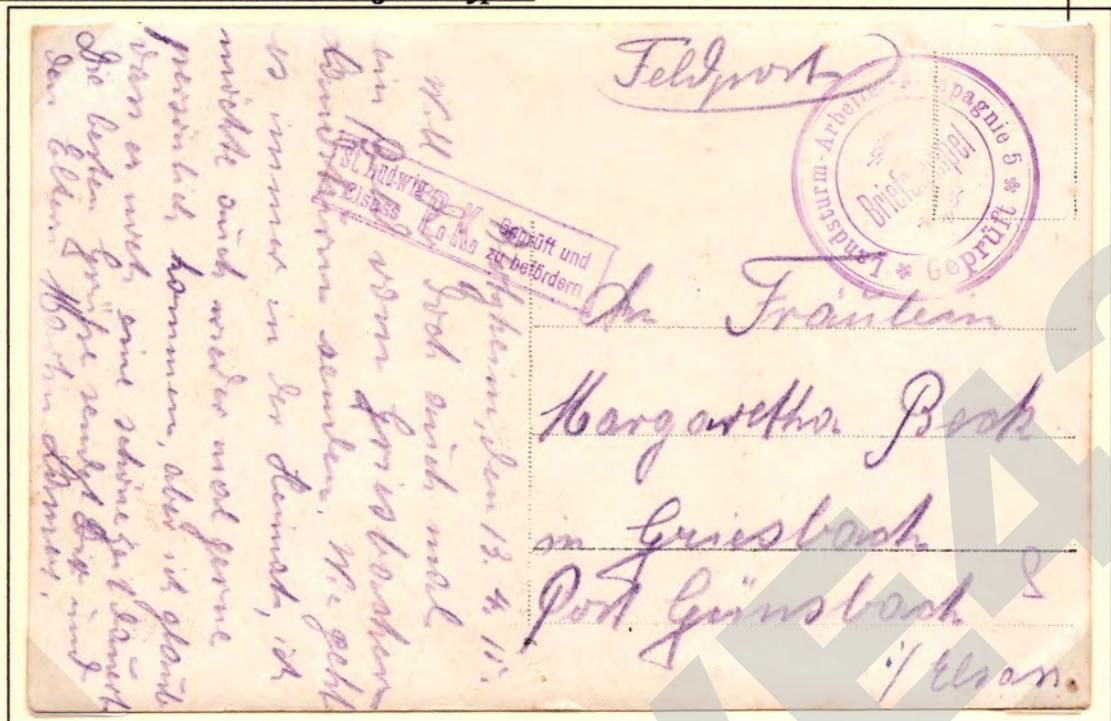
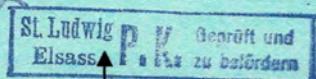
*Carte en franchise de St-Louis du 24.09.1916.,
censurée au départ par un cachet rectangulaire bleu au type 1.*

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 2.

Le type 2 se distingue par la calligraphie du g de St. Ludwig (40 x 10 mm).



Carte en franchise expédiée depuis Blotzheim. Censurée au départ à St-Louis. Cachet rectangulaire violet (40 x 10 mm): St.Ludwig Elsass. P.K Geprüft und zu befördern.

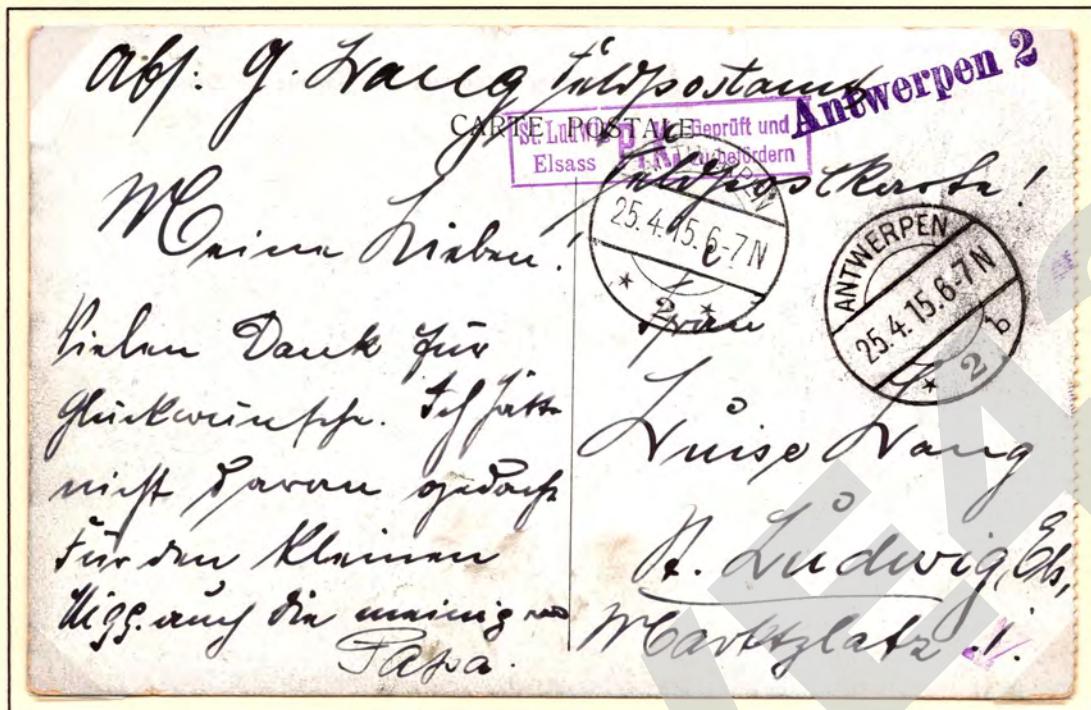


Lettre de Brussel affranchie de timbres au type Germania surchargés Belgien avec valeur modifiée.
Double censure de Aachen et de St-Louis à l'arrivée. Cachet violet rectangulaire au type 2.

II. Les cachets.

b. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 2.



Carte en franchise expédiée depuis Anvers. Cachet de censure rectangulaire violet au type 2 à l'arrivée à St-Louis.



Carte publicitaire affranchie par un timbre perforé de la pharmacie Geiger de St.Louis. Cachet de censure rectangulaire violet au type 2 au départ et censure de Strasbourg à l'arrivée.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 2.



Lettre de Bavière censurée à l'arrivée à St-Louis par un cachet violet au type 2.



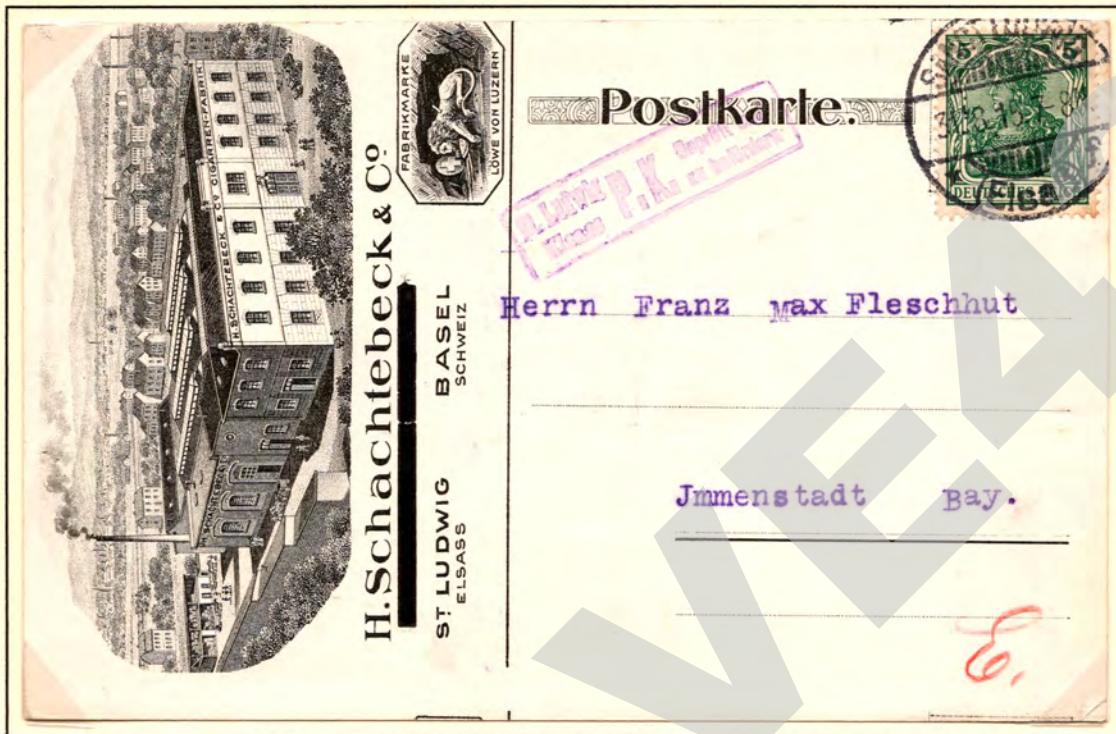
Lettre en francise de Hegenheim. Lettre présentée ouverte au bureau de poste. Cachet de censure au type 2. On remarque sur les deux lettres la signature du censeur en rouge

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 2.

Durant le mois de février 1916, on note une usure significative du cachet qui commence à s'incurver et à devenir moins lisible.



Carte postale publicitaire des établissements H. Schachtebeck, Cachet rectangulaire violet au type 2 au départ. Le cachet de censure est usé.



Carte en franchise du 04.02.1916 expédiée depuis la « Kommandantur » de Sélestat.
Le cachet de censure au type 2 à l'arrivé est nettement moins lisible

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 2.



Lettre en franchise du 04.02.1916. La lettre a été ouverte à son arrivée à St-Louis et refermée par une étiquette de fermeture. Le cachet de censure au type 2 est incurvé.



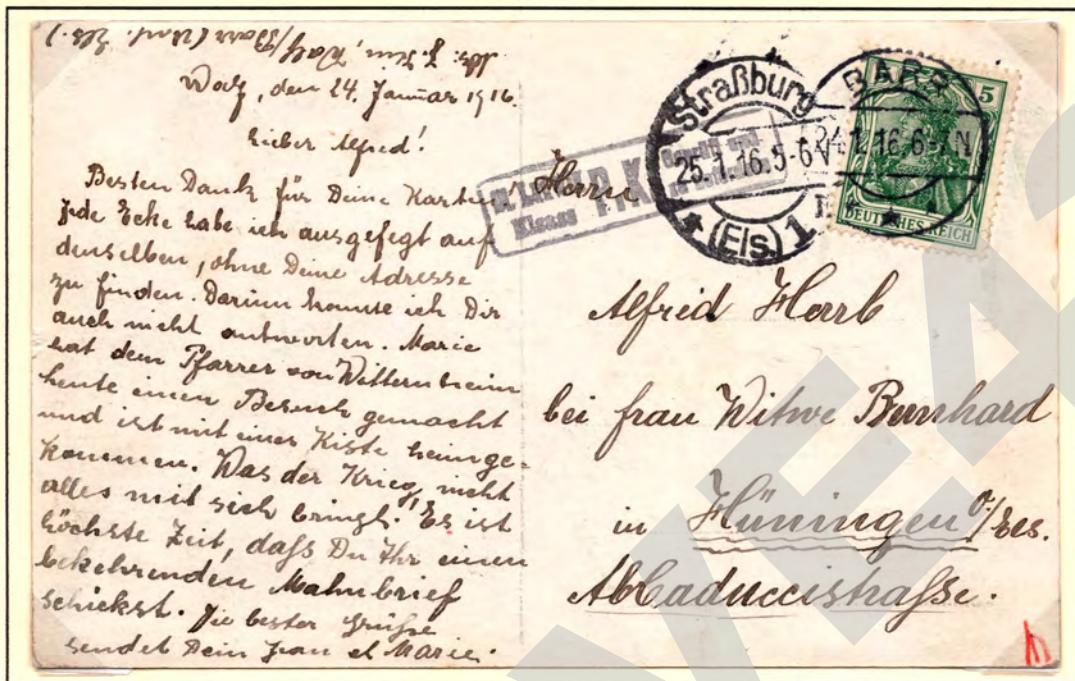
Carte en franchise du 05.02.1916. le cachet de censure à l'arrivée est incurvé.

II. Les cachets.

b. Les cachets de censure du courrier.

Automne 1915 à automne 1916. St-Ludwig P.K. Type 2.

Le cachet au type 2 sera également frappé en noir.



Carte de Barr du 24.01.1916. Censurée à l'arrivée à St-Louis.
Cachet encadré noir au type 2.



Carte de Benfeld. Double censure de Strasbourg au départ et à l'arrivée à St-Louis cachet au type 2 frappé à l'encre noire.

II. Les cachets.

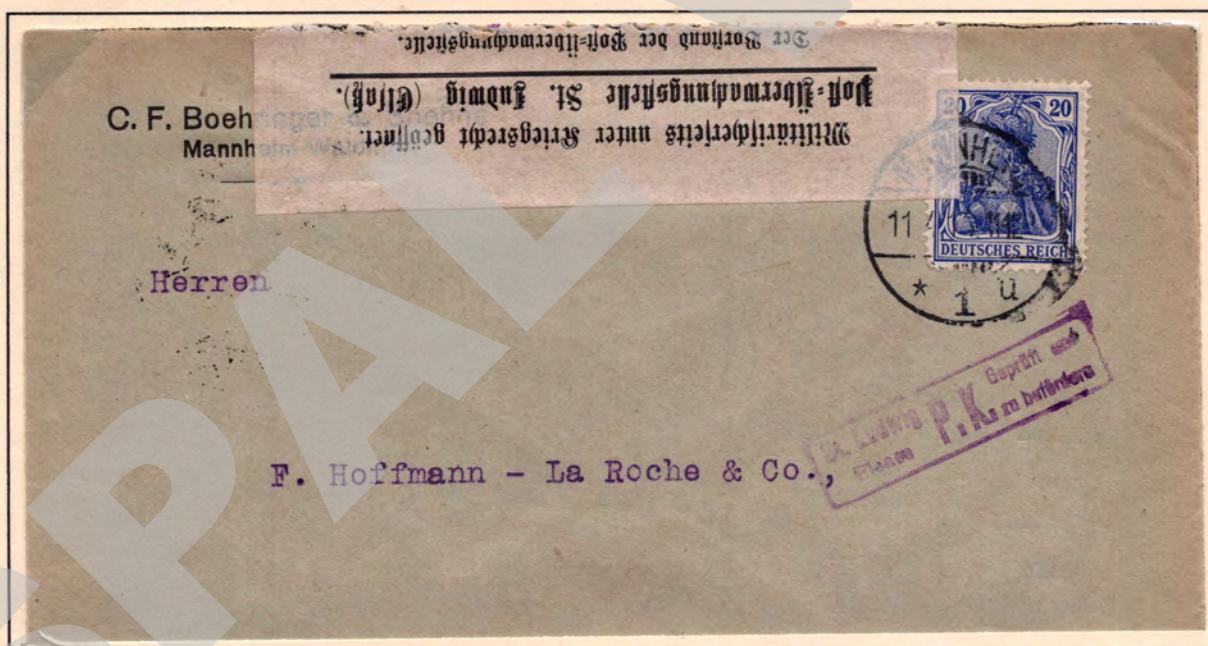
6. Les cachets de censure du courrier.

Eté 1916 à printemps 1917. St-Ludwig P.K. Type 3.



Le cachet au type se distingue par la position du Z par rapport au G de Geprüft Il n'y a pas de point après Elsass

Lettre de Frankenberg. Tarif lettre pour l'étranger moins de 20 gr. Lettre censurée lors de son passage à St-Louis par un cachet au type 1 violet.



Lettre de Mannheim pour Bâle. La lettre a été ouverte lors de son passage à St-Louis et refermée par une étiquette de fermeture. Cachet de censure St-Louis au type 1 violet.



La lettre porte au dos le cachet de censure au départ de Mannheim. On notera également la signature du censeur, l'officier Hecht.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Eté 1916 à printemps 1917. St-Ludwig P.K. Type 3.



Carte de Lörrach pour Huningue. Double censure de Lörrach au départ et de St-louis au type 3 à l'arrivée.



Lettre du 08.04.1916 à destination de St-Louis. Cachet de censure violet de St-Louis au type 3 et étiquette de fermeture. Tarif lettre intérieur moins de 20 gr à 10 Pfennig.

II. Les cachets.

b. Les cachets de censure du courrier.

Hiver 1916 à hiver 1918. Type 4.



Carte express de la mairie de St-Louis du 15.02.1918. Triple censure de St-Louis au départ au type 4 violet puis de Mulhouse et de Colmar à l'arrivée.



Lettre recommandée de Munich (Bavière) du 29.08.1916.

Cachet de censure à l'arrivée au type 4 violet.

II. Les cachets.

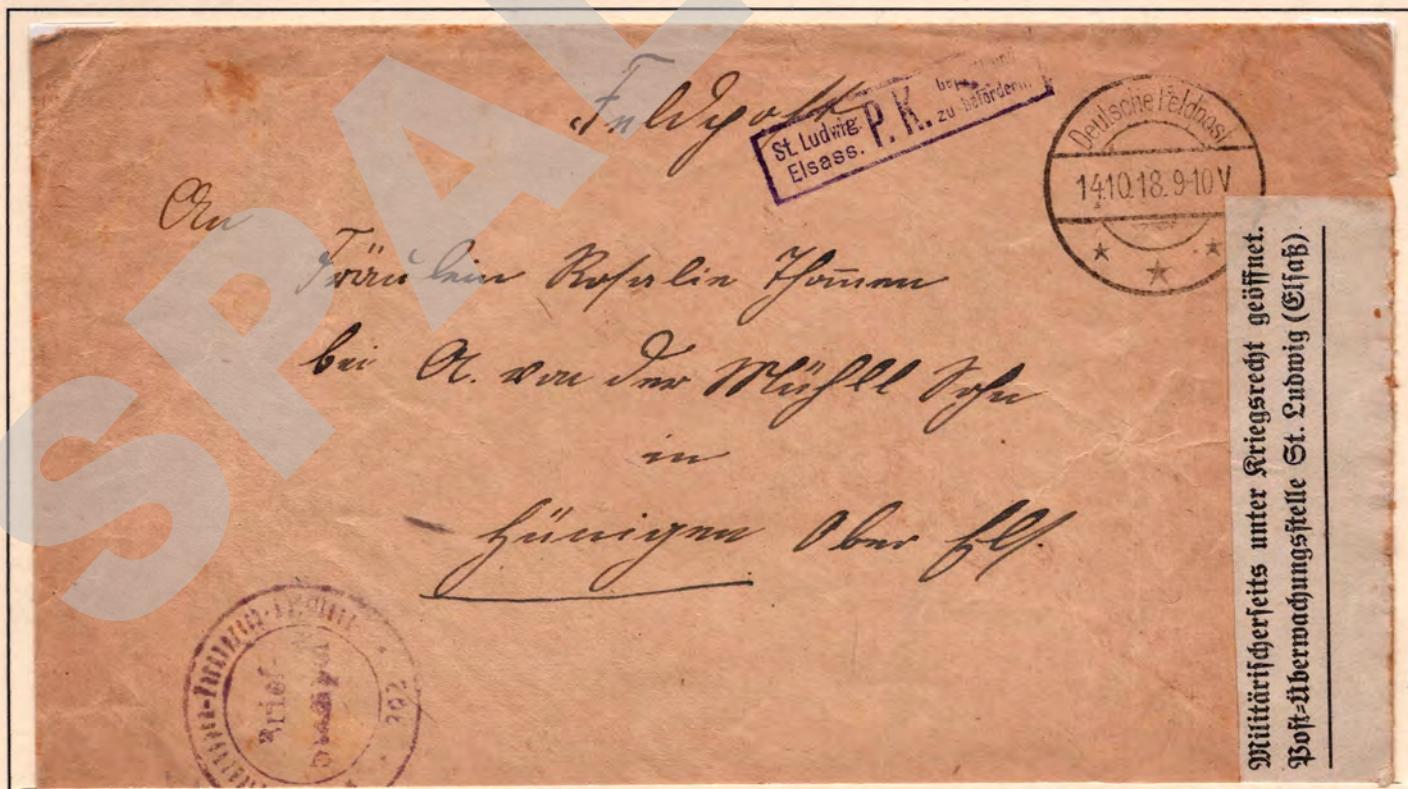
6. Les cachets de censure du courrier.

Hiver 1916 à hiver 1918 Type 4.

Le cachet au type 4 se reconnaît par la calligraphie du g de St-Ludwig et les points après le g de Ludwig et le s de



Lettre expédiée depuis la poste de St-Louis à destination de Bâle (tarif frontalier à 15 pfennig). Cachet de censure rectangulaire violet (39 x 9.5 mm): St.Ludwig Elsass. P.K. Geprüft und zu befördern

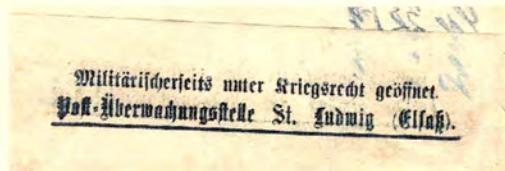


Lettre en franchise du 14.10.1918 à destination de St-Louis. Lettre ouverte à l'arrivée et refermée par une étiquette de fermeture et cachet de censure rectangulaire violet au type 4.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Hiver 1916 à hiver 1918 Type 4.



Lettre en franchise à destination de St-Louis.
Double censure de Strasbourg et de St-Louis au type 4. La lettre a été refermée par une étiquette de fermeture.



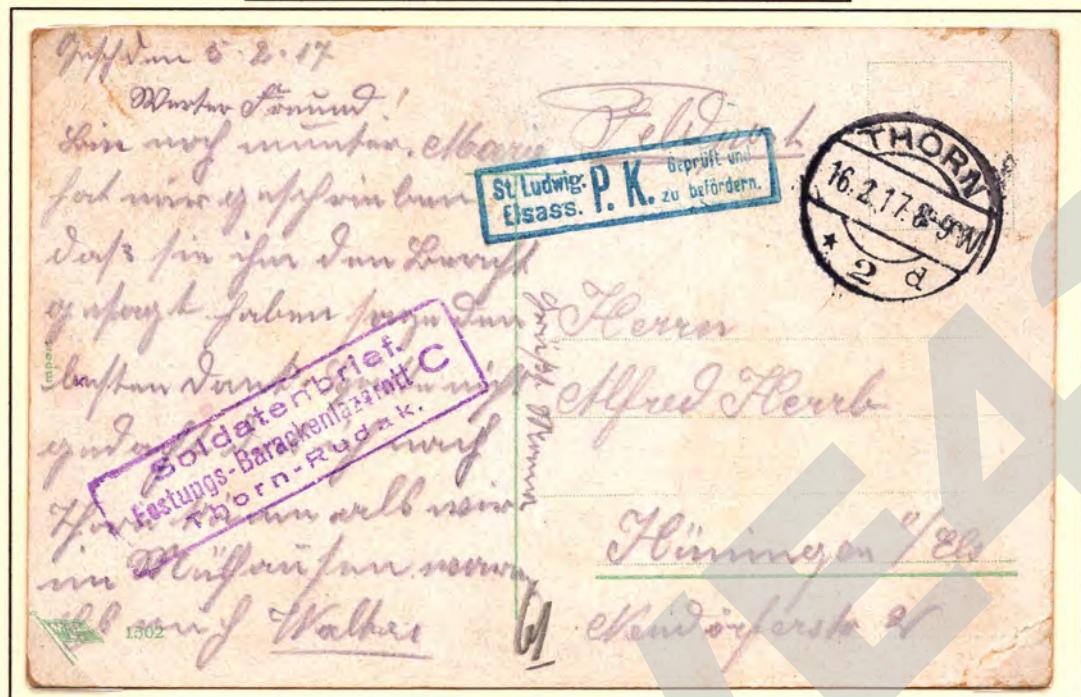
Lettre de la mairie de St-Louis à destination de Mulhouse. Lettre présentée ouverte au bureau de poste et censurée par un cachet rectangulaire violet au type 4.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Hiver 1916 à hiver 1918 Type 4.

Le cachet au type 4 fut également frappé en bleu.



Carte en franchise expédiée depuis le « Lazarett » de Thorn en Allemagne à destination de Huningue. Cachet de censure rectangulaire bleu au type 4.



Lettre en franchise expédiée depuis la « Kommandatur » (état major) de St-Louis. Cachet de censure rectangulaire bleu au type 4.

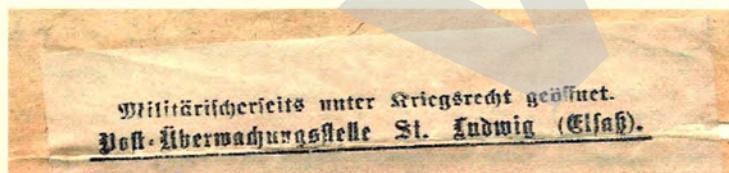
II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Hiver 1916 à hiver 1918 Type 4.



Lettre en francise expédiée depuis St-Louis le 23.01.1917. Courrier présenté ouvert au bureau de poste. Cachet rectangulaire bleu au type 4 et cachet rouge: Auslandsbrief. Lettre pour l'étranger



Lettre de Strasbourg du 7.2.1917. Double censure de Strasbourg et de St-Louis au type 4 bleu. La lettre a été ouverte à son arrivée à St-Louis et refermée par une étiquette de fermeture. Elle porte également la mention manuscrite: Zurück (retour à l'envoyeur).

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Hiver 1916 à hiver 1918 Type 4.



Carte de Hésingue pour Strasbourg du 02.01.1917.

Cachet de censure rectangulaire bleu au type 4.



Carte de St-Louis pour Lambach (Allemagne) du 13.03.1917.

Cachet de censure rectangulaire bleu au type 4.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Hiver 1916 à hiver 1918 Type 4.



Lettre en franchise du centre technique de la marine impériale allemande du 01.05.1918 (les timbres surchargés sont inutiles et donc non oblitérés). Cachet de censure au type 4 violet et étiquette de fermeture de St-Louis.



Lettre de Huningue du 25.07.1917. Lettre présentée ouverte au bureau de poste et censurée par un cachet rectangulaire violet au type 4.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Hiver 1916 à hiver 1918 Type 4.



Lettre de Graz en Autriche pour St-Louis du 01.05.1917.

Cachet de censure au type 4 violet de St-Louis..



Carte en franchise pour St-Louis du 07.05.1917. Cachet de censure
rectangulaire violet au type 4 apposé deux fois.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Hiver 1916 à hiver 1918 Type 4.



Entier postal Russe expédié par un prisonnier de guerre à destination de Hegenheim. Double censure Russe et de St-Louis au type 4 violet.



Lettre de Bâle pour Huningue. La lettre a voyagée ouverte et a été censurée à l'arrivée par un cachet rectangulaire violet au type 4.

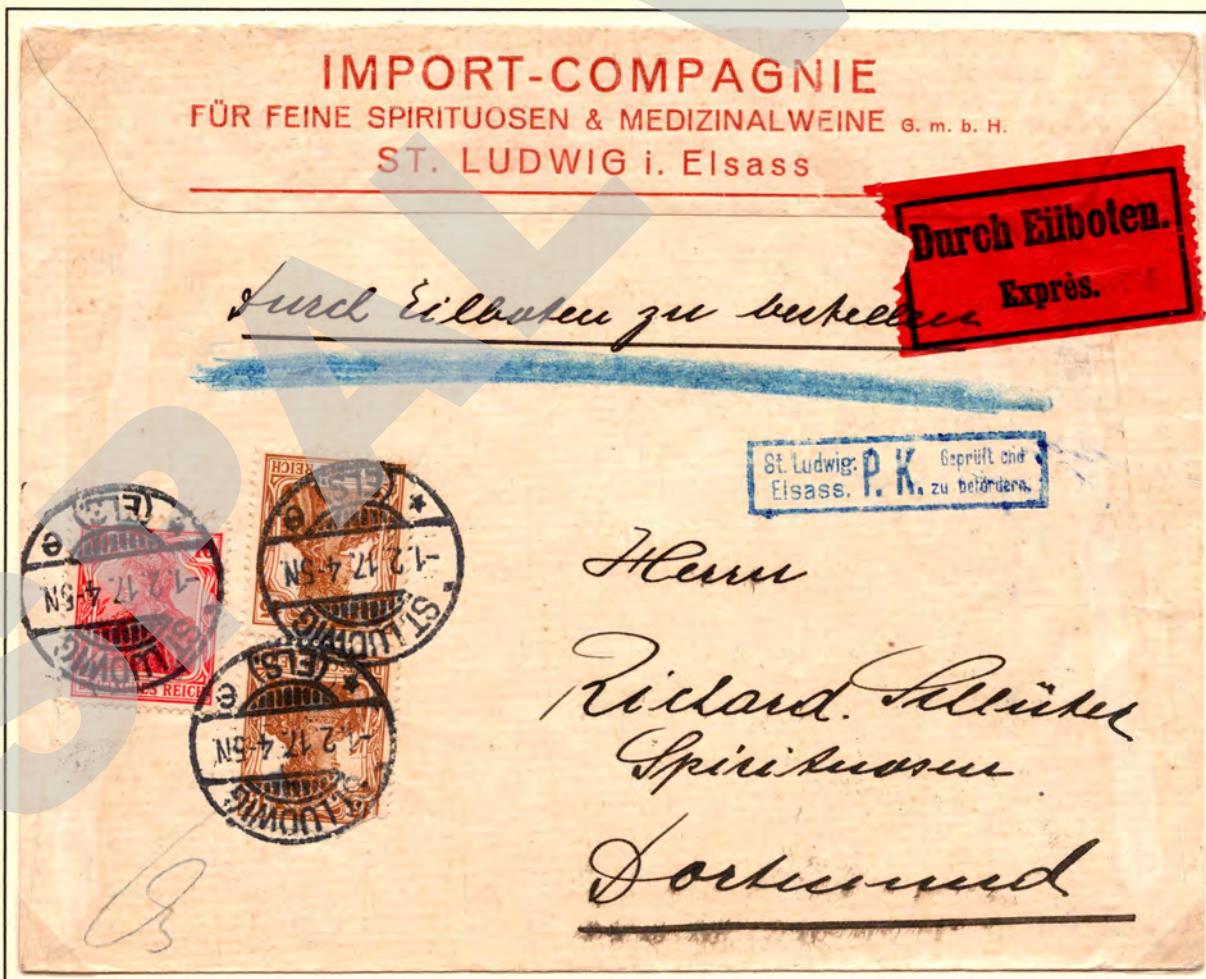
II. Les cachets.

b. Les cachets de censure du courrier.

Hiver 1916 à hiver 1918 Type 4.



Lettre en franchise du 24.03.1917. Courrier présenté ouvert au bureau de poste. Cachet de censure rectangulaire bleu au type



Lettre par express de St-Louis à destination de Dortmund. Courrier présenté ouvert au bureau de poste. Cachet rectangulaire bleu au type 4. Tarif lettre moins de 20 gr à 15 Pfennig et taxe express à 25 Pfennig.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Hiver 1916 à hiver 1918 Type 4.



Lettre par express de Huningue pour Bassenberg. Présentée ouverte au bureau de poste. Cachet de censure bleu au type 4. Tarif du 01.08.1916: 15 Pf lettre de moins de 20 gr plus taxe express de 25 Pf, soit 40 Pfennige au total.



Lettre par express de Huningue pour Bassenberg. Cachet de censure bleu au type 4. Le tarif à 40 Pfennige est composé de deux timbres à 20 Pfennige.

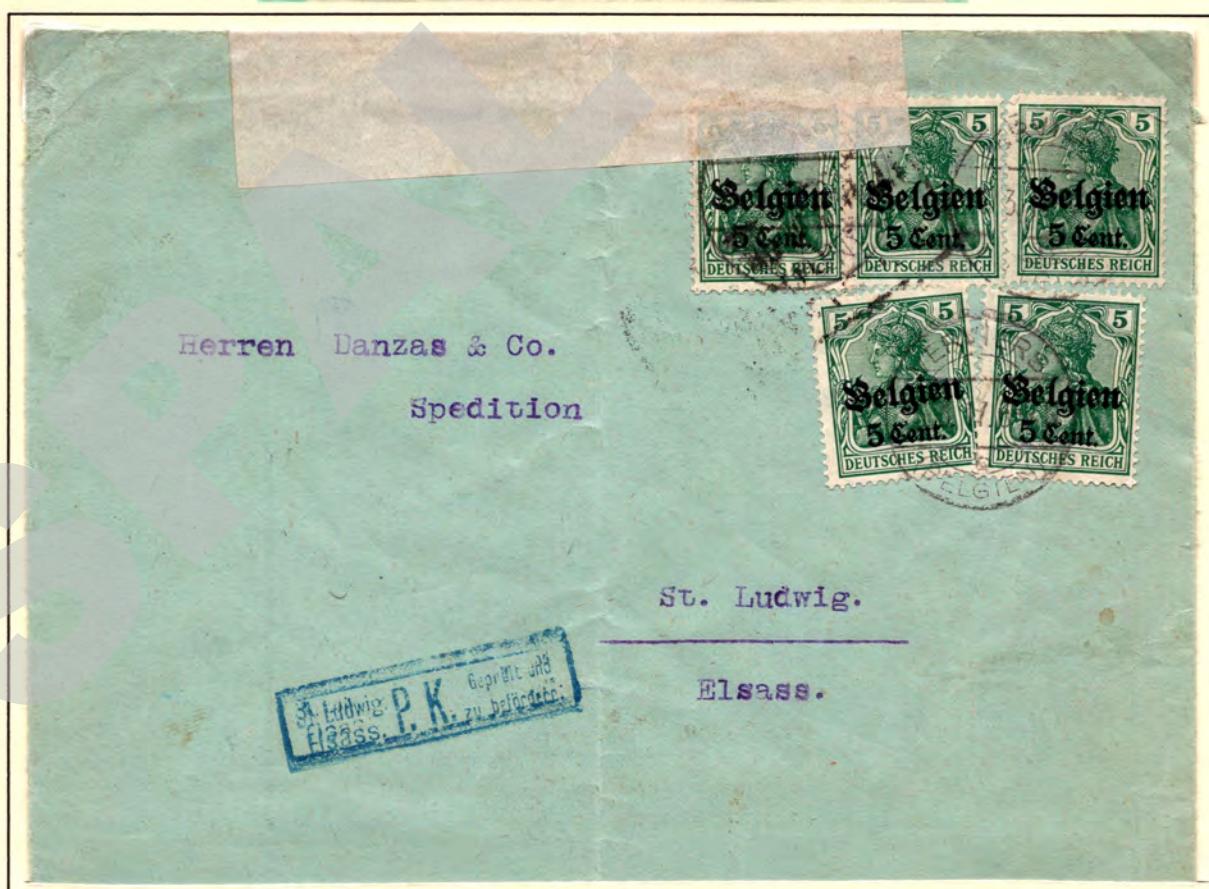
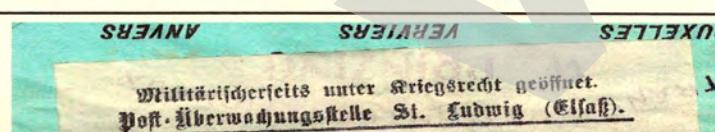
II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Hiver 1916 à hiver 1918 Type 4.



Carte en franchise du 230^e régiment prussien de lanceur de mines à destination de St-Louis. Cachet de censure au type 4 bleu.



Lettre de Vervier en Belgique pour St-Louis. La lettre a été ouverte à son arrivée et refermée par une étiquette de fermeture. Cachet de censure au type 4 bleu. Tarif lettre pour l'étranger de moins de 20 gr. à 25 Pfennige.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Printemps 1915 à hiver 1917.



Lettre de Godesberg (Allemagne) pour Saint-Louis du 05.09.1917. Tarif imprimés à 3 Pfennig. Cachet de censure violet au type 5



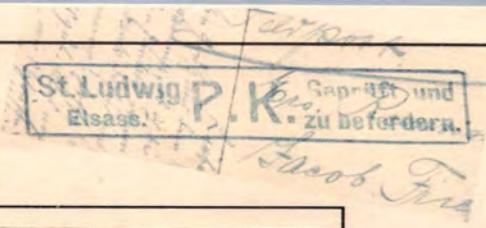
Lettre recommandée de Hegenheim pour Bern. Cachet de censure violet au type 5. Tarif lettre pour l'étranger moins de 20 gr. à 25 Pfennige plus taxe de recommandation à 15 Pfennige soit un total de 40 Pfennige

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Printemps 1915 à hiver 1917.

Un cachet de format plus grand sera également utilisé en violet et en noir (71 x 15 mm).



Lettre par express, expédiée depuis St-Louis le 14.01.1918. Lettre présentée ouverte au bureau de poste. Cachet de censure au départ au type 5 rectangulaire violet (71 x 15 mm). Tarif lettre moins de 20 gr à 15 Pfennig et taxe express à 25 Pfennig.

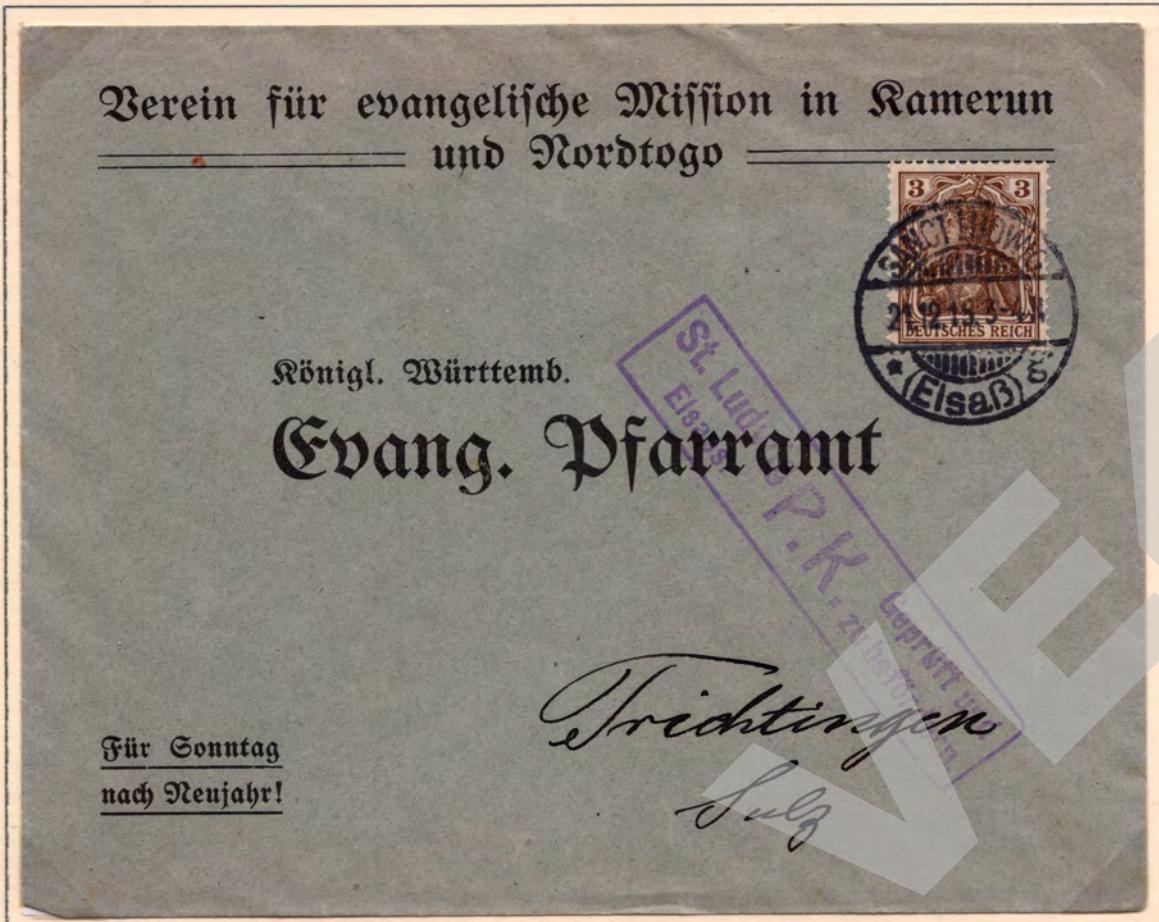


Lettre de Bâle, expédiée depuis St-Louis à destination de Berlin. Lettre présentée ouverte au bureau de poste. Cachet de censure violet au type 5. Tarif imprimés à 3 Pfennig.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Printemps 1915 à hiver 1917.



Lettre de St-Louis du
21.12.1915 pour Sulz.
Lettre présentée ouverte
au bureau de poste..
Tarif imprimés à 3
Pfennige et cachet de
censure au type 5 violet.



Lettre de
Hegenheim pour
Jettigen du
25.02.1916.
Lettre présentée
ouverte au bureau
de poste.. Tarif
imprimés à 3
Pfennige et cachet
de censure au type
5 violet.

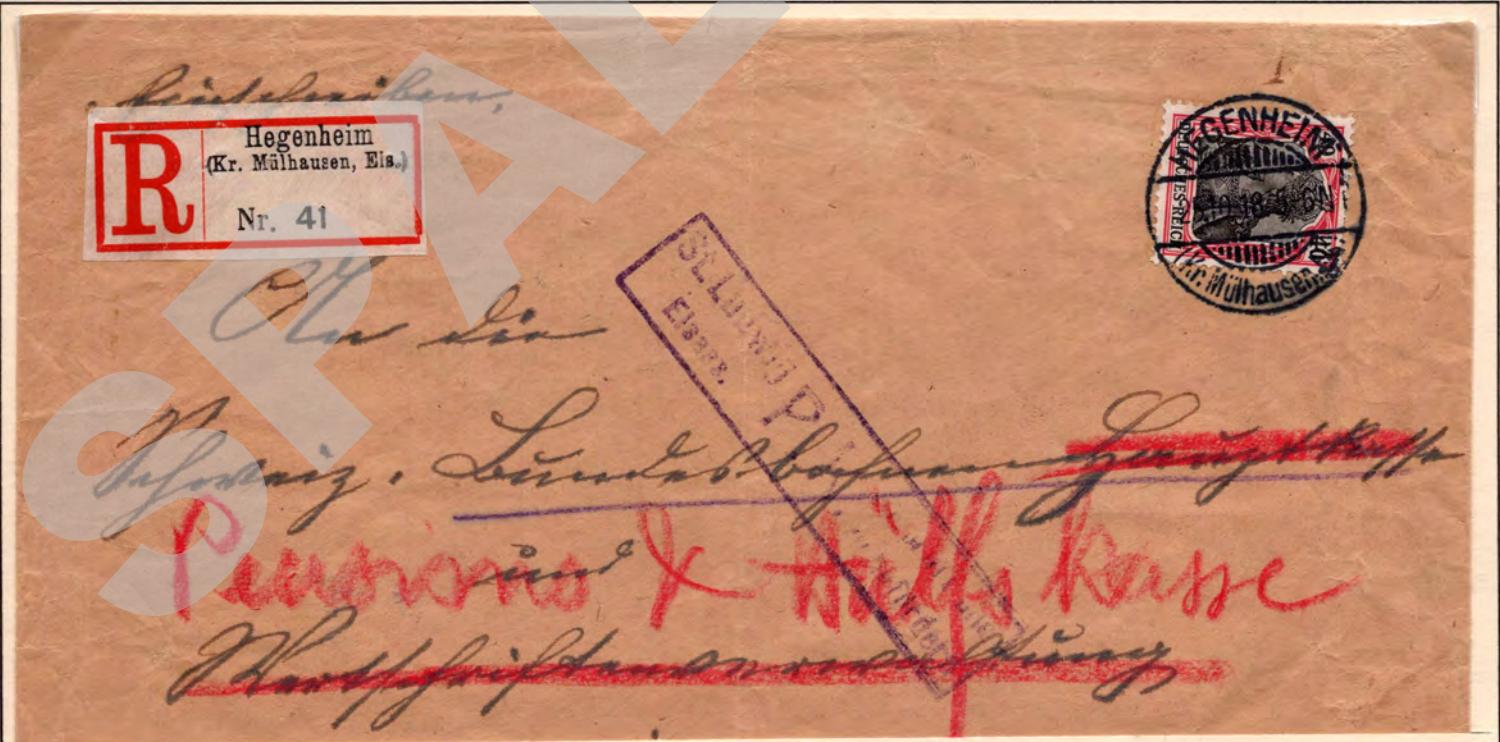
II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Printemps 1915 à hiver 1917.



Même les formulaires de contre remboursement étaient censurés. Cachet au type 5 violet sur formulaire de Göppingen pour Village-Neuf.



Lettre recommandée de Hegenheim pour Bern Cachet de censure violet au type 5. Tarif lettre pour l'étranger moins de 20 gr. à 25 Pfennige plus taxe de recommandation à 15 Pfennige soit un total de 40 Pfennige

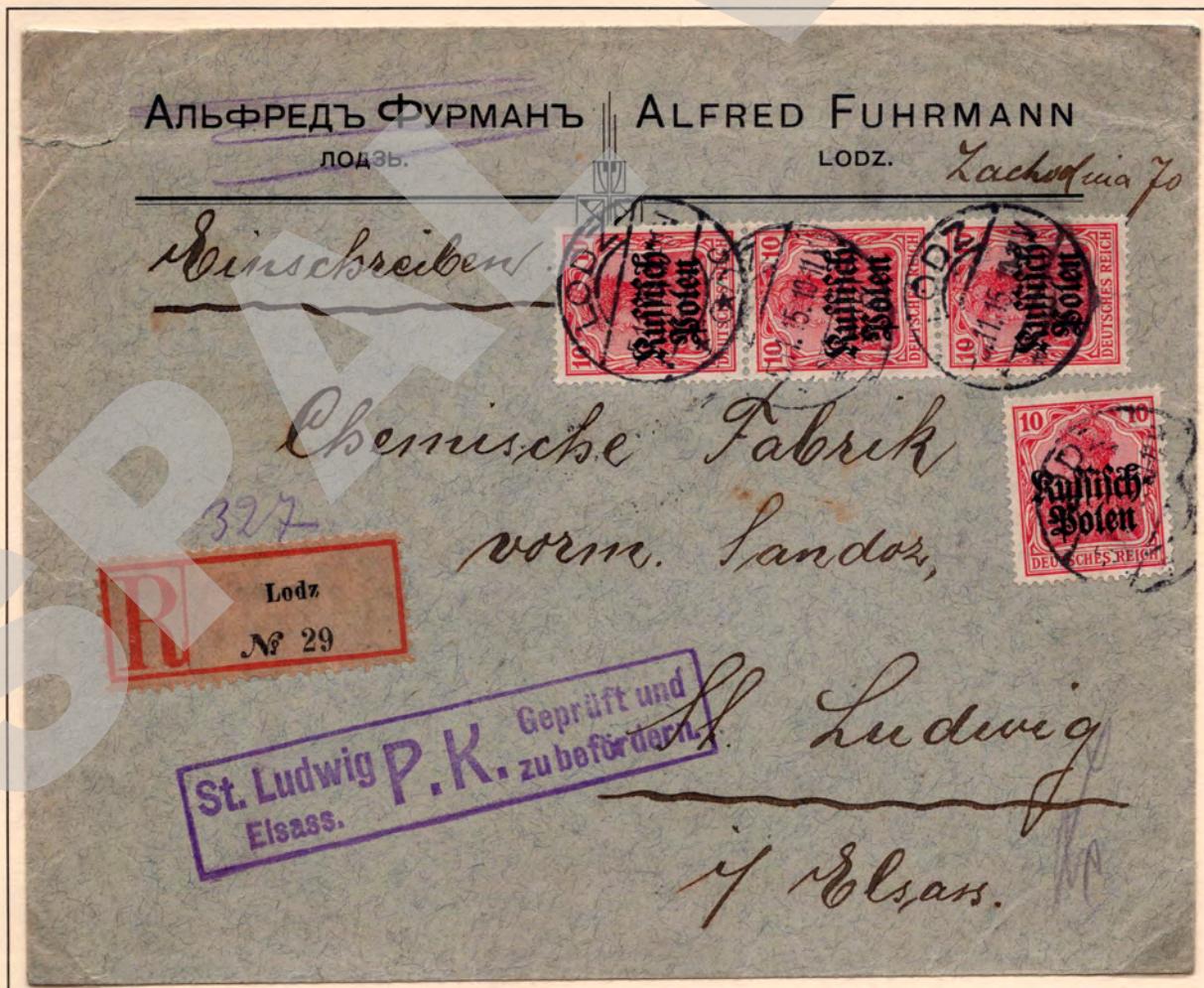
II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Printemps 1915 à hiver 1917.



Bande pour journal expédiée depuis St-Louis pour Oberseemen
(Allemagne) du 16.07.1917.
Cachet de censure violet au type 5.



Lettre recommandée de Lodz (Pologne) pour St-Louis du 08.11.1915.
Cachet de censure violet au type 5.

II. Les cachets.

6. Les cachets de censure du courrier.

Printemps 1915 à hiver 1917.



Carte de Hüningen pour Hüningen. Cachet de censure au type 5 frappé en noir. Tarif carte postale moins de 5 mots à 3 pfennige.



Carte en franchise expédiée depuis Hüningen. Cachet de censure au type 5 noir frappé au départ.

II. Les cachets.

c. Les cachets de censure des colis postaux:

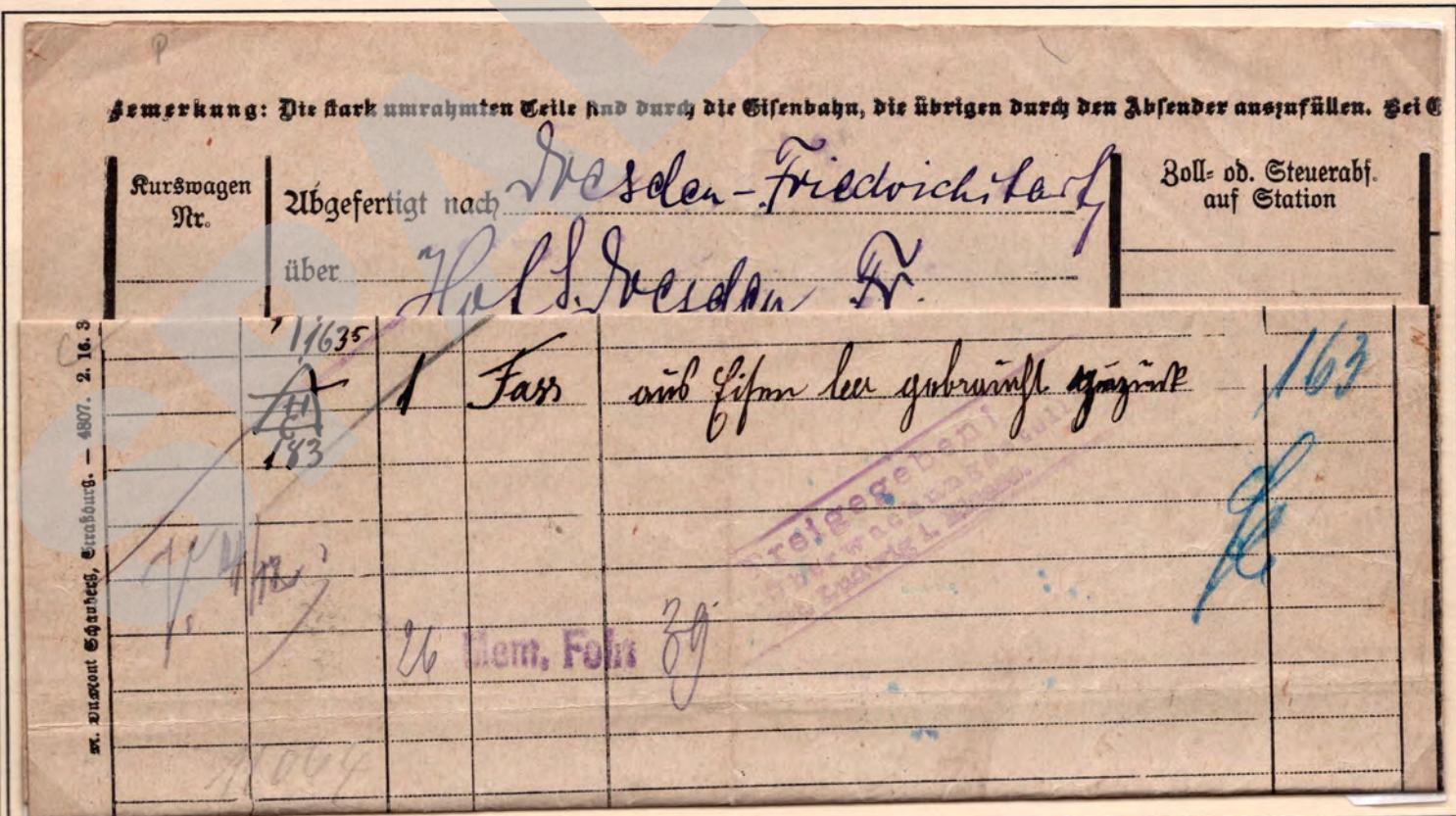
Cachet au type 6.



Les colis postaux, ainsi que les lettres de voiture pour le fret transporté par train bénéficiaient de cachets spécifiques.



Bulletin de colis postal expédiée depuis St-Louis à destination de Kaiserslautern affranchi à 60 pfennige. Cachet de censure au type 6 (71 x 14 mm) violet:
Freigegeben!
*Postübewachungsstelle St-
Ludwig i. Elsass.*



Lettre de voiture de St-Louis pour Dresde. Cachet de censure au type 6 violet au départ.

II. Les cachets.

c. Les cachets de censure des colis postaux.

Cachet au type 6.

DISPOSITIONS: Mit dieser Auskunftserklärung kann nicht die Gültigkeit der Abfertigung, die übrigen sind bei Abfertigung auszuführen. Sie

Kurzswagen Nr.	Abgefertigt nach über	Boll- od. Steuerabf. auf Sta...n
Ausgangsbuch Nr.		
Nummer des Wagens	Eigentums- merkmale	Ladegewicht (Ladefläche) kg (qm)

Eilfrachtbrief

(Für den Frachtvertrag gelten die EBD. und die in Betracht kommenden Tarife.)

An Kriegsbauunternehmung
G. Wunderle
Hirtzelden

in _____
(Wohnung) _____

Bestimmungsstation Hirtzelden

Bestimmungsort
(Mit anzugeben, wenn er ein anderer ist als die Bestimmungsstation.)

Zulässige oder vorgeschriebene Erklärungen
wie: bahnlagernd, Anschlussgleis, Boll- oder
Steuerabfertigung in _____
mit Kleinbahn weiter nach
u. dgl.

Strasse: — 4282 9. IV. 19000 Et.

Wohresse oder Bezeichn.	Nummer	An- zahl	Art der Verpackung	Inhalt	Wirkliches Rohgewicht kg
W 1	45	Bal	20 Stück Pferdehufe		
J 2	1	"	5 " Pferdehufe		
			ganzheitlich		
				6 g freigegeben	54
				Post. Überwachung St. Ludwig	

Kriegsbauunternehmung
G. WUNDERLE
Eing. 8. 4. 18 Nr. 8.

Hirtzelden, den 5. April 1918

Lettre de voiture de Hirtzelden pour Ferrette contrôlé à St-Louis. Cachet violet au type 6.

II. Les cachets.

c. Les cachets de censure des colis postaux.

Cachet au type 6.

Nummer des Wagens	Eigentums- merkmale	Ladegewicht (Ladesfläche) kg (qm)
Ben	3018915	9,5
		5
		147

Zulässige oder vorgeschriebene Erklärungen
wie: bahnlagern, Anschlußgleis, Boll- oder
Steuerabfertigung in
mit Kleinbahn weiter nach
u. dgl.

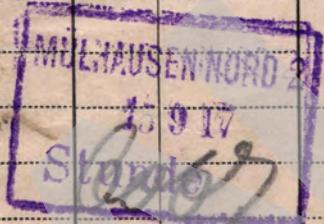
Hofmann & Wunderlich Bauunternehmen
Benfeld

in
(Wohnung)
Bestimmungsstation
Bestimmungsort
(Nur anzugeben, wenn er ein anderer ist als die Bestimmungsstation.)
14 IX ZUG 67
GLEIS

Wittenheim

Einzelnes Militärgepäck

Adresse oder Zeichen	Nummer	An- zahl	Art der Verpackung	Inhalt	Wirkliches Rohgewicht kg
		1	Wagen	2 Stk Drehenwagen (gelbgrün)	5000



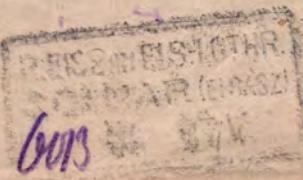
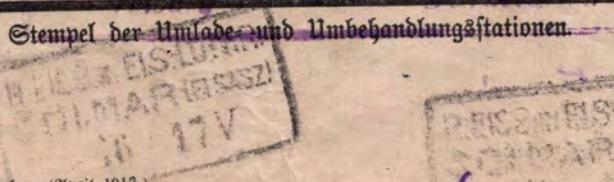
Ortein den 14 ten Septembre 1918

Unterschrift des Absenders:

Bauunternehmer

Hofmann u. Wunderlich

Wohnung



C. F. Müller'sche Hofbuchdruckerei, Karlsruhe. (April 1917.)

Erledigt

Lettre de voiture de Benfeld pour Wittenheim contrôlé à St-Louis. Cachet violet au type 6.

II. Les cachets.

c. Les cachets de censure des colis postaux.

Cachet au type 6.



R

Internationaler Eisenbahn
Transport international par chemins de fer — Trasporto interno

Frachtbrief
Gewöhnliche Fracht

An Mr. { (2)
Sig. 1537
24.7.

Lettre de voiture
Petite vitesse
Steigungsfahrt

Sie empfangen die nachstehend verzeichneten Güter auf Grund der in dem internationalen sowie in den Reglementen und Tarifen der betreffenden Bahnen bezw. Verkehren enthaltenen Forderungen.
Vous recevez les marchandises ci-après détaillées aux conditions de la Convention internationale, ainsi qu'à celles des règlements et tarifs des chemins de fer ou unions de chemins de fer, qui
Ella ricaverà le merci sottoindicate alle condizioni della Convenzione internazionale per i regolamenti e i tariffe delle rispettive ferrovie od unioni ferroviarie applicabili alli
2) Name und Adresse des Empfängers (Stadt, Station, Strasse und Hausnummer)
2) Nom et adresse du destinataire (ville, station correspondante)
2) Nome ed indirizzo del destinatario (città, stazione, nome e cognome)
merce deve essere consegnata ferma in stazione oppure a domicilio

Zeichen und Nummer	Anzahl	Art der Verpackung	Inhalt	Wirkliches Brutto-Gewicht	Zu
— Marques et numéros	— Nombre	Nature de l'emballage	Désignation de la marchandise	Poids brut réel	zu
— Marche e numeri	— Quantità	Qualità dell'imballaggio	Indicazione della merce	Peso lordo effettivo kg.	del porto kg.
1 Wagen roher Kalkstein unbekannt FREIBR. IN ELS. 10THA RIEDING 14.7.16 <i>Hausbergen</i> 14. V. 61151					
13.VII.16 SBB FRANCHISE AMMENSCHEIDEN 13.7.16 <i>Wertfr.</i> 2 Dekl.					

Lettre de voiture internationale de Rieding pour Niederweiler (Suisse). Cachet violet au type 6..

II. Les cachets.

c. Les cachets de censure des colis postaux.

Cachet au type 6.

*Un cachet similaire suivi de la lettre
A fut également utilisé.*

S'etre de voiture du 10 avrîs 1918 de Sierentz pour Ferrette. Cachet au type 6 suivi d'un A.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

a. Les cachets de cire.



Certaines enveloppes étaient refermées à l'aide d'un cachet de cire, notamment les lettres chargées ou certaines lettres recommandées



Lettre recommandée de St-Louis pour Berlin. La lettre a été présentée ouverte au bureau de poste et refermée par un cachet de cire: Post-Ueberwachungsstelle ST. LUDWIG (ELSASS).



III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

a. Les cachets de cire.



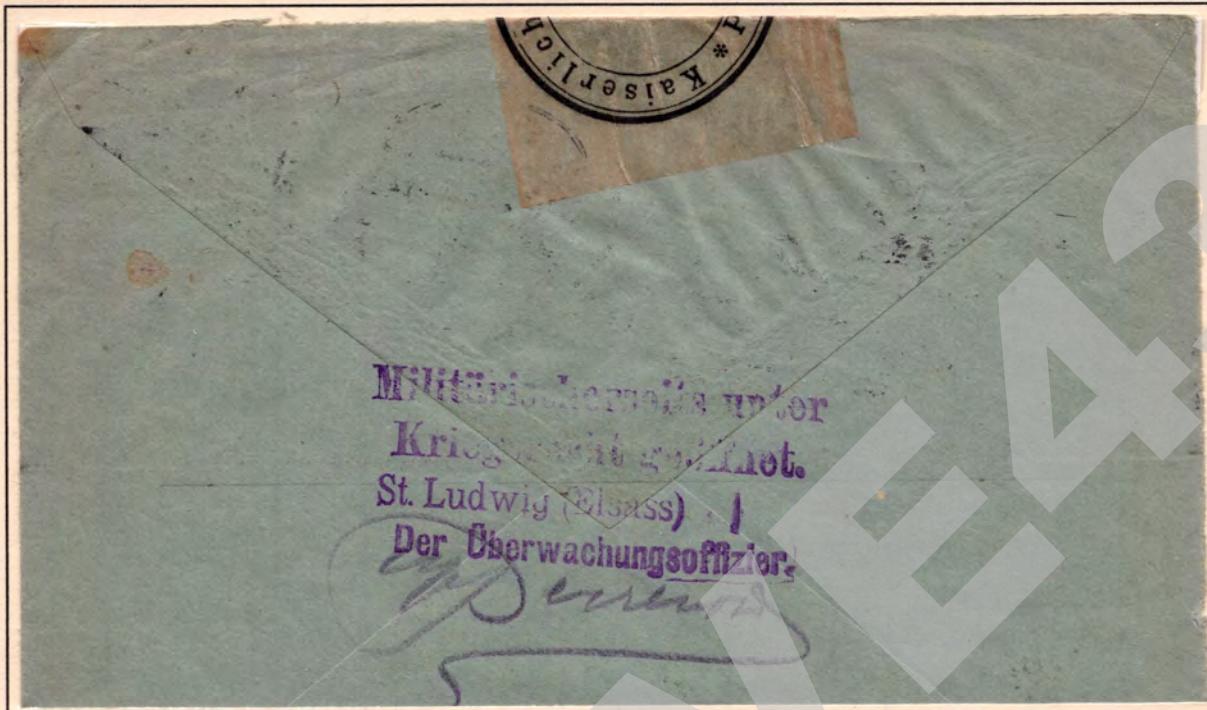
Lettre d'Autriche avec valeur déclarée de 600 Mark, ouverte à St-Louis et refermée par une étiquette de fermeture et deux cachets de cire un au recto et un au verso.



III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

6. Les bandes de fermeture avec mention imprimée au type 1 et 1a..

En général, seul le courrier provenant de l'étranger était ouvert. Au début on se servait de bandes de fermetures avec la mention imprimée: Kaiserfische Deutsches Postamt (bureau de poste impérial) accompagné du cachet au type 1 et de la signature de l'officier ayant effectué le contrôle.



Lettre de Duisbourg du 03.05.1915. Ouverte à l'arrivée à St-Louis et refermée par une bande de fermeture avec mention imprimée au type 1: Kaiserfische Deutsches Postamt et cachet au type 1. On observe également a signature du censeur. Le papier de la bande est un papier transparent



Lettre en franchise de Anvers. Ouverte à St-Louis et refermée par une bande fermeture avec mention imprimée au type 1a: Kaiserfische Deutsches Postamt . Le papier de la bande est blanc.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

6. Les bandes de fermeture avec mention imprimée au type 2.

Militärischerseits unter
Kriegsrecht geöffnet.
St. Ludwig (Elsass)

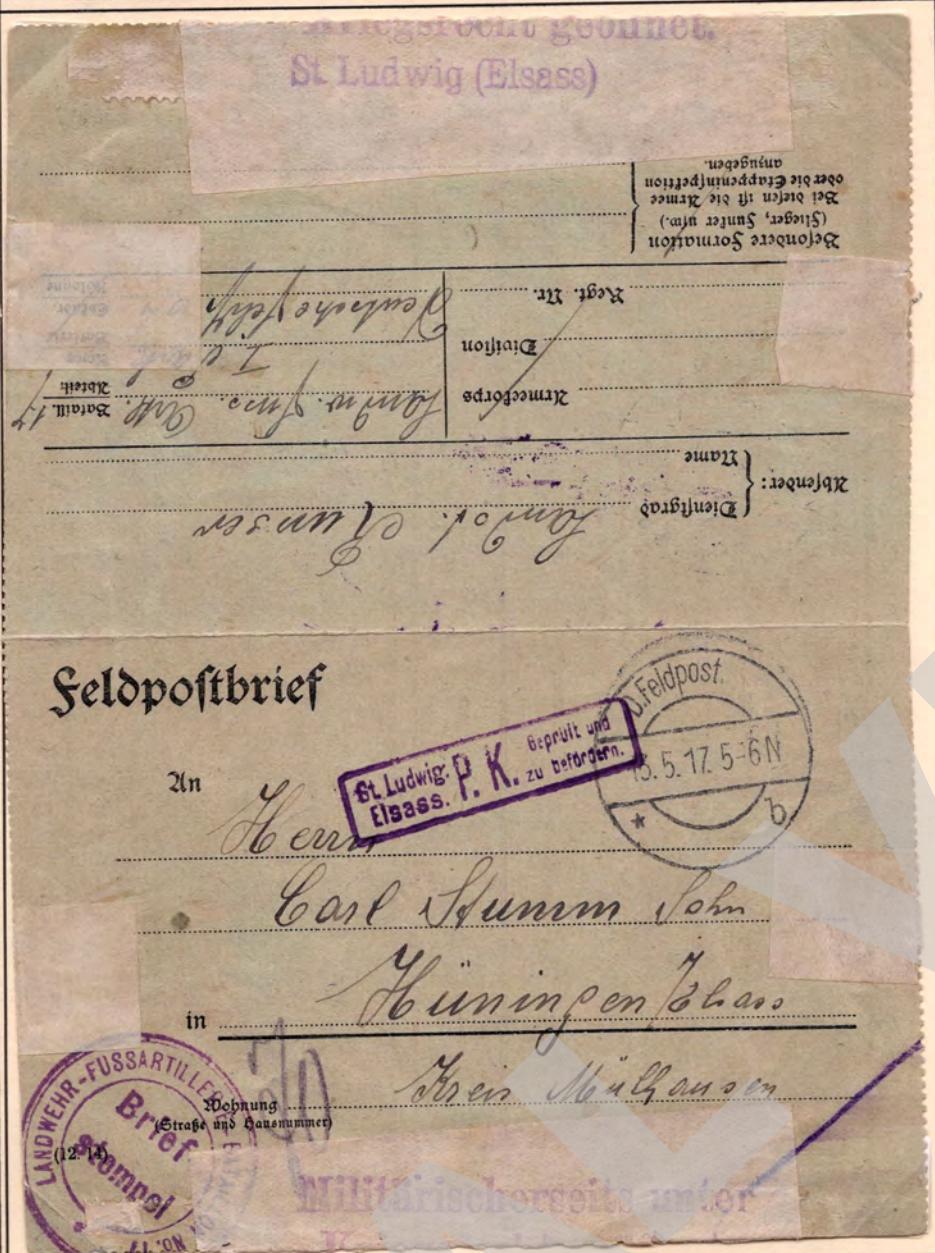
Une étiquette de papier blanc surchargée en violet par le premier cachet au composteur sans la quatrième ligne sera également utilisé à de rares occasions.



Lettre de Graz en Autriche pour St-Louis. La lettre a été ouverte à St-Louis et refermée par une bande de fermeture avec cachet au composteur au type 1 sans la quatrième ligne.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

6. Les bandes de fermeture avec mention imprimée au type 2.



Lettre en franchise du 15.05.1917 à destination de Huningue. La lettre a été ouverte à St-Louis et refermée par une bande de fermeture avec cachet au compositeur au type 1 sans la quatrième ligne.

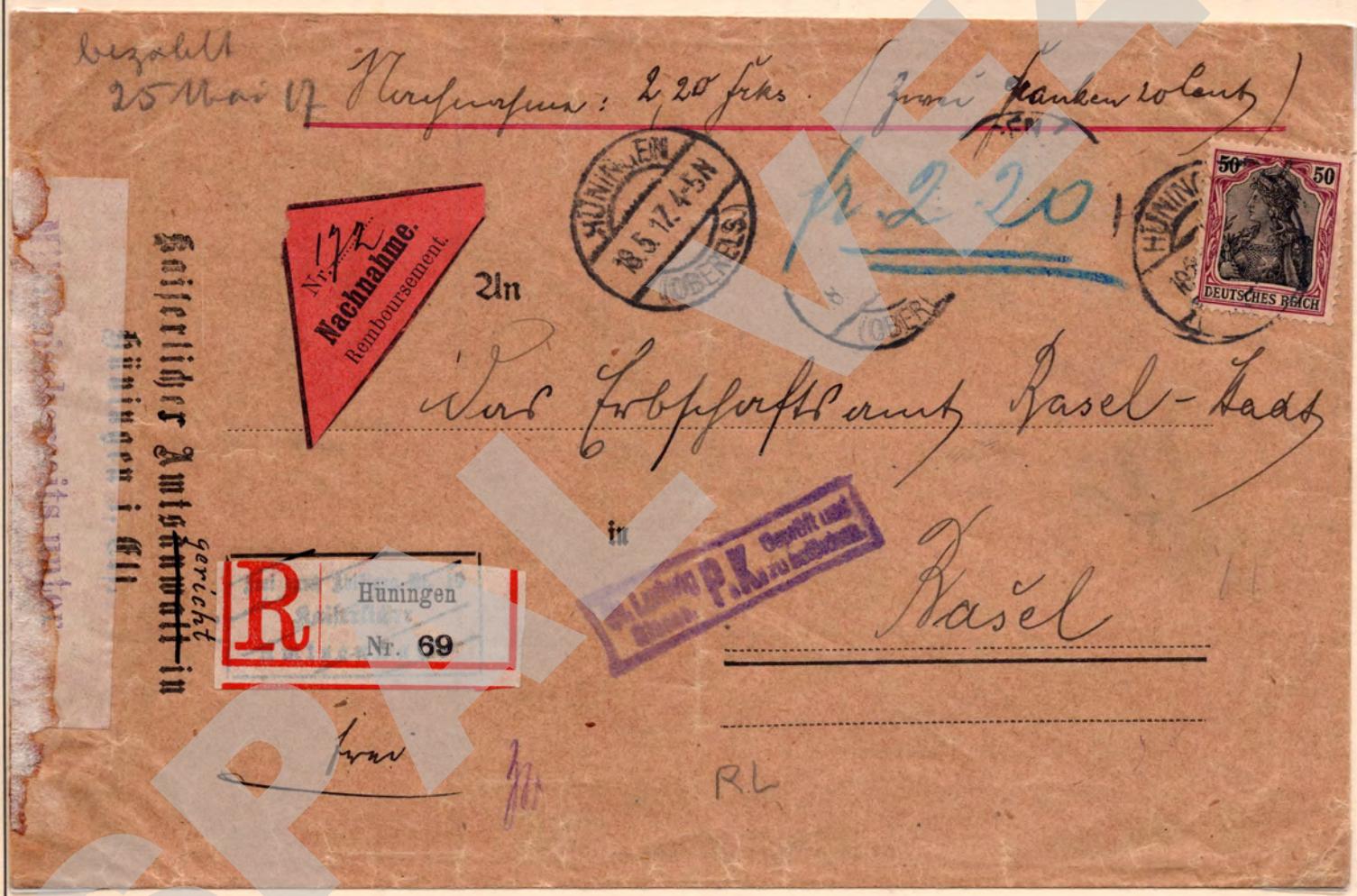
Lettre en franchise du 15.05.1918 à destination de St-Louis. La lettre a été ouverte à St-Louis et refermée par une bande de fermeture avec cachet au composteur au type 1 sans la quatrième ligne.



III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

6. Les bandes de fermeture avec mention imprimée au type 2.

Militärischerseits unter
Kriegsrecht geöffnet.
St. Ludwig (Elsass)



Lettre recommandée en contre remboursement de Hüningue pour Bâle du 02.05.1917.
La lettre a été ouverte à St-Louis et refermée par une bande de fermeture avec cachet au composteur
au type 1 sans la quatrième ligne.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les bandes de fermeture avec mention imprimée au type 3.

Une bande de fermeture blanche avec le cachet de franchise rond violet: POSTUEBERWACHUNGSSTELLE ST. LUDWIG (ELSASS) fut également utilisé.



Lettre de Rastatt pour St-Louis. Double censure de Strasbourg et St-Louis. Lettre ouverte à son arrivée à St-Louis et refermée par une bande de fermeture avec cachet de franchise au type I.



Lettre de Lodz (Pologne occupée) pour St-Louis. Double censure de Pozen et St-Louis. Lettre ouverte à son arrivée à St-Louis et refermée par une bande de fermeture avec cachet de franchise au type I.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type I.

Etiquette de fermeture au type I, texte sur 5 lignes:

Militärischerheits unter Kriegsrecht geöffnet.

Postprüfungskommission St. Ludwig (Els). Der
Überwachungsoffizier. Suivi de la signature du censeur.



Lettre en franchise de la poste impériale d'Anvers à destination de St-Louis. La lettre a été ouverte à St-Louis et refermée par une étiquette de fermeture au type I.

III L'ouverture des enveloppes par la censure..

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type I.

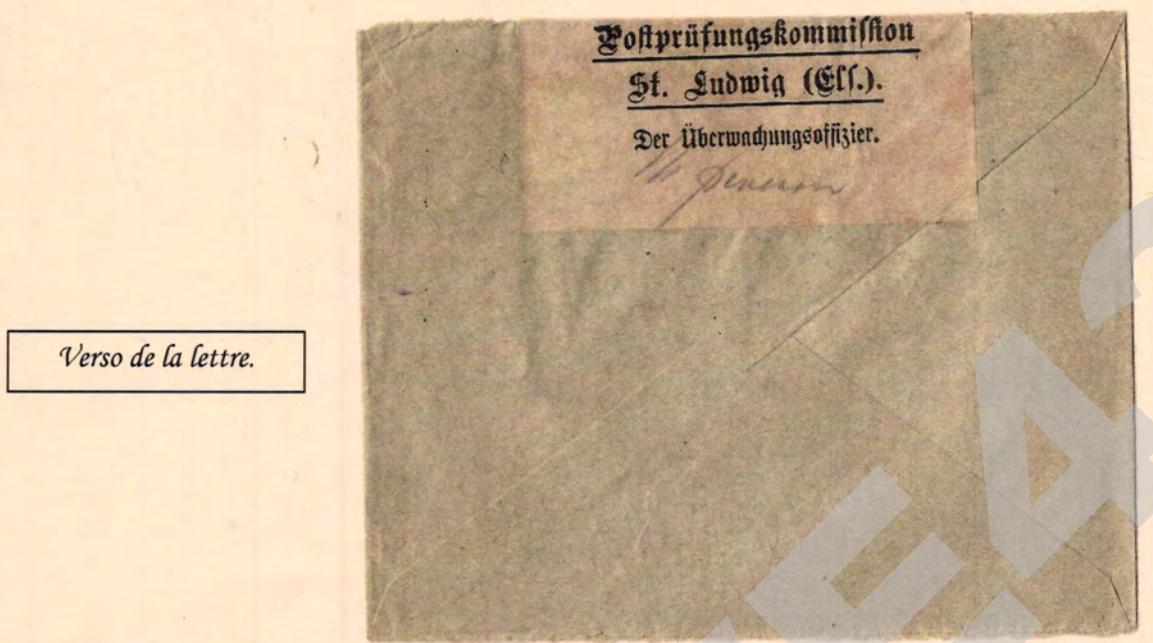


Lettre de Triest (Autriche) du 30.10.1915. Ouverte à l'arrivée à St-Louis et referme par une étiquette au type I.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type I.



Lettre de St-Blaise du 11.06.1915 pour St-Louis. Tripple censure. Au départ, cachet de censure sur 4 lignes de St-Blaise. Cachet de censure rectangulaire violet au passage à Strasbourg. La lettre a été ouverte à son arrivée à St-Louis. Cachet de censure violet et étiquette de fermeture au type I.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type II.

Etiquette de fermeture au type II, texte sur 4 lignes:

Militärischerseits unter Kriegsrecht geöffnet.

Post=Überwachungsstelle St. Ludwig (Elsass). Der Vorstand der Post=Überwachungsstelle. J.B. Suivi de la signature du censeur.



Lettre de Barr à destination de St-Louis. Double censure de Strasbourg et de St-Louis. La lettre a été ouverte à St-Louis et refermée par une étiquette au type II.



Lettre en franchise de la poste impériale d'Anvers à destination de St-Louis. Lettre ouverte à St-Louis et refermée par une étiquette au type II. On remarque la signature de l'officier censeur HECHT sous forme de cachet.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type III.

Etiquette de fermeture au type III, texte sur 3 lignes:

Militärischerheits unter Kriegsrecht geöffnet.

Post=Überwachungsstelle St. Ludwig (Elsass). Der Vorstand der Post=Überwachungsstelle. Suivi de la signature du censeur.

Militärischerheits unter Kriegsrecht geöffnet.
Post-Überwachungsstelle St. Ludwig (Elsass).

Der Vorstand der Post-Überwachungsstelle.

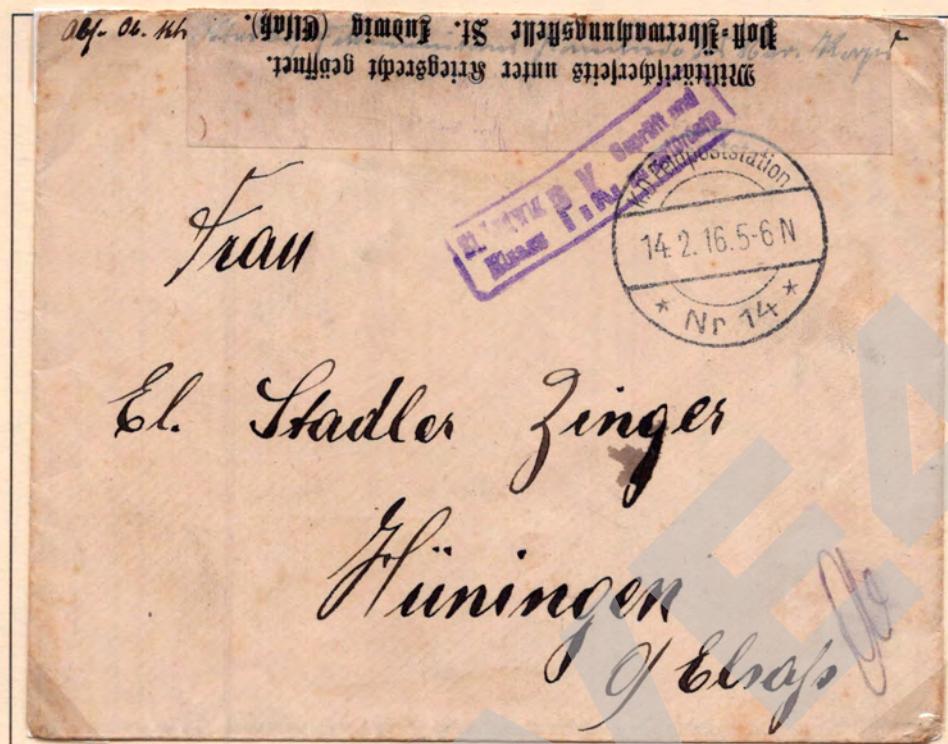


Lettre de Battenheim à destination e St-Louis. Double censure de Mulhouse et de St-Louis. Lettre ouverte à St-Louis et refermée par une étiquette au type 3. La lettre ne porte pas la signature du censeur.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type II.



Lettre en franchise du 14.02.1916 à destination de Huningue.
Courrier ouvert à l'arrivée et refermé par une étiquette de fermeture au type II.



On notera au dos du courrier la signature du censeur: Hecht

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type II.

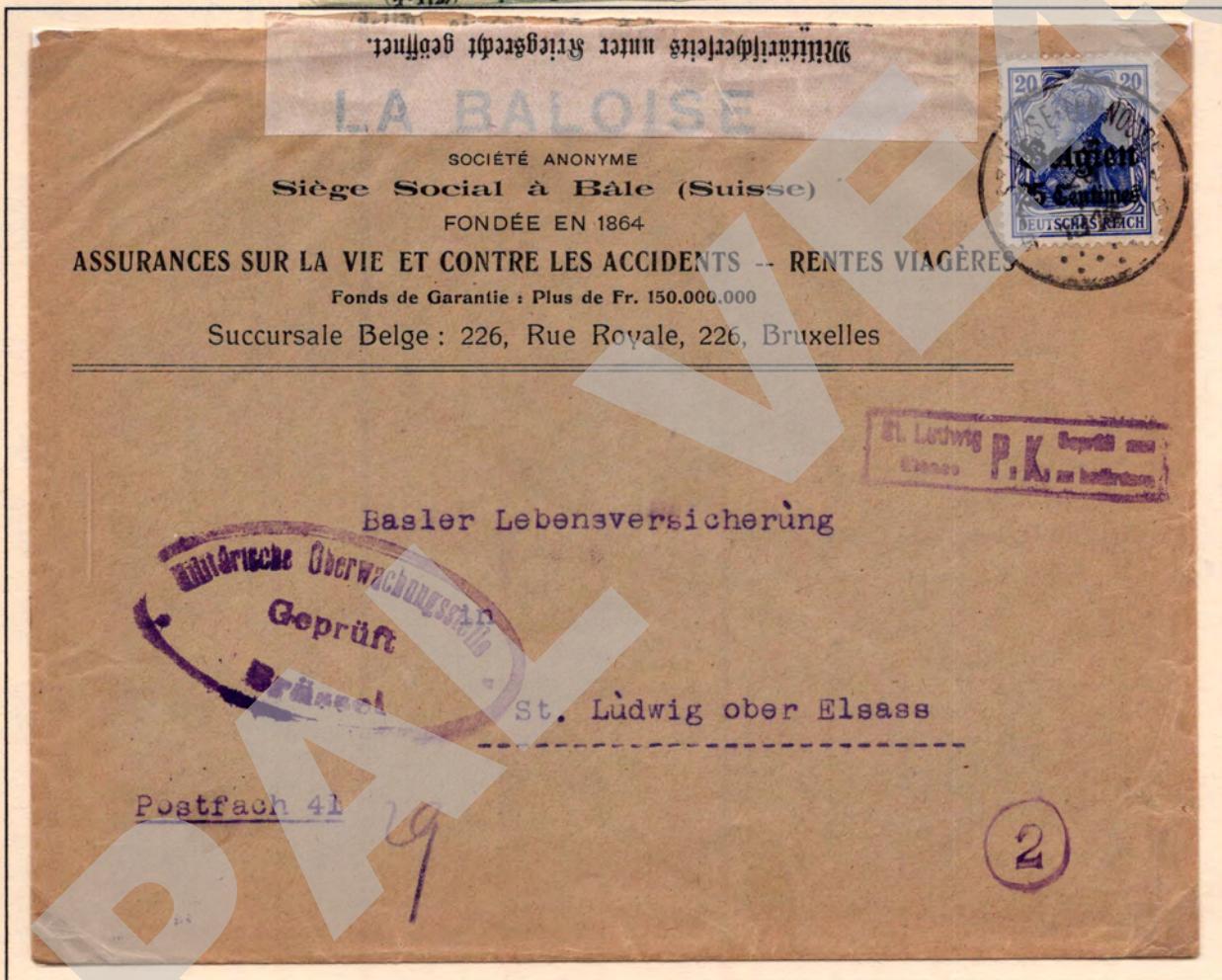


Lettre recommandée de Essen-Rüttenscheid du 22.11.1915. Lettre ouverte à l'arrivée à St-Louis et refermée par une étiquette de fermeture au type deux et cachet de censure au type 5 violet.. On notera au recto la marque du censure et au verso sa signature: Hecht

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type III.



Lettre de Bruxelles pour St-Louis. Double censure de Bruxelles et St-Louis. La lettre a été ouverte à son arrivée à St-Louis et refermée par une étiquette au type III. On notera la signature du censeur sous forme de cachet.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type III.



Lettre recommandée de Mitau,
« Ost Gebiet » territoire occupé
de l'Est (actuellement en
Lettonie) du 04.09.1916..
Lettre ouverte à l'arrivée à
Saint-Louis et refermée par une
étiquette au type III.



Lettre du tribunal de Huningue pour Bâle du 09.11.1916. Lettre ouverte par le bureau de censure de Saint-Louis et refermée par une étiquette au type III. La lettre ne bénéficie pas de la franchise car destinée à l'étranger elle donc affranchie au tarif lettre à 25 Pfennig pour l'étranger.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type IV.

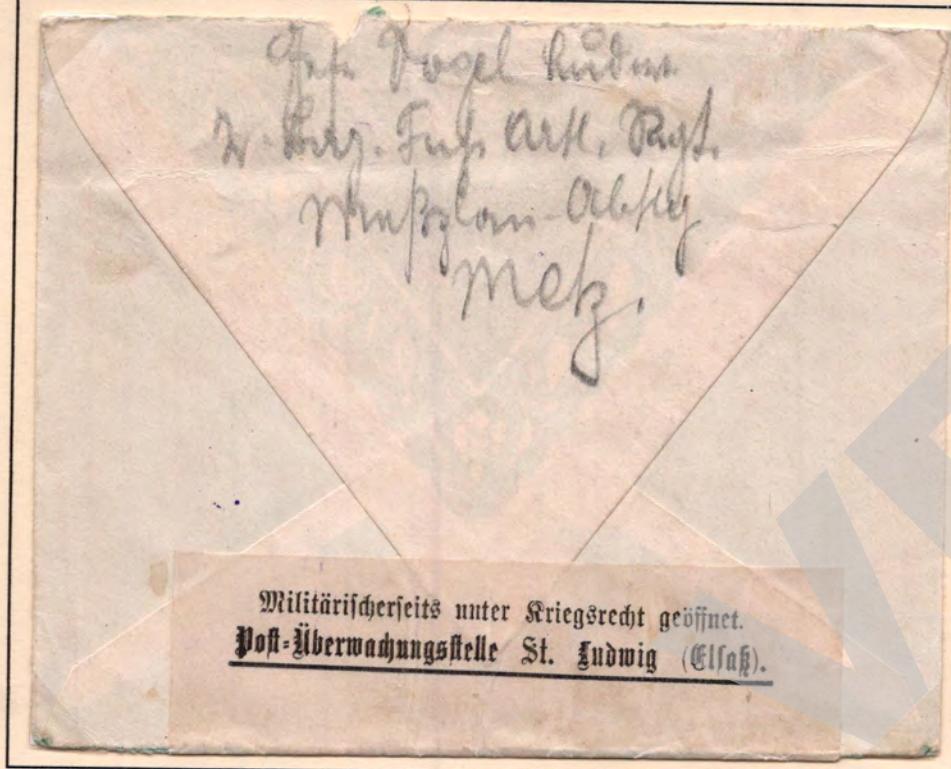
Etiquette de fermeture au type IV, texte sur 2 lignes:

Militärischerseits unter Kriegsrecht geöffnet.

Post-Überwachungsstelle St. Ludwig (Elsass).

La seconde ligne est plus longue que la première.

Militärischerseits unter Kriegsrecht geöffnet.
Post-Überwachungsstelle St. Ludwig (Elsass).



Militärischerseits unter Kriegsrecht geöffnet.
Post-Überwachungsstelle St. Ludwig (Elsass).

Lettre en franchise à destination de St-Louis. Lettre ouverte à son arrivée à St-Louis et refermée par une étiquette au type IV.



Militärischerseits unter Kriegsrecht geöffnet.
Post-Überwachungsstelle St. Ludwig (Elsass)

Lettre de Niederrörder à destination de St-Louis. Double censure de Wissembourg et de St-Louis. La lettre a été ouverte à St-Louis et refermée par une étiquette au type IV.

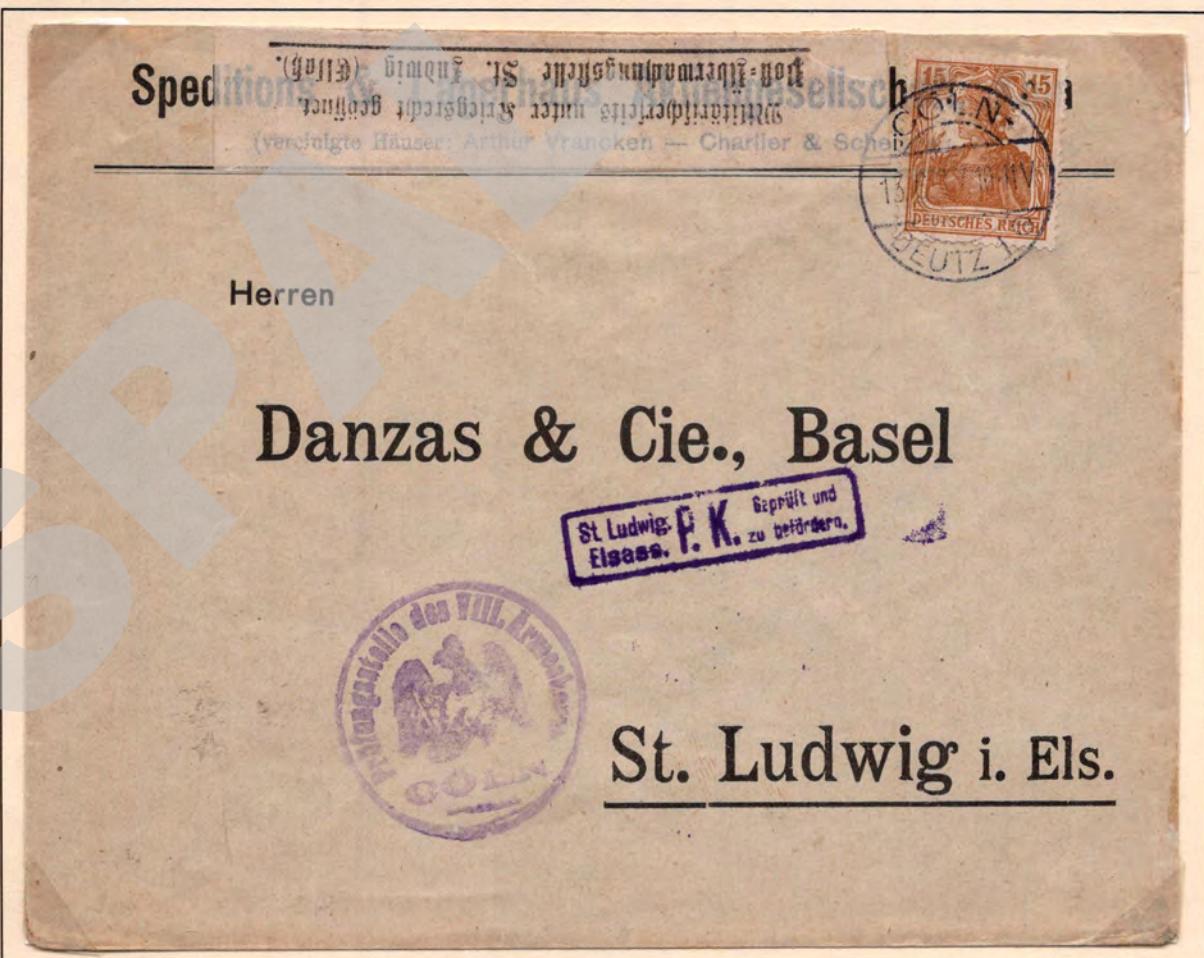
III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type IV.



Lettre recommandée de Belgrade en Serbie pour St-Louis. La lettre a été ouverte à St-Louis et refermée par une étiquette de fermeture au type IV.



Lettre de Cologne (Allemagne) pour Saint-Louis. Cachet de censure de Cologne au départ. Courrier ouvert à Saint-Louis et refermé par une étiquette au type IV.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type IV.



Lettre en franchise à destination de Hüningen.

Courrier ouvert à l'arrivée et refermé par une étiquette de fermeture au type IV.

Papier beige et écriture grasse.



Lettre en franchise du 24.11.1917 à destination de Hüningen.

Courrier ouvert à l'arrivée et refermé par une étiquette de fermeture au type IV.

Papier beige et écriture grasse.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type IV.



Lettre en franchise à du 22.06.1917 à destination de Huningue.

Courrier ouvert à l'arrivée et refermé par une étiquette de fermeture au type IV.

Papier blanc et écriture fine..



Lettre en franchise du 05.06.1917 à destination de Huningue.

Courrier ouvert à l'arrivée et refermé par une étiquette de fermeture au type IV.

Papier blanc et écriture fine..

III L'ouverture des enveloppes par la censure..

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type IV.

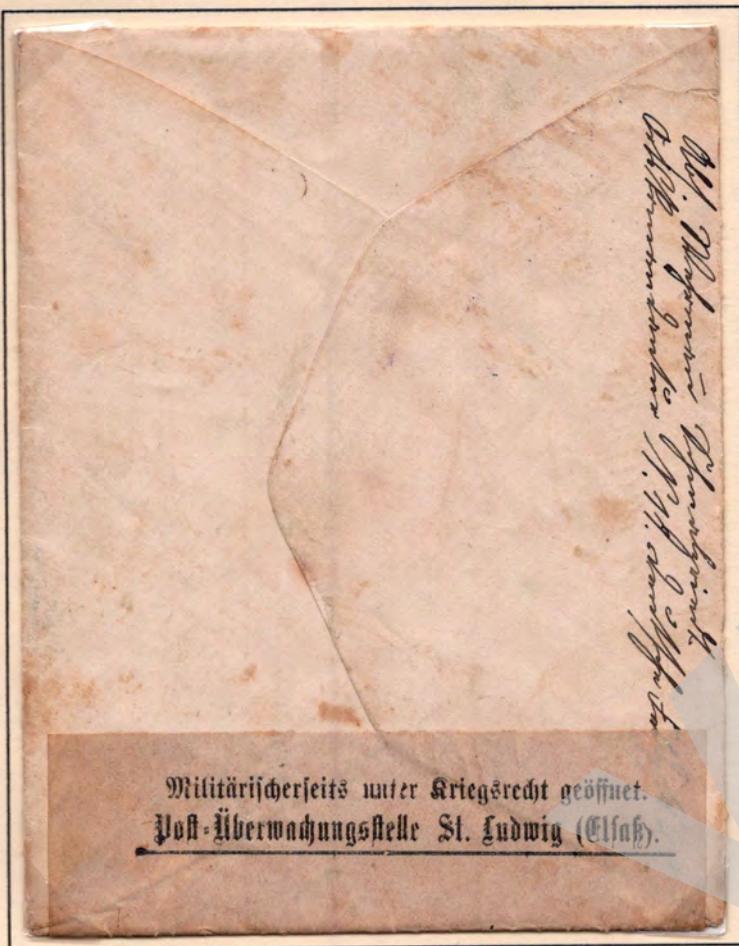


Lettre de Vienne (Autriche) du 07.07.1917 avec timbre perforé des établissements Jos. Adensamer. Lettre ouverte à l'arrivée et refermée par une étiquette au type IV.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type IV.



Lettre en franchise à destination de St-Louis. La lettre a été ouverte à son arrivée à St-Louis et refermée par une étiquette au type IV sur laquelle on notera une variété d'impression sur la deuxième parenthèse.



Lettre en franchise à destination de St-Louis. Lettre censurée au départ. Cachet linéaire: « Postüberwachungshilfsstelle » (poste d'aide à la censure). La lettre a été ouverte à son arrivée à St-Louis et refermée par une étiquette au type IV.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type V lettres grasses).

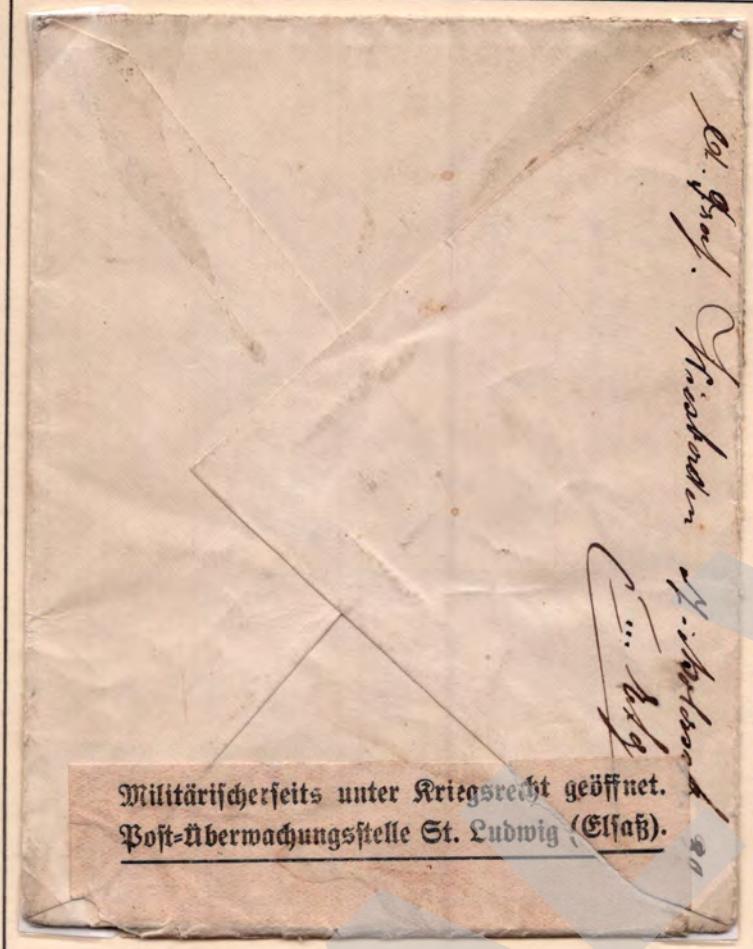
Etiquette de fermeture au type V, texte sur 2 lignes:

Militärischererheits unter Kriegsrecht geöffnet.

Post=Überwachungsstelle St. Ludwig (Elsass). La seconde ligne est de la même longueur que la première. On notera plusieurs sous type d'après le graphisme et la largeur de l'écriture.

Militärischerseits unter Kriegsrecht geöffnet.
Post=Überwachungsstelle St. Ludwig (Elsass).

Etiquette de fermeture au type V
neuve (lettres grasses).



Lettre de Wiesbaden destination de
Huningue, ouverte à St-Louis et
refermée par une étiquette de
fermeture au type V, lettres grasses.



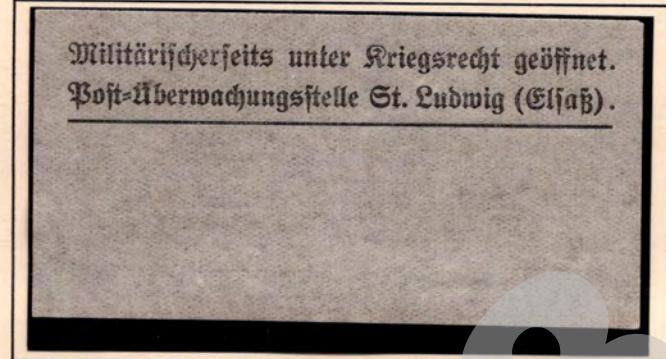
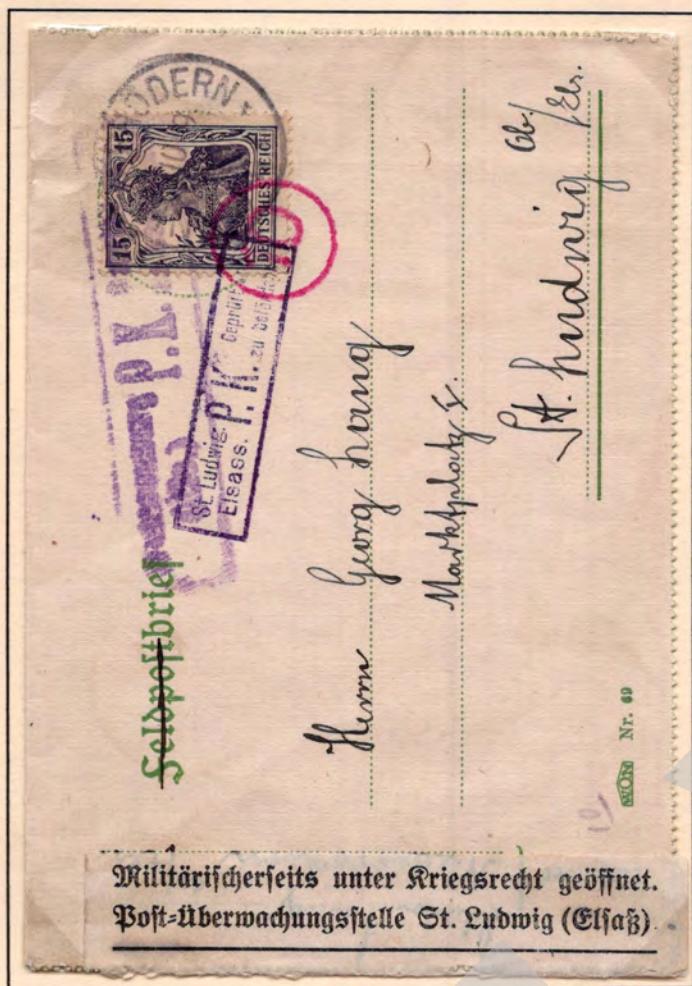
Militärischerseits unter Kriegsrecht geöffnet.
Post-Überwachungsstelle St. Ludwig (Elsass).

Lettre en franchise du 09.07.1918 à destination de St-Louis. Lettre
ouverte et refermée par une étiquette au type V, lettres grasses.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type V (lettres fines).



*Etiquette de fermeture au type V
neuve (lettres fines).*

Militärischerseits unter Kriegsrecht geöffnet.
Post-Überwachungsstelle St. Ludwig (Elsaß).

Lettre de Niderrördern à destination de St-Louis.
Oublie censure de Wissembourg et de St-Louis. La
lettre a été ouverte à son arrivée à St-Louis et
refermée par une étiquette de fermeture au type V,
lettres fines.



*Lettre en franchise d'un hôpital de campagne bavarois à
destination de St-Louis. Lettre ouverte à St-Louis et refermée
par une étiquette de fermeture au type V, lettres fines.*

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type V (variétés de graphisme).



Lettre en franchise à destination de S-Louis. Courrier refermée par une étiquette de fermeture au type V. On notera en 1, le graphisme différent du P de Post. Également, en 2 le point placé avant la parenthèse.



Lettre de Bruxelles à destination de St-Louis. Double censure de Bruxelles et de St-Louis. Courrier ouvert à St-Louis et refermée par une étiquette au type V. Le P de Post est différent (3) et le point est après la parenthèse (4).

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type V (variétés de graphisme).



Lettre en franchise du
02.04.1918 présentée ouverte au
bureau de St-Louis. Cachet de
censure au type 4 violet.

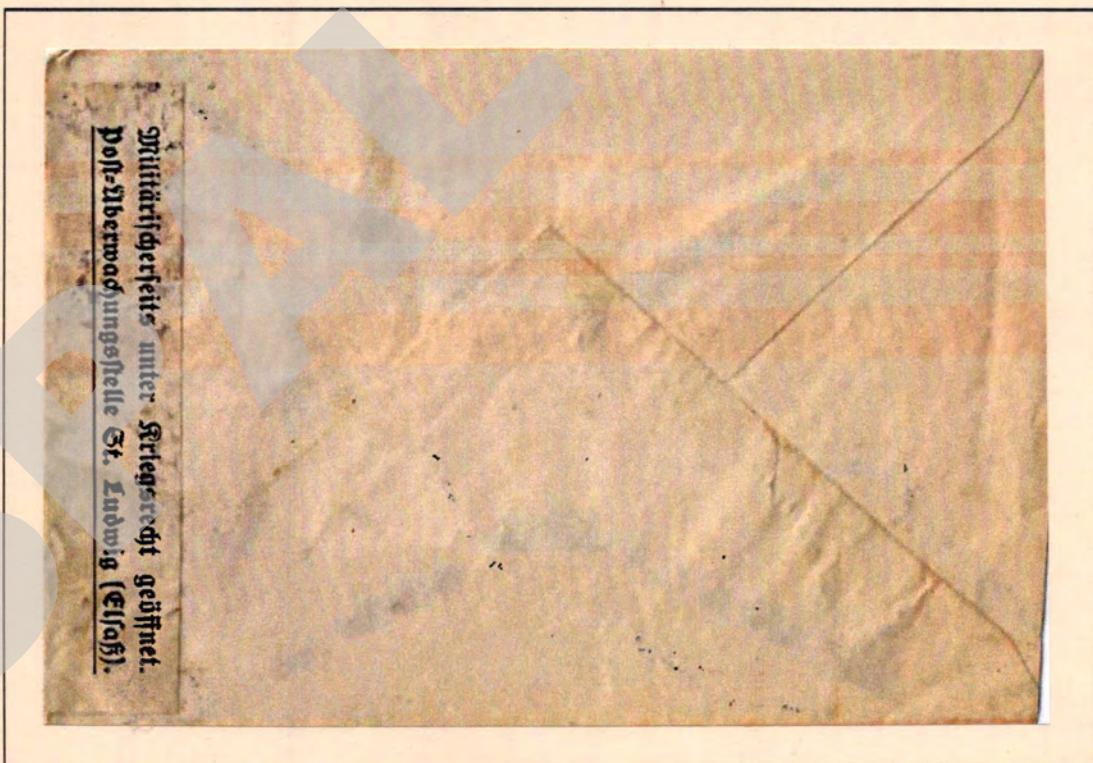


Le destinataire a, en raison de la pénurie de papier retournée la lettre puis s'en est servi pour adresser la réponse au courrier du 02.04.1918. Lettre en franchise du 15.04.1918, ouverte à son arrivée à St-Louis et refermée par une étiquette au type V (graphisme du P de Post différent).

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

c. Les étiquettes de fermeture.

Les étiquettes au type V (variété de graphisme).



Lettre en franchise du 01.04.1918 à destination de Huningue.
Courrier ouvert à l'arrivée et refermé par une étiquette de fermeture au type V.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

d. Les papillons de retour.

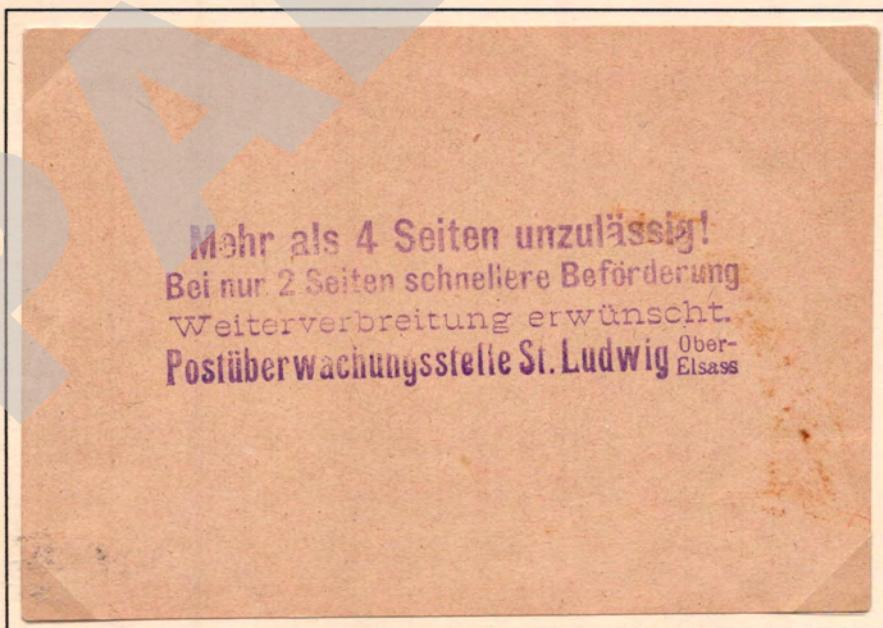
Papillons de retour au type I.

Les papillons de retour sont des étiquettes avec mention imprimée insérées dans les enveloppes par les censeurs pour justifier un non acheminement.



Papillon de retour au type I. Cachet violet sur quatre lignes sur étiquette de papier blanc.
Mention: « Mehr als 4 Seiten unzulässig ! Bei nur zwei Seiten schnellere Beförderung.

Weiterverbreitung erwünscht. Postüberwachungsstelle St. Ludwig Ober-Elsass ».
Traduction: Plus de 4 pages non acheminables ! Avec seulement deux pages, acheminement plus rapide. Propagation souhaitée. Centre de contrôle de St. Louis. Haut-Rhin.



Papillon de retour au type I. Cachet violet sur quatre lignes sur étiquette de papier beige.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.

d. Les papillons de retour.

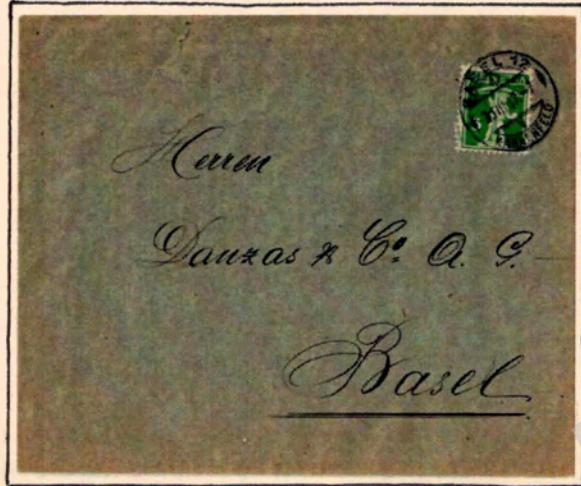
Papillons de retour au type I.



Lettre de Bartenheim du 28.09.1915. Cachet de censure de St-Louis. La lettre a été contrôlée au bureau de censure St-Louis. Celle-ci ayant vraisemblablement plus de quatre pages, l'officier censeur a inséré un papillon de retour sur le courrier indiquant qu'il était souhaitable de n'envoyer que deux pages.

III. L'ouverture des enveloppes par la censure.
e. Les papillons autorisant l'acheminement.

Des papillons ont été collés au verso d'enveloppes expédiées par des sociétés suisses implantées en Alsace (la société Schwarzenbach à Huningue par exemple). Le courrier était apporté déjà affranchi avec des timbres-poste helvétiques au centre de contrôle postale de Saint-Louis, ce qui explique que le cachet de contrôle oblitère parfois les timbres-poste. Après vérification, une étiquette autorisant l'acheminement est collée au verso de l'enveloppe. Ensuite le courrier est transporté en Suisse par des employés des entreprises concernées et déposé au bureau de poste de Bâle.



Recto de l'enveloppe oblitérée
à Bâle le 30.03.1917.



Au verso de l'enveloppe; étiquette beige à acheminer et cachet de censure noir de St-Louis:
FREIGEGEBEN Post-Ueberwachungsstelle St.Ludwig i. Els.

IV. Les cachets d'indication et de service.

a. Les cachets de retour à l'expéditeur.



Vu du cachet apposé sous l'étiquette de retour.

**Zurück
unzulässig.
Post-Ueberwachungsstelle
St. Ludwig (Elsass)**



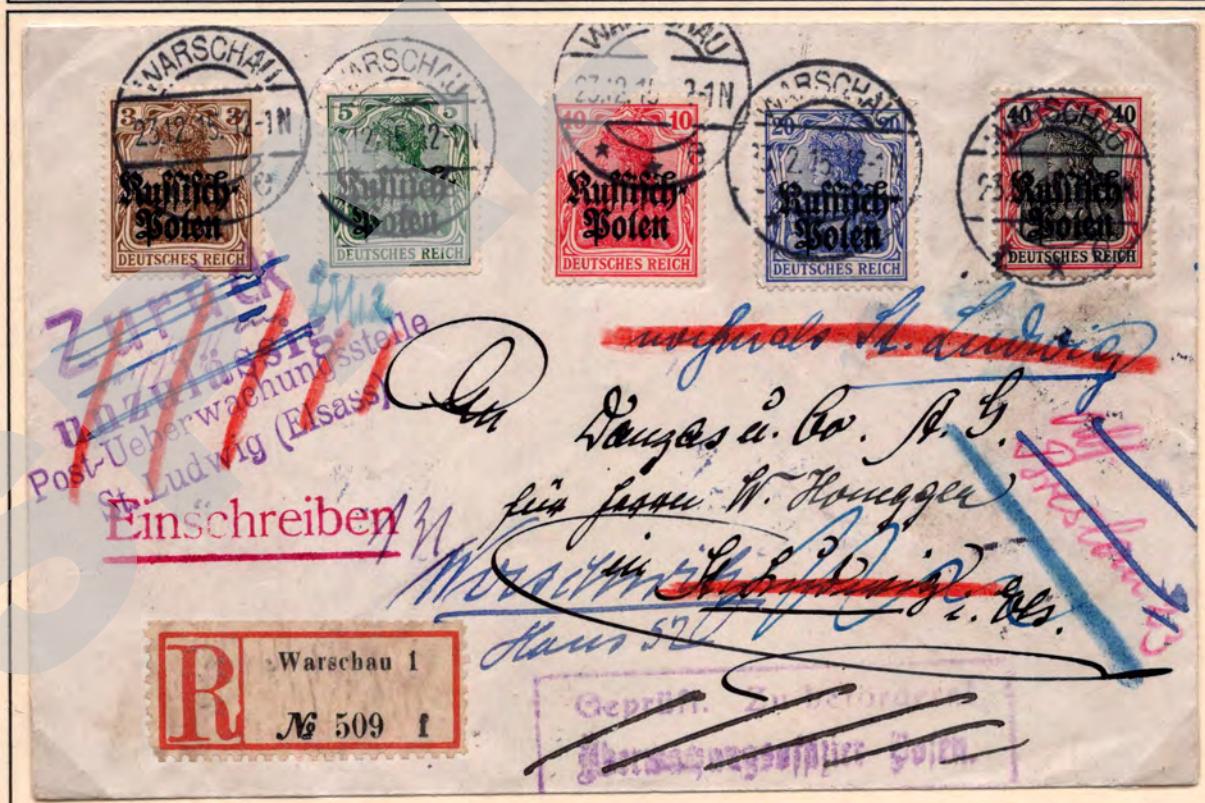
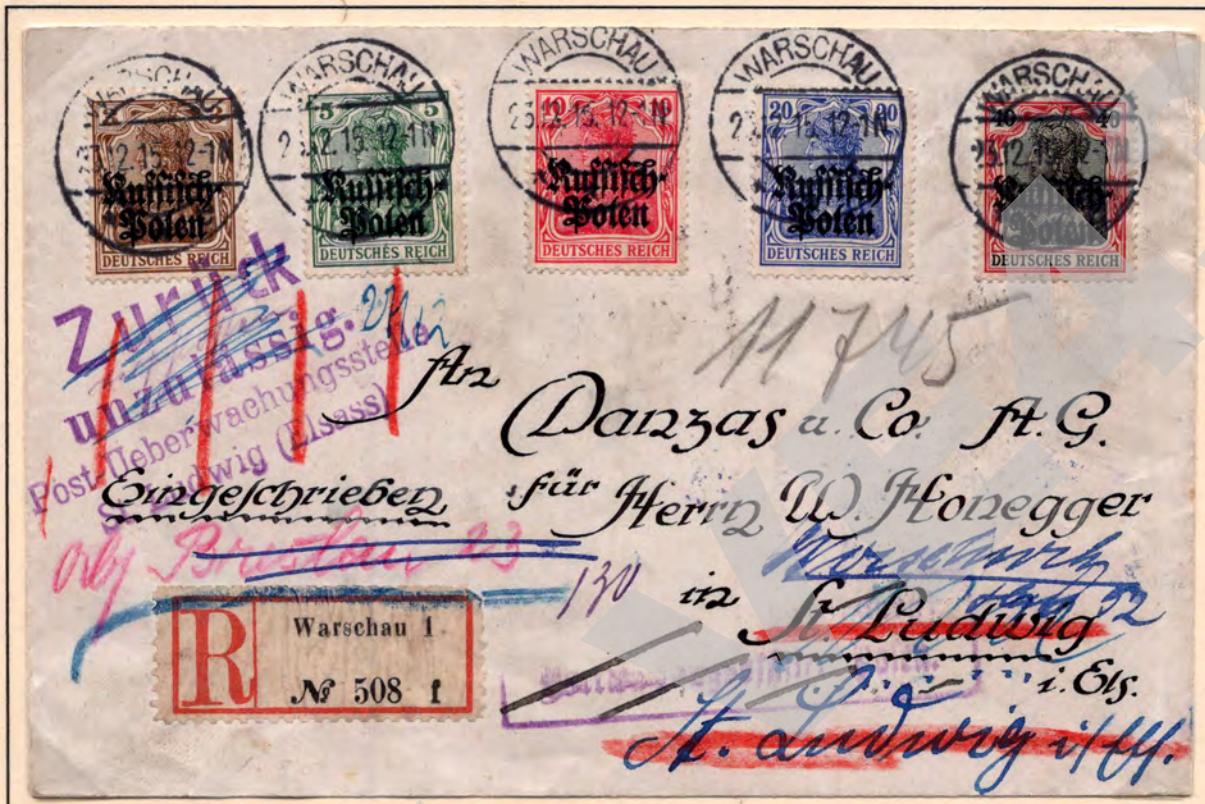
Verso de lettre avec étiquette de fermeture.



Lettre en franchise expédié le 05.08.1917 à destination de St-Louis. La lettre a été ouverte à l'arrivée, contrôlée et refermée par une étiquette de fermeture. Le contenu de la lettre s'est avéré fautif et la lettre n'a pas été distribuée. Un cachet au composteur violet a été apposé: « Zurück unzulässig Post-Ueberwachungsstelle St. Ludwig (Elsass) ». Traduction: « Retour, non-conforme. Centre de contrôle de St-Louis (Alsace) ». La lettre a été dirigée sur Strasbourg, d'où elle a été retournée à l'expéditeur.

IV. Les cachets d'indication et de service.

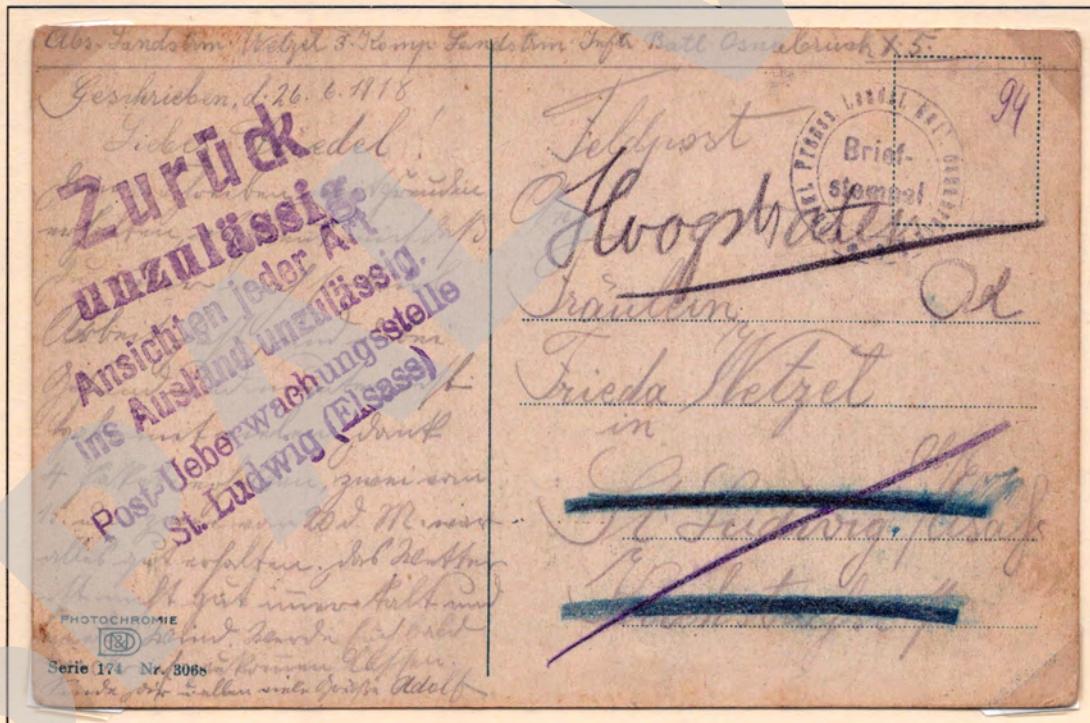
a. Les cachets de retour à l'expéditeur.



Deux lettres recommandées du 23.12.1915 pour St-Louis (recommandé n° 508 et 509). Un cachet au compositeur violet a été apposé: « Zurück unzulässig Post-Überwachungsstelle St. Ludwig (Elsass) ». Le même cachet a été apposé au dos des deux lettres.

IV. Les cachets d'indication et de service.

a. Les cachets de retour à l'expéditeur.

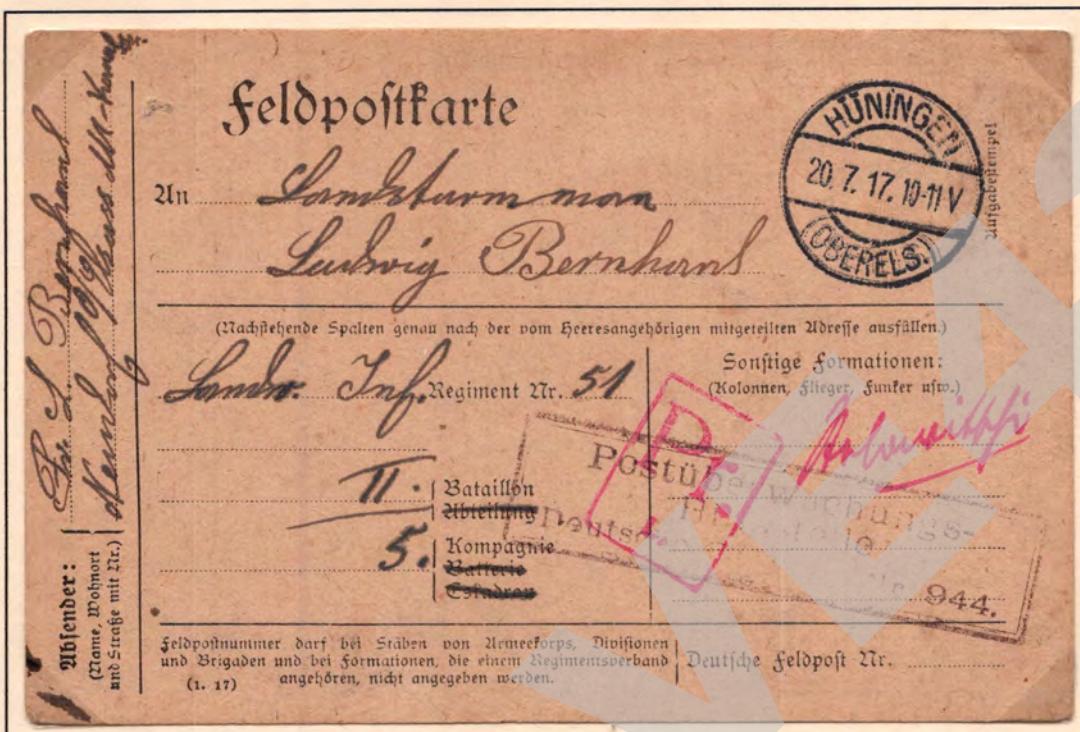
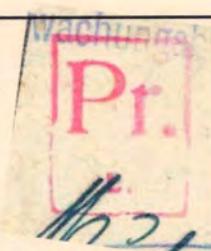


Carte en franchise du 26.06.1918 à destination de St-Louis. Cachet de retour sur 6 lignes:
 « Zurück unzulässig. Ansichtskarten jeder Art ins Ausland unzulässig. Post-Überwachungsstelle St. Ludwig (Elsass) »
 Retour non distribuable. Cartes avec motifs en tout genre vers l'étranger non distribuables Centre de contrôle de St-Louis
 (Alsace). Il s'agit en fait d'une combinaison de trois cachets.

V. Le renforcement du contrôle des correspondances militaires en 1917.

a. Cachet au type 1.

Un renforcement du contrôle du courrier des militaires alsaciens lorrains a été mis en place à partir du 20 mars 1917 sur instruction du Ministère de la Guerre. La mission consistait à vérifier les correspondances que les centres de contrôle avaient transmis avec la marque rouge « Pr ». On pense que les lettres « Pr » sont l'abréviation de « Prüfstelle ».



Carte en franchise expédiée depuis Huningue le 20.07.1917. Cachet de censure rectangulaire rouge (13 x 23 mm) Pr. L. (Prüfstelle St-Ludwig).



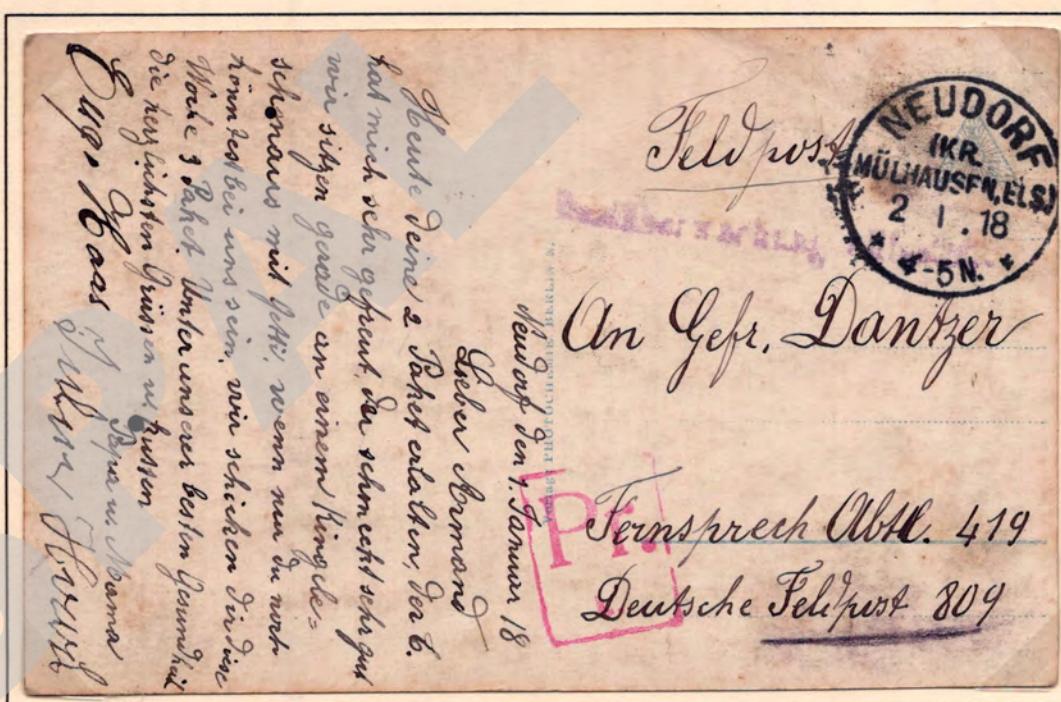
Carte en franchise expédiée depuis St-Louis le 19.07.1917. cachet de censure rouge rectangulaire Pr. L. (Prüfstelle St-Ludwig).

V. Le renforcement du contrôle des correspondances militaires en 1917.

a. Cachet au type 1.

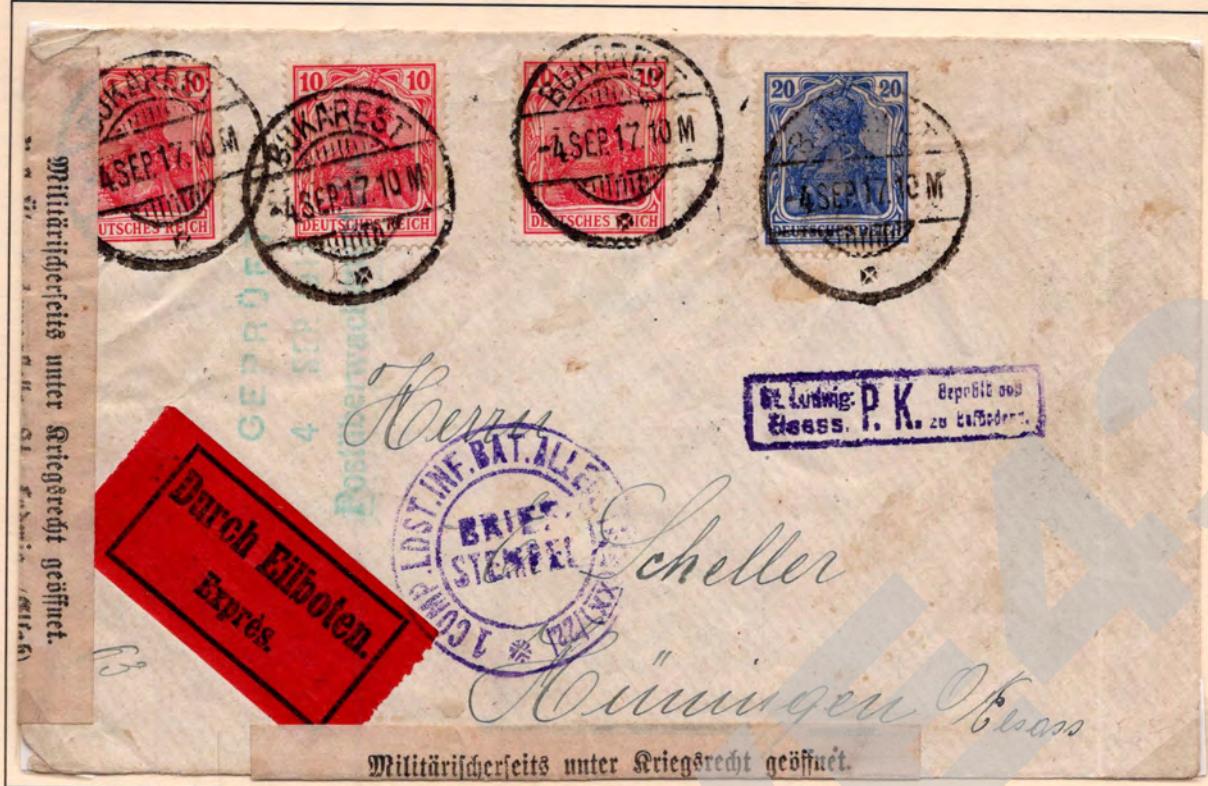


*Carte en franchise expédiée depuis St-Louis le 12.12.1917. Cachet de censure
rectangulaire rouge (13 x 23 mm) Pr. L. (Prüfstelle St-Ludwig).*



Carte en franchise expédiée depuis Village-Neuf le 02.01.1918. cachet de censure rouge rectangulaire Pr. L. (Prüfstelle St-Ludwig).

VI. Le courrier censuré.



Lettre de Bucarest du 04.09.1917 à destination de Huningue. Lettre ouverte par le bureau de censure et refermée par deux étiquettes de fermeture au type IV. Cachet de censure violet au type 4. La lettre étant arrivée sans contenu, l'officier censeur a inséré une étiquette avec le texte suivant.

Recto: texte imprimé: Erwähnte.....lag...bei Prüfung nicht bei. Der Vorstand der Postüberwachungsstelle St. Ludwig, O.E. i.

V. Leutnant. (dénommé....était...lors du contrôle. Ledu centre de contrôle de St.Louis Haute Alsace. Lieutenant).

Verso: texte manuscrit: Briefumschlag wurde ohne Inhalt hier ausgeliefert (enveloppe arrivée ici sans contenu) et cachet violet: Post-Ueberwachungsstelle St. Ludwig (Elsass).

Erwähnte.....

lag..... bei Prüfung nicht bei.

Der Vorstand der

Postüberwachungsstelle, St. Ludwig, O.-E.

i. V.

Leutnant

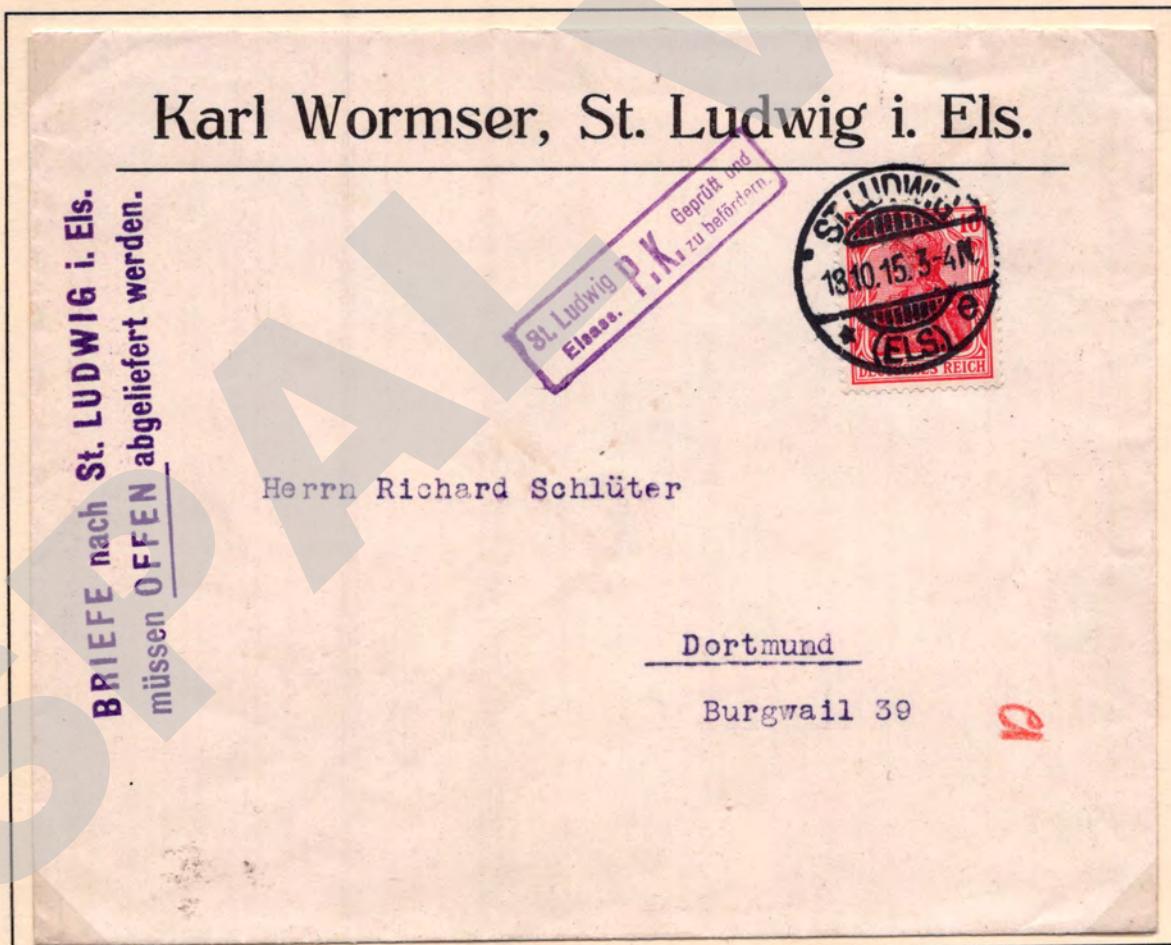
Recto

Verso

Post-Ueberwachungsstelle
St. Ludwig (Elsass)



Lettre par express expédiée depuis Huningue. Cachet de censure bleu au type 4. Le timbre probablement non-conforme a été arraché et la lettre taxé à 20 Pfennige.



Lettre de St-Louis du 13.10.1915. Cachet de censure au type 4. La lettre porte un cachet linéaire violet: «BRIEFE nach St. LUDWIG i. Els. Müssen OFFEN abgeliefert werden. ». Traduction: «Les lettres vers St-Louis en Alsace doivent être acheminées ouvertes».

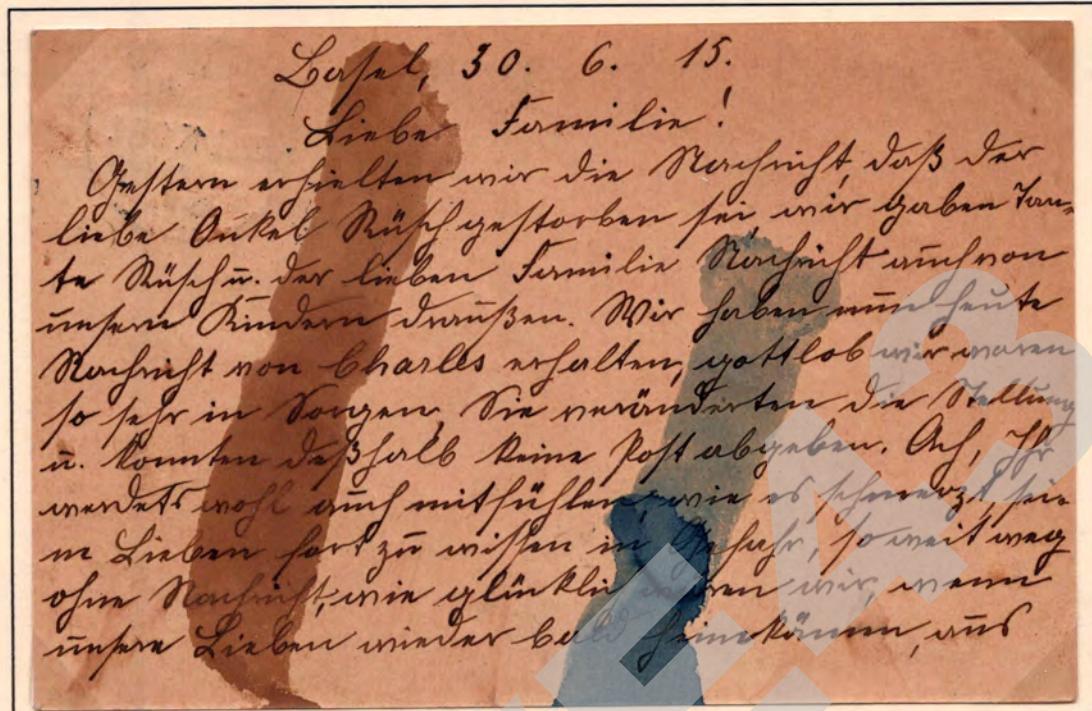


Lettre recommandée de Bruxelles du 15.04.1915 à destination de St-Louis. La lettre a été à Mulhouse pour St-Louis étant donné que le bureau de St-Louis n'était pas encore en fonction. Il a été apposé un cachet linéaire violet sur deux lignes: « NACH PRÜFUNG GESCHLOSSEN ZUGELASSEN ». Traduction: « Après contrôle, à acheminer fermé ».

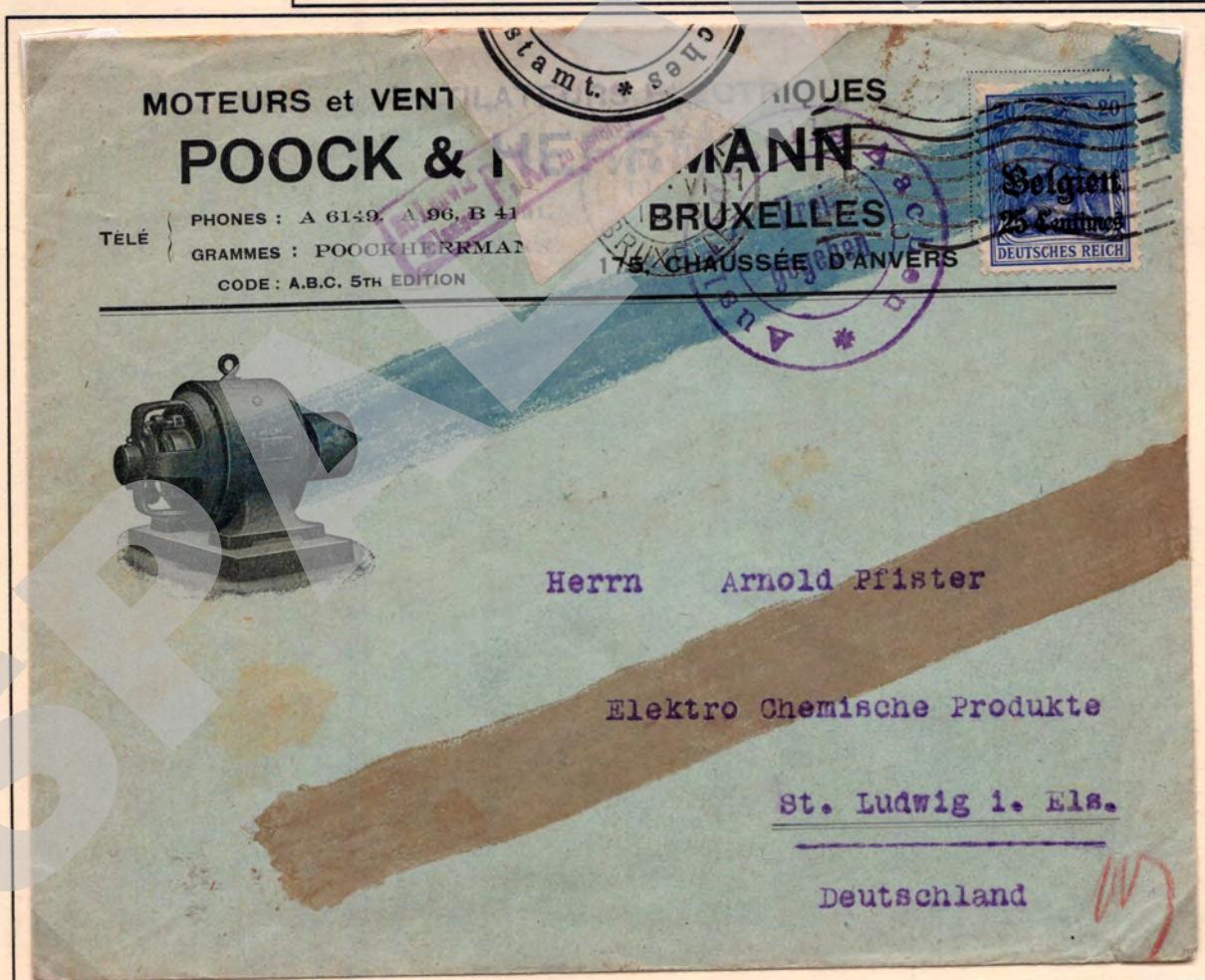
VI. Le courrier censuré.

a. La censure chimique.

Certaines correspondances de ou pour l'étranger portent des traces de censures chimiques appliquées à l'aide d'un pinceau. Des trainées de couleur blanche, bleue ou brune, subsistent sur le courrier après le contrôle.



Carte expédiée de st-Louis le 30.06.1915. La carte porte au verso deux marques de censure chimique pour détecter les encres sympathiques.



Lettre de Bruxelles pour St-Louis du 10.06.1915 Double censure de Bruxelles et St-Louis.. La lettre a été ouverte à St-Louis et refermée par un papillon de fermeture, elle porte également deux traces de censure chimique bleue et brune.

VI. Le courrier censuré



Carte de Bruxelle du 19.07.1916. Deux traces de censure chimique à
l'arrivée et cachet de censure violet de St-Louis.

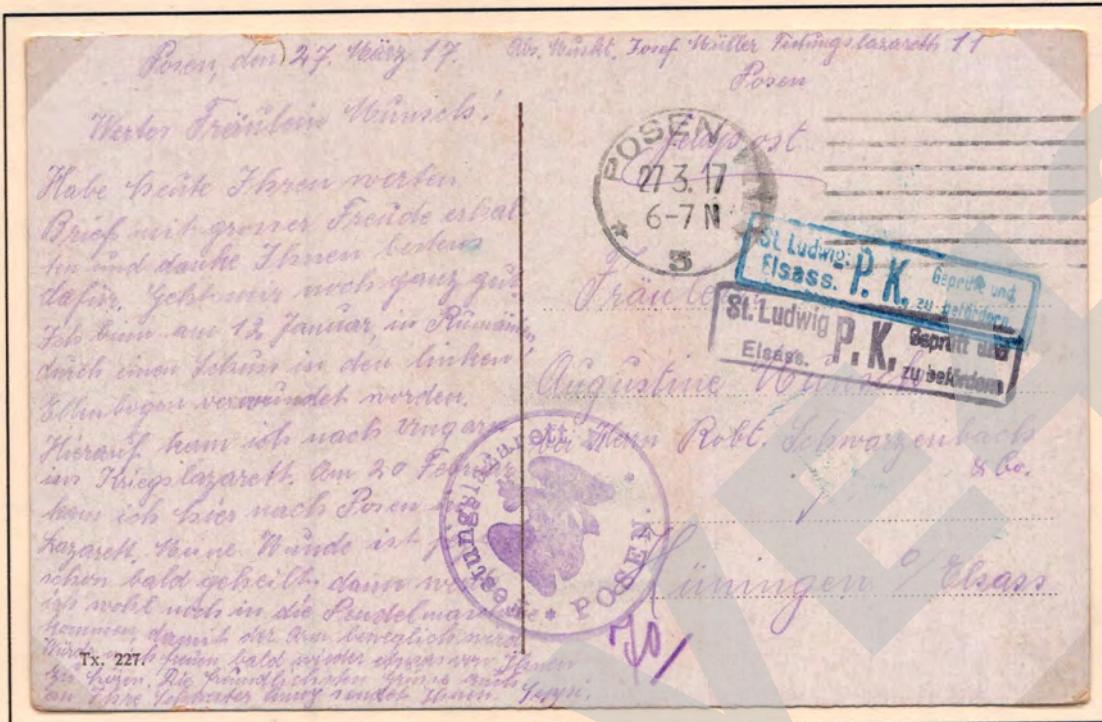


Lettre de Berlin pour St-Louis (date non visible). Cachet de censure à l'arrivée et cachet:
«Aus militärischen Gründen verzögert» (retardée pour raisons militaires).

VI. Le courrier censuré.

6. Les courriers censurés deux fois.

Certains courriers en provenance de l'étranger, portent deux cachets de censure. On pense que le courrier contrôlé une première fois fut retenu un certain laps de temps car contenant certaines indications interdites pour le moment. Le courrier fut ensuite contrôlé une seconde fois plus tard et libéré pour la distribution.



Carte en franchise expédiée depuis l'hôpital militaire de Posen. La carte porte deux cachet de censure de St-Louis différents. Le premier au type 3 en violet, le second au type 2 en bleu.



Carte en franchise expédiée depuis Dantzig. La carte porte deux cachet de censure de St-Louis différents au type 3. Le premier en violet, le second en noir.

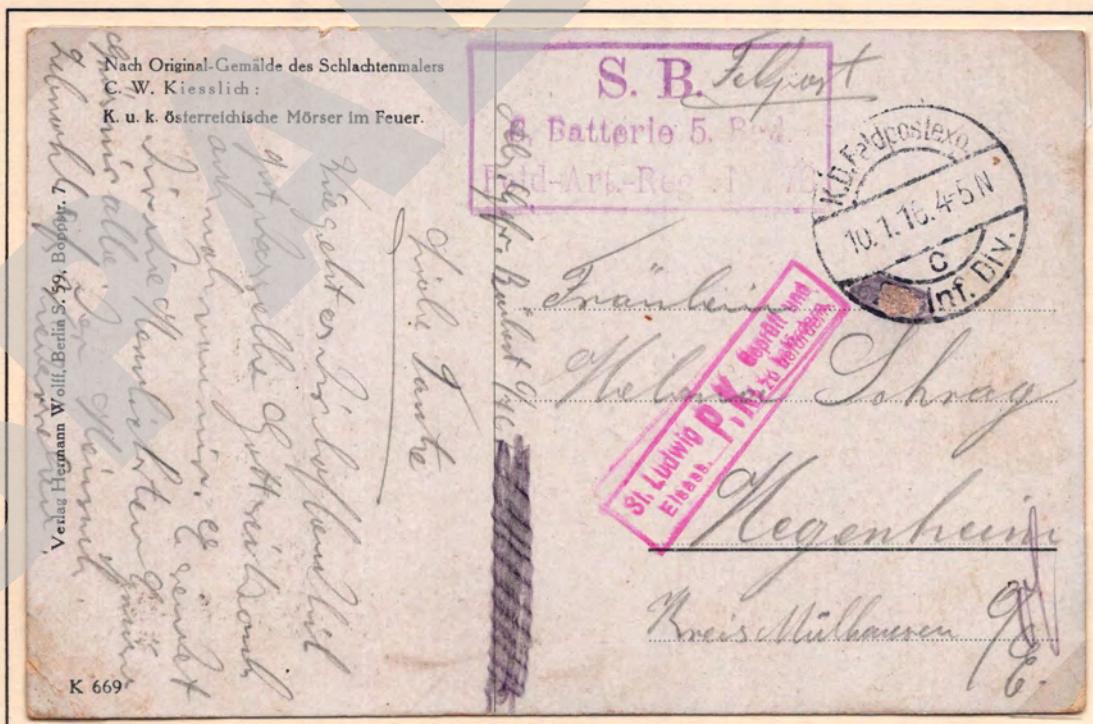
VI. Le courrier censuré.

c. Les courriers censurés par grattage.

Afin de supprimer toute indication géographique, permettant de situer certaines unités, les cachets ou lieux des cartes furent rendus illisible par grattage.



Carte en franchise à destination Hegenheim. La carte a été censurée à St-Louis et les indications d'unités des deux cachets ont été rendus illisible par grattage.



Carte en franchise à destination de Hegenheim. le numéro du régiment d'infanterie a été rendu illisible par grattage.

VI. Le courrier censuré.

c. Les courriers censurés par grattage.



Dans certains cas, la partie avant des cartes sera également censurée.

Carte en franchise à destination de Village-Neuf. Sur la partie recto de la carte le nom du lieu a été rendu illisible par grattage.

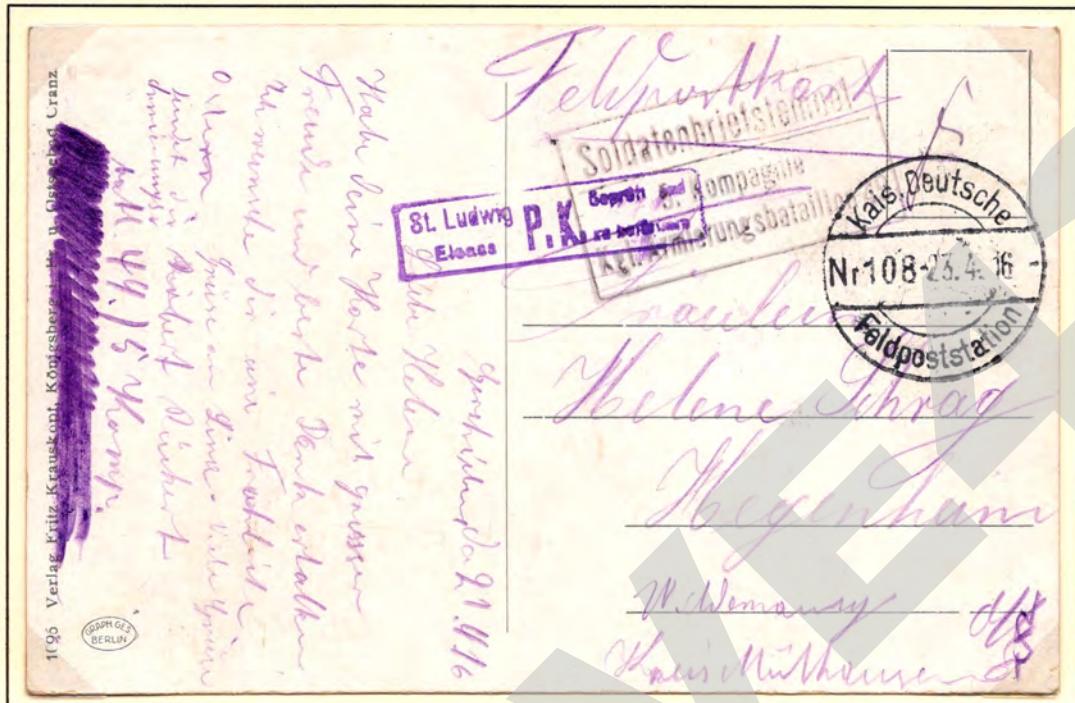


Carte en franchise à destination de Hegenheim. Sur la partie recto de la carte le nom du régiment a été rendu illisible par grattage.

VI. Le courrier censuré.

d. Les courriers censurés par raturage.

Des parties de la correspondances ou des indications de régiment, ou indications géographiques pouvaient également être censurées par raturage.



Carte en franchise à destination de Hegenheim. La carte a été censurée à St-Louis.
Une partie de la correspondance a été rendue illisible par raturage.



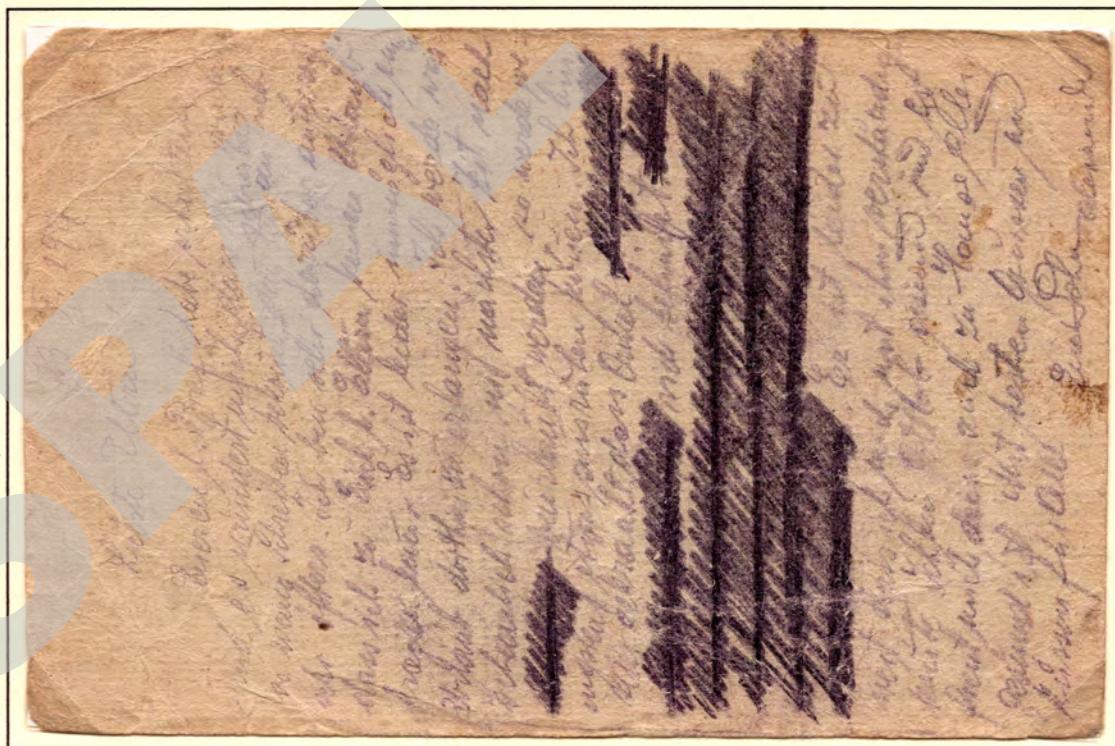
Carte en franchise à destination de Huningue. Les indications d'unité ont été rendues illisibles par raturage.

VI. Le courrier censuré.

d. Les courriers censurés par raturage.



Carte en franchise à destination de St-Louis. Les indications de régiment sur le cachet ont été rendues illisible par raturage.



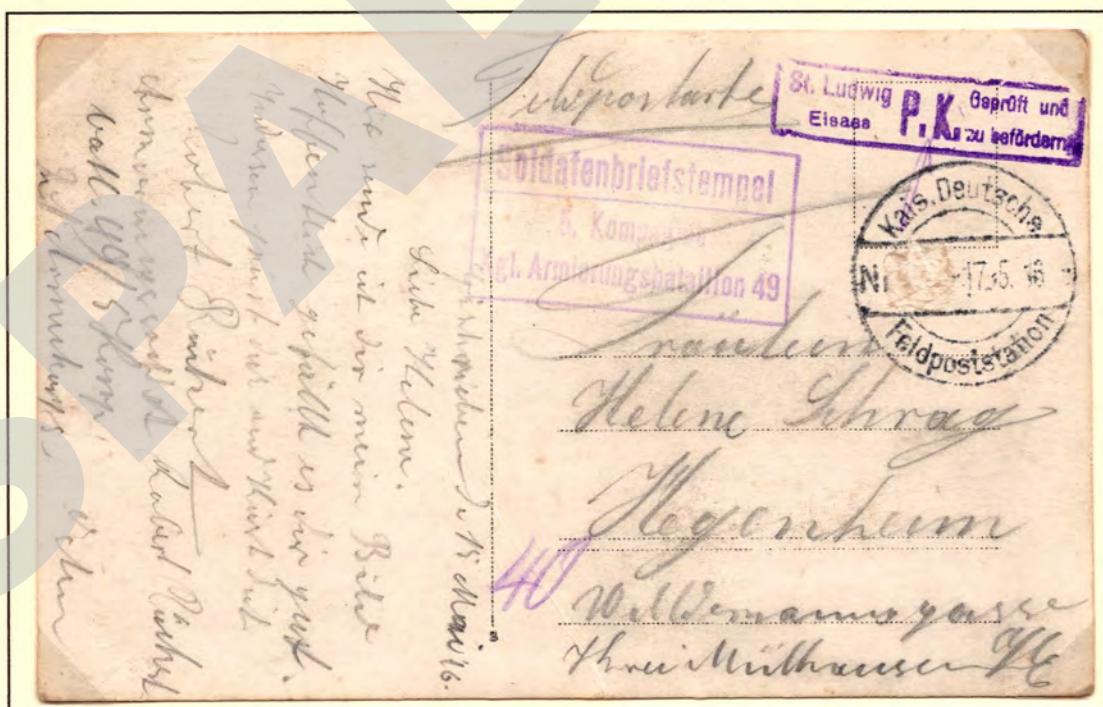
Carte en franchise à destination de Bourgfelden. Une grande partie de la correspondance a été rendue illisible par raturage.

VI. Le courrier censuré.

c. Les courriers censurés par grattage.



Carte en franchise à destination de Hégenheim. Carte censurée à St-Louis.
L'indication de l'unité sur le cachet a été rendu illisible par grattage.



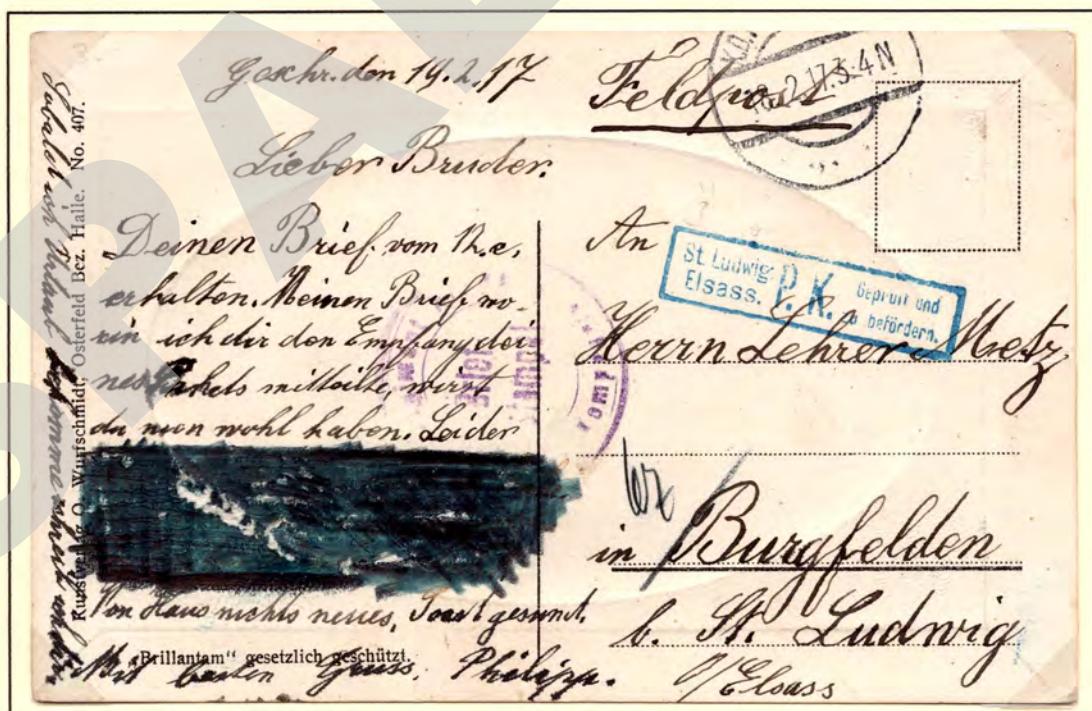
Carte en franchise à destination de Hégenheim. Le numéro du régiment
a été rendu illisible par grattage.

VI. Le courrier censuré.

d. Les courriers censurés par raturage.



Carte en franchise à destination de Hegenheim. Les indications au recto de la carte ont été rendues illisibles par raturage et par grattage.



Carte en franchise à destination de Bourgfelden. Une grande partie de la correspondance a été rendue illisible par raturage.



DR. H. & DR. P. GEIGER
FABRIKATION PHARMACEUTISCHER
PRÄPARATE u. SPEZIALITÄTEN
ABTEILUNG: WYBERT-TABLETTEN

MITGLIEDER DES VERBANDES
DER FABRIKANTEN V. MARKEN-
OO ARTIKELN E. V. BERLIN OO



REICHSBANK-GIROKONTO LÖRRACH
POSTSCHECK Nr. 2052, KARLSRUHE

Briefe nach Elsass-
Lothringen müssen
OFFEN aufgeliefert
werden.

ST. LUDWIG I. Eis.

DEN 22. August 1916.

AUFRAG NR. 4306 KOM. NR.

BESTELLUNG vom 19.8.16 ABSCHL. NR. 1

FIRMA Herrn J. P. Schreiner Nachf.
Drogen, Kolonialwaren
Inh. Herr Karl Schröder
A r o l s e n .
typ.B. *****
M.-Nr. 494/2 (Waldeck)

Für die uns mit Ihrer Karte vom 19. ds.
igst beorderte Ware haben wir das Vergnügen, Ihnen hiermit Rechnung zu erteilen, deren Wert im Betrage von Mk. 31.2
am 30.11.16 per Tratte erheben werden, sofern Sie nicht vorziehen, bis 18.11.16 mittelst beiliegend

Sur cette facture des établissement Geiger à St-Louis datée du 22.08.1916 on trouve un cachet en
cadre violet: « Briefe nach Elsass-Lottringen müssen OFFEN aufgeliefert werden ». Les lettres
vers l'Alsace Lorraine doivent être présentées ouvertes.

VII. Après la libération.

La ville de Saint-Louis fut libérée le 19.11.1918. Le contrôle postal alors poursuivit par l'armée française.



Lettre expédiée depuis St-Louis le 26.11.1918 (cachet et timbre allemands). Cachet de censure rond violet: « MINISTÈRE DE LA GUERRE. CONTRÔLE POSTAL ».

Lettre expédiée depuis St-Louis le 07.12.1918 (cachets et timbres allemands). Cachet de censures ovales violettes: « CONTRÔLE PAR L'AUTORITE MILITAIRE 292 » et bande de fermeture: « CONTRÔLE POSTAL MILITAIRE »



VII. Après la libération.



Lettre recommandée de Saint-Louis pour Bâle du 14.12.1918. Cachet allemand Sanct Ludwig B et cachet de censure français au départ. Double affranchissement allemand et français.

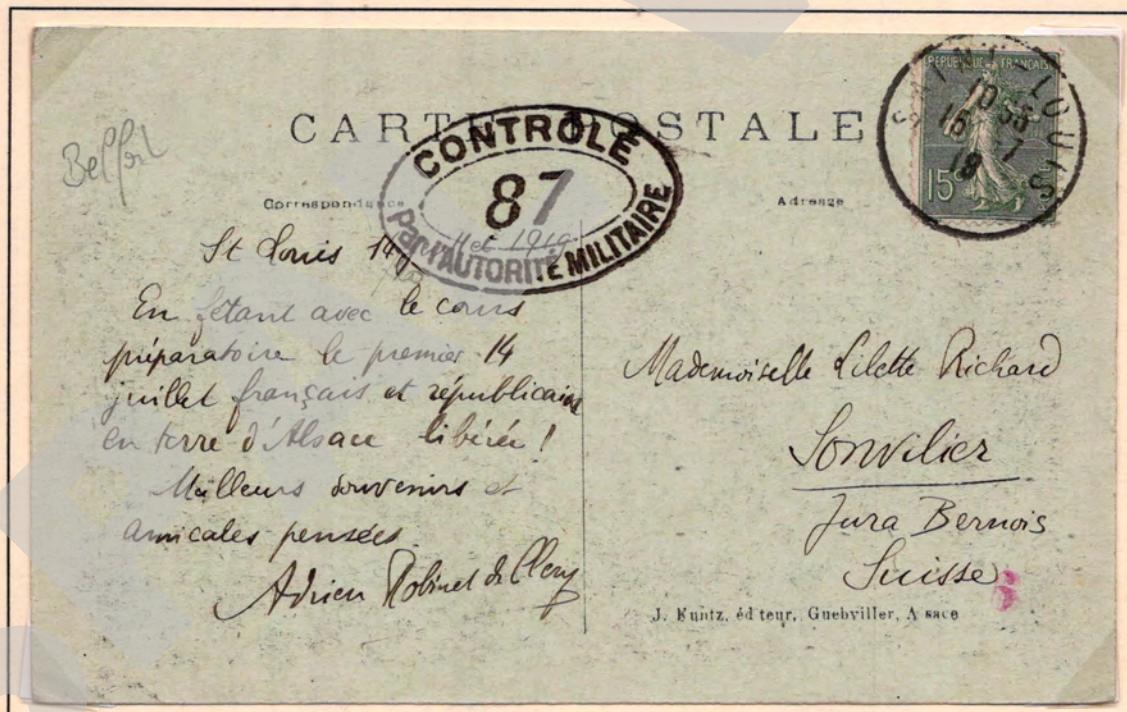


Lettre recommandée de Saint-Louis pour Reiningen du 28.05.1918. Cachet provisoire sans département de Saint-Louis et cachet de censure et étiquette de fermeture français.

VII. Après la libération.



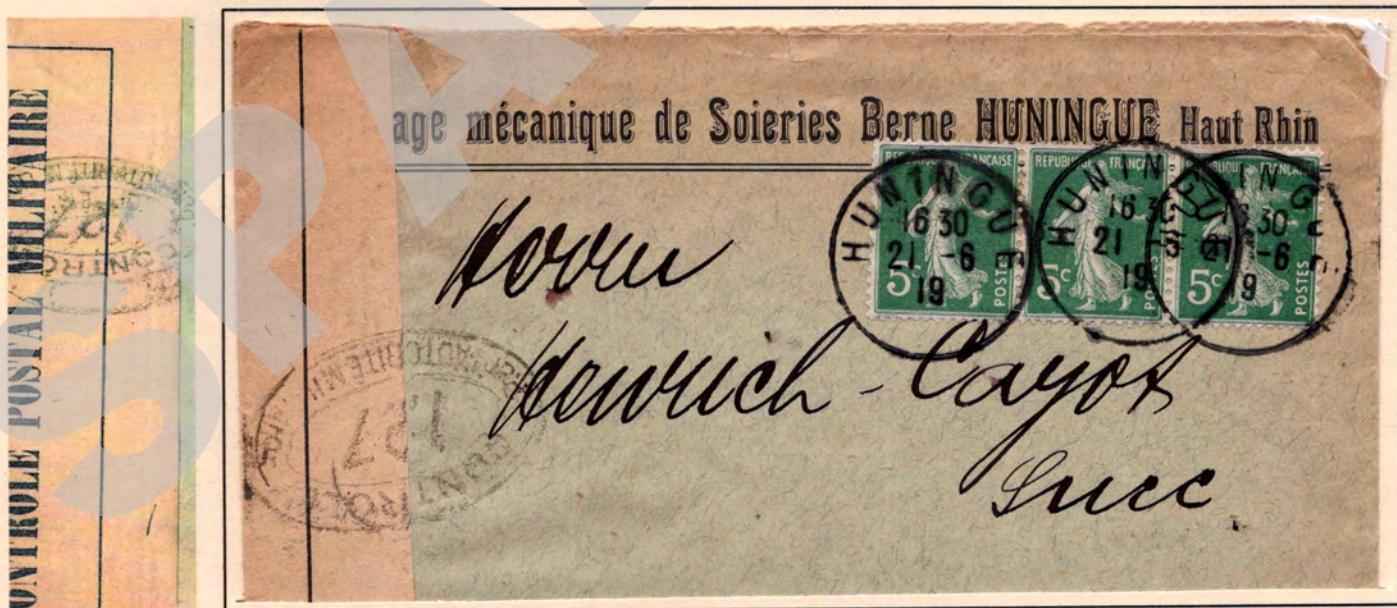
Carte expédiée depuis St-Louis le 15.07.1919. Cachet provisoire (sans département), affranchie au tarif frontalier à 10 centimes. Cachet de censure noir ovale: «CONTROLE Par L'AUTORITE MILITAIRE 87».



Carte expédiée depuis St-Louis pour la Suisse. Cachet de censure noir ovale: «CONTROLE Par L'AUTORITE MILITAIRE 127»



Lettre recommandée de S-Louis du 14.12.1918. Etiquette de recommandation allemande, affranchissement mixte, français et allemand et cachets allemands. Cachet de censure ovale violet: « CONTRÔLE Par L'ATORITÉ MILITAIRE 99 ».



Lettre expédiée depuis Huningue le 2.06.1919. Cachet provisoire (sans le département.. Cachet de censure noir ovale: « CONTRÔLE Par L'ATORITE MILITAIRE 127» et grande bande de fermeture « CONTRÔLE POSTAL MILITAIRE »

VII. Après la libération.

A partir de 1919, un cachet rond avec une étoile au centre fut apposé pour signaler que le courrier n'avait pas subit de contrôle.



Lettre de Huningue du 04.06.1919. Cachet provisoire de Huningue (sans département). Cachet rond violet avec étoile au centre.



Lettre recommandée de Bourgfelden (cachets allemands sur timbres français) et étiquette de recommandation allemande. Cachet rond violet avec étoile au centre (sans contrôle).